



DU MOIS

PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. - N° 76 - SEPTEMBRE 2001 - 14 FRANCS

UN HÔPITAL OUVERT SUR LA VILLE

**La bibliothèque s'installe
avec les enfants au square Léon**



Dan Aucante (www.chambrenoire.com)

Les livres de la bibliothèque de la Goutte d'Or ouverts au vert des pelouses,
chaque mardi des vacances, pour les enfants du square Léon.
(Voir page 12)

*Le nouvel hôpital Bretonneau,
spécialisé pour les personnes
du grand âge, a accueilli ses
premiers patients cet été.*

(Pages 3 et 4)

**Logement :
reconstruire ou réhabiliter**

Page 5

**Cantines scolaires : même
prestataire, nouveau contrat**

Page 7

**La Mission pour l'emploi
des jeunes de la rue Belliard**

Page 8

**Allovisit' : balade à la carte
dans Montmartre**

Page 10

**L'incendie de la rue
Doudeauville : deux morts,
cinquante sans-abri**

Page 13

Histoire : Louise Michel

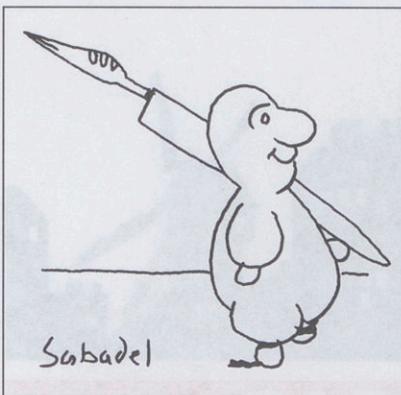
Page 19

**Les majorettes
de Charles Hermite**

Page 24

*Le bulletin d'abonnement
est en page 16.*

77 Pd Jo 32713



Rue de l'Abreuvoir

Le petit article consacré, dans notre dernier numéro, au réaménagement de la rue de l'Abreuvoir et à la suppression des places de stationnement en épi, suscite une réaction de Louis Baillot, ancien élu du 18e au Conseil de Paris, ancien député (PC), habitant de la rue de l'Abreuvoir où, il est né «il y a trois quarts de siècle».

Louis Baillot fait partie de ceux qui ont combattu pour un nombre plus important de places de stationnement. Nous avions déjà fait écho à son point de vue en publiant un précédent courrier qu'il nous avait adressé sur le même sujet (voir le 18e du mois mars 2000).

Cette nouvelle lettre, dont nous publions l'essentiel, signale notamment que les difficultés de circulation du Montmartrobus continuent. En *post-scriptum*, Louis Baillot déclare que «la messe n'est pas dite» et annonce de nouvelles démarches des habitants de la rue.

«J'ai demandé, avec 75 % des gens consultés par la mairie, qu'un stationnement soit maintenu uniquement côté impair, dans un quartier où garages et parkings ont disparu pour permettre des opérations immobilières.

Je n'ai jamais été intéressé personnellement par une place de voiture, utilisant les transports en commun. En outre, pendant trente-six années consécutives de mandat à l'Hôtel de Ville de Paris, j'ai toujours fait passer l'intérêt général avant mes intérêts particuliers. Je trouve très choquantes les trois places de parking – à moins que ça soit une provocation – juste devant mes fenêtres. (...)

Contrairement à ce que vous écrivez, les difficultés de circulation des minibus n'étaient pas occasionnées par le stationnement en épis des voitures rue de l'Abreuvoir, mais par celui sur la place Dalida, bien qu'interdit. [La place Dalida se trouve au bout de la rue

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

de l'Abreuvoir, ndlr.] D'ailleurs les riverains avaient demandé à plusieurs reprises un nouveau tracé de la chaussée empêchant tout stationnement sur le côté droit (côté pair). Hélas, les travaux rue de l'Abreuvoir sont terminés et rien n'a été fait dans le tournant place Dalida. (...) Les minibus éprouvent toujours beaucoup de difficultés à virer quand des voitures y stationnent. Récemment, l'un d'eux, coincé dans sa marche, a dû remonter à reculons la rue, sous mes yeux.

Quant à «la beauté de la rue», elle [la nouvelle disposition] est rejetée par tous. Bien connu dans le quartier, je suis le réceptacle des récriminations souvent très dures des habitants. Ainsi, ce que vous baptisez faussement des «bornes de pierre», ce sont en fait des bornes en aggloméré de calcaire, elles sont l'objet de tous les sarcasmes. Pourtant il eût été facile de placer de vrais blocs de granit comme sur la place des Quatre Frères Casadesus... Quant aux touristes (...), ils préfèrent la chaussée en ciment aux trottoirs où leurs pieds meurtris par leurs balades parisiennes souffrent sur les gros pavés...»

Louis Baillot

Les défauts du nouveau Montmartrobus

«Dans le numéro de juillet-août 2001, j'ai lu un petit article élogieux sur le nouveau Montmartrobus. Pour en faire un usage quotidien, je peux vous dire que vous êtes bien les seuls à vous en féliciter :

- peu pratique avec sa marche intérieure qui ne permet aux poussettes et aux paniers roulants que l'accès à la première partie du véhicule (rendant ainsi l'accès à l'arrière périlleux),
- peu accessible aux personnes âgées puisque l'entrée n'est pas surbaissée,
- trop petit, ce qui vaut au usagers de certaines stations (celle de Lamarck par exemple) de voir passer le bus bondé sans s'arrêter,
- horaires imprévisibles car depuis son inauguration nous en avons été privés. Ce qui fait que sans savoir s'il faut attendre encore un bon quart d'heure, nombreux sont ceux qui se résignent à grimper à pied.

Parlez aux usagers et vous entendrez toujours ces mêmes plaintes.

En tout cas, merci pour votre journal même si quelquefois il me semble trop consensuel et trop gentil !»

Mélanie ...

Quartier Simplon

«L'article de votre numéro de juillet-août sur le nouveau plan de circulation du quartier Simplon me fait penser à la tradition bien connue qui ne fait parler que des trains arrivant en retard. Vous ne donnez en effet exclusivement la parole qu'aux mécontents.

Sans sous-estimer les problèmes rencontrés par les riverains de la rue des Poissonniers, je tiens cependant à compléter ce tableau bien noir de la situation en vous faisant également part de la satisfaction des riverains des rues Clignancourt et Boinod. La diminution notable des passages incessants de véhicules de tout gabarit dans ces artères représente sans aucun doute une amélioration significative du cadre de vie tant pour les habitants que pour les piétons.

Par ailleurs la mise en sens unique de la rue Championnet permettra l'élargissement du trottoir devant l'école élémentaire, réclamé depuis des années et impossible à réaliser lorsque la rue était à double sens. Ce sont des éléments que vous auriez dû mentionner pour donner un aperçu plus objectif de la situation, plutôt que de servir uniquement de caisson de résonance au mécontentement de certains.»

Thierry Laigle

Le tofu contre le saturnisme

«Dans votre article sur le saturnisme (n° 75), Nadia Djabali rapporte les propos de l'association *Mieux vivre au Simplon* qui indique qu'il n'existe pas de traitement curatif et que les seules possibilités sont le démantèlement ou le traitement des surfaces. Or, selon une étude menée par l'école *Harvard de santé publique* à Boston auprès de mille personnes d'origine chinoise, le taux de plomb dans le sang s'est révélé le plus bas chez les plus gros consommateurs de tofu (cf *Tribune verte* de juillet 2001, journal spécialisé dans le développement agricole).

Cette population d'origine chinoise a été sélectionnée pour l'enquête justement du fait de sa grande consommation de tofu. Pour l'instant, les chercheurs sont encore incapables d'expliquer entièrement cette thérapeutique naturelle : ils pensent que le taux élevé de calcium contenu dans le tofu empêcherait l'assimilation du plomb.

Le tofu, aliment à base de soja, se mange en salade ou comme simple fromage. C'est un aliment validé par les contrôles vétérinaires et ayant reçu l'autorisation de la DRASS (Direction régionale des affaires sanitaires et sociales). Les centres de PMI (protection maternelle et infantile) et la Caisse des écoles [qui gère les cantines scolaires, ndlr] ne peuvent-elles collaborer afin d'expérimenter cette thérapie sans risque, rue Saint-Luc et/ou dans d'autres écoles du 18e ? Par la suite, si elle s'avère positive, le tofu pourra rejoindre les assiettes des écoliers de Paris, de France et de Navarre...

Bien entendu, ceci ne dédouane nullement les propriétaires et la Ville de Paris, qui auraient dû prendre les mesures qui s'imposent depuis déjà un certain temps !»

Thierry Guénin
et Philippe Durand

Le 18e du mois.

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

Sur Internet à cette adresse : www.paris18.net/dixhuit

Pour écrire : dixhuit@paris18.net

• L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Francine Bajande, Karine Ballard, Brigitte Bâtonnier, Nathalie Birchém, Christine Brethé, Edith Canestrier, Claudie Carayon, Virginie Chardin, Cendrine Chevrier, Michel Conversin, Paul Dehédin, Christelle Destors, Nadia Djabali, Rémi Douat, Anne Farago, Danielle Fournier, Dorothee Frenot, Claire Friedel, Nicolas Gallon, Sylvain Garel, Michel Germain, Françoise Hamers, Phaby Housset, Sandra Hueber, Dominique Kopp, Antoine Lagneau, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Caroline Marsil, Daniel Maunoury, Noël Monier, Naïri Nahapétian, Thierry Nectoux, Jean-Claude Paupert, Patrick Pinter, Rose Pynson, Michèle Stein, Delphine Torrekens, Jean-François Vuillerme. • Rédactrice en chef pour ce numéro : Marie-Pierre Larrivé. • Directeur de la publication : Christian Adnin.



Touristes

Dans l'ascenseur qui monte depuis les profondeurs du métro Abbesses :

La petite fille : « C'est ça le funiculaire ? »

Le père : « Demande à ta mère. »

La mère hausse les épaules en silence et leur tourne le dos.

Marie-Pierre Larrivé

PETITES ANNONCES

COURS

■ Cours de guitare, cours d'oreille jazz ; logique harmonique, pensée musicale. 18ème Anvers. Raphaël Le Tac : 01 42 58 15 33. <http://www.chez.com/oreillactive/index.htm>

ASSOCIATIONS

■ Pour la reprise des improvisations cycladiennes en septembre, les danseurs(ses) et musiciens(nes) improvisateurs tous styles, tous niveaux, peuvent contacter *La Cyclade*, association pour la popularisation de l'art, au 01 43 56 53 47. (Improvisations à la salle UVA, 9 rue Duc.)

TARIF DES PETITES ANNONCES : 10 F les 40 signes. Pour être publiées le mois suivant, les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 20 de chaque mois. Pour nos abonnés : gratuit pour "demandes de logement" et "demandes d'emploi", 50 % de réduction dans les autres rubriques.

Le 18e du mois cherche des collaborateurs bénévoles pour étoffer l'équipe : rédacteurs, photographes, dessinateurs, personnes ayant un peu de temps libre pour donner un coup de main à la promotion et à la diffusion...et surtout quelqu'un connaissant le secrétariat de rédaction et/ou la mise en page d'un journal.

Ecrire ou téléphoner (57 rue de Clignancourt. Tél. 01 42 59 34 10).

A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Le nouvel hôpital Bretonneau pour personnes du grand âge peut recevoir 235 patients.

Le nouvel hôpital de gériatrie de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris a accueilli ses premiers patients en juillet. Dédié aux personnes très âgées du 18e et du 17e, cet établissement ouvert sur la ville veut, en dehors des 235 lits d'hospitalisation, favoriser le maintien et le retour à domicile.

L'hôpital Bretonneau, un centenaire qui se métamorphose ! Tout un symbole ! Car se lancer en 1901, année de sa création, au service des enfants, puis également de la maternité en 1929, et passer en 2001 au service des personnes âgées (après un intermède "éphémère", 1990-1997, consacré à la création artistique, voir page 4), voilà qui reflète deux grandes tendances de la démographie française. Le recul de la natalité et de la mortalité infantile, et l'allongement de la durée de vie, avec son corollaire, les pathologies du grand âge, ces phénomènes qui ont marqué le siècle ont contribué aussi à bouleverser Bretonneau.

Selon les experts de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) qui planchèrent dès 1975 sur l'avenir de Bretonneau, les besoins croissants en lits gériatriques à Paris ne pouvaient être satisfaits qu'en créant de nouvelles structures. Dans le nord-ouest, les deux cents lits spécialisés de Bichat ne pouvaient plus suffire à répondre aux besoins des quelque trente mille Parisiens de plus de 75 ans vivant dans le 17e et le 18e.

C'est donc l'option gériatrie qui a été retenue pour l'établissement



Deux des anciens pavillons (ou du moins leurs murs extérieurs) sont conservés et abriteront des activités de recherche et de formation, et un centre dentaire (à gauche sur la photo). Et les nouveaux pavillons (on en voit deux à droite) sont ceux de l'hôpital gériatrique. Sur les plates-bandes du jardin, on a laissé la vigne, planté des rosiers...

de la rue Joseph de Maistre. La décision de sa reconversion est prise à l'automne 1994. Isabelle Lesage, nommée directrice de l'hôpital, a carte blanche pour concevoir le nouvel hôpital, à l'intérieur d'une enveloppe financière d'investissement et d'exploitation. Cette réalisation coûtera 204 millions de francs, pour une capacité de 235 lits repartis en deux services, psychogériatrie et gériatrie générale, avec un effectif à terme de près de quatre cents professionnels.

A la découverte des expériences

Le nouveau Bretonneau a fait l'objet d'études considérables en amont, planifiées et détaillées fonction par fonction (soins, ressources humaines, hôtellerie, communication), local par local, équipement par équipement. Pour définir la conception fonctionnelle et le programme technique détaillé du projet, Isabelle Lesage et son équipe-projet ont sillonné la France et l'Europe à la découverte des expériences les plus novatrices. Ils ont sollicité l'avis de centaines de spécialistes, et celui aussi des futurs utilisateurs, équipes de ville et associations comprises.

Au terme du concours d'architecture mettant en lice quatre équipes, le jury a retenu en 1996 le projet du cabinet Valode et Pistré.

Le respect du cahier des charges et du budget, et une insertion aussi harmonieuse que possible dans le quartier ont été les critères du choix.

Plus qu'un modèle révolutionnaire, Bretonneau constitue, selon sa direction, la synthèse originale des initiatives contemporaines en gériatrie les plus réussies. Sur le plan architectural tout d'abord, Bretonneau est organisée en quatorze unités d'hospitalisation de court, moyen ou long séjour. Baptisées "maisonnées", et portant chacune le nom d'un peintre ayant travaillé à Montmartre, elles sont réparties dans deux petits ensembles parallèles composés de trois pavillons reliés entre eux par des jardins intérieurs.

Quinze personnes âgées au maximum séjournent dans une «maisonnée», conçue comme un grand appartement collectif animé par une «maîtresse (ou un maître) de maison». Une cuisine donnant sur la sal-

le à manger, un salon, un poste de soin, et autour les chambres (en principe sept chambres à un lit, quatre à deux lits). Chaque maisonnée dispose aussi d'un jardin et d'une terrasse.

Une "rue intérieure"

Une "rue intérieure" a également été créée, pour favoriser les animations et les rencontres entre patients et visiteurs : familles, bénévoles, enfants des personnels à la crèche de l'hôpital, donnant elle aussi sur la rue... Cette rue regroupe en particulier un café, un restaurant, une médiathèque, un atelier de peinture, un salon de coiffure, un oratoire, ainsi qu'une salle de spectacle de 180 places.

En matière de soins, Bretonneau, c'est ce qui fait sa force, assume deux grandes orientations. «Etre un hôpital de proximité», explique

Georges Joniaux, le directeur des soins, et proposer une palette complète de soins, gradués et adaptés aux personnes âgées. Car notre volonté, c'est de favoriser le maintien ou le retour à domicile. Le séjour est avant tout une étape, et les équipes de ville prennent ensuite le relais.» Ce qui suppose une collaboration étroite et des outils de communication performants, en réseau informatique, avec les médecins de famille, les soignants libéraux, et les associations de soins à domicile.

Pour de simples consultations

Une personne âgée vivant à son domicile peut donc d'abord se rendre à Bretonneau pour de simples consultations. Parce qu'elle a ressenti par exemple des pertes de la mémoire, de l'équilibre, ou de la

(Suite page 4)

Infos pratiques

● Pour obtenir des renseignements sur les conditions d'admission :

Services des admissions et frais de séjour, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h 30, le samedi de 9 h à 16 h. Tél. 01 01 53 11 62.

Attention : les tarifs appliqués par Bretonneau sont identiques à ceux des autres établissements de gériatrie de l'AP-HP. «C'est pas plus cher parce que c'est neuf.»

● Pour vous proposer comme bénévole :

L'hôpital en recherche. Aide aux transports, lecture, courses, animations diverses... les besoins sont multiples. Contacter l'association *Vivre à Bretonneau*, partenaire de l'hôpital, au : 01 53 11 18 18.

● Informations complètes sur le site internet : www.ap-hp.fr

ECOLE D'ARTS PLASTIQUES

- DESSIN - 1 année de formation
- PEINTURE - 1 année de formation
- SCULPTURE - 1 année de formation
- PRÉPARATION DOSSIER POUR CONCOURS - 1 année de formation
- COURS DU SOIR, COURS DU MERCREDI - Tous niveaux



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : 01 44 92 92 03

marche... Elle peut aussi bénéficier d'une hospitalisation de jour, à la demande de son médecin traitant.

Trente lits sont disponibles en gériatrie et en psychogériatrie pour des bilans, des traitements, ou des rééducations ambulatoires.

L'hospitalisation proprement dite comprend des soins de court séjour (il s'agit dans ce cas de «juguler les situations de crise pour un retour rapide au domicile»), des soins dits «de suite et de réadaptation» (on traite des troubles neuro-psychiatriques «qui risquent de se chroniciser»). Egalement bien sûr des soins de longue durée (Bretonneau dispose de cent cinq lits de long séjour) pour le traitement des démences. Et enfin des soins palliatifs (huit lits).

L'hôpital par ailleurs a mis en place trois équipes spécialisées pluridisciplinaires comprenant infirmier, assistante sociale, psychothérapeute et psychologue. Elles interviennent au domicile des patients ou en maison de retraite, sur demande du médecin traitant, pour évaluer et orienter des patients, ou assurer des soins palliatifs.

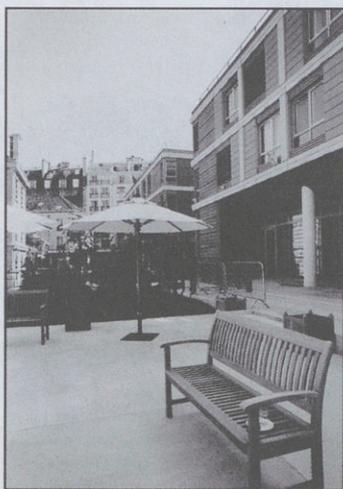


La "grand' rue" intérieure, très lumineuse, avec ouverture sur diverses activités, café, ateliers d'ergothérapie, crèche des enfants du personnel, salle de spectacle...

Six unités (90 lits) ont ouvert au cours de cet été. «Nous ouvrirons les huit autres avant la fin de l'année, assure Georges Joniaux, au fur et à mesure des recrutements, quelques postes d'infirmières ne sont pas encore pourvus.» En 2002 ouvrira un centre de formation en gérontologie. La boucle sera bouclée vers 2004 avec l'ouverture d'un centre dentaire.

Jean-François Vuillerme

Deuxième partie dans un prochain numéro : *Vivre et travailler à Bretonneau.*



Une des terrasses-jardins.

Photos Francine Bajande (www.chambrenoire.com)

Un "Hôpital éphémère" et un chantier retardé

Désaffecté en 1988, l'ancien hôpital Bretonneau a accueilli pendant sept ans, sous le titre *Hôpital éphémère*, des ateliers d'artistes. Puis le chantier de construction du nouvel hôpital, et de l'ensemble de logements qui l'accompagne, a connu quelques mésaventures.

Fondé en 1901, l'hôpital Bretonneau avait été désaffecté en 1988. Dans l'attente d'une décision sur son avenir et afin que les bâtiments ne restent pas vides, l'Assistance publique les a loués en novembre 1990 à l'association *Usines éphémères*, qui y a installé peintres, plasticiens, musiciens et comédiens. Cette association avait été créée en 1987 pour résoudre le problème du manque d'ateliers à des prix abordables pour les artistes ; elle louait avec des baux précaires des bâtiments désaffectés et vides, principalement d'anciennes usines (d'où son nom), et ce jusqu'à leur démolition ou leur transformation.

250 artistes ont donc occupé 15 000 m² d'espace libre dans trois des anciens pavillons de l'hôpital, et en ont fait un lieu de création, d'expositions et de spectacles ouvert sur le quartier.

D'autres pavillons ont été affectés à diverses utilisations de caractère social ; les *Restos du cœur*, notamment, y ont installé un de leurs centres de distribution de vivres.

Cet éphémère dura jusqu'au début de 1997. Cependant, depuis 1994, quand l'AP-HP décida de réhabiliter les lieux et d'y construire un hôpital gériatrique, les beaux jours des artistes étaient comptés.

Il y eut des retards pour démarrer le chantier mais les premières démolitions commencèrent en juin 1996 et l'*Hôpital éphémère* n'eut droit alors qu'à quelques mois de sursis. Fêtes d'adieux, baroud d'honneur de quelques-uns voulant se maintenir contre vents et marées, puis dispersion définitive. Que sont-ils devenus ? Installés pour certains, squatteurs pour d'autres peut-être, mais l'association semble avoir sombré corps et biens.

Inquiétudes des riverains

Quant au chantier, il continua à prendre du retard. L'AP-HP, désireuse de rentabiliser au maximum ses terrains, a affecté environ la moitié de l'espace de l'ancien hôpital à la construction de logements, gérés par l'OPAC et destinés au personnel de l'Assistance

publique (logements habités depuis maintenant plus d'un an), et l'autre moitié au nouvel hôpital de gériatrie.

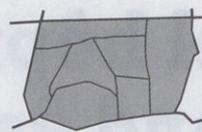
Mais ce projet suscita l'opposition de riverains inquiets de la "densification" du quartier et, pour ceux qui habitent rue Joseph de Maistre, peu satisfaits de voir s'édifier en face de chez eux des bâtiments au lieu des grands arbres qui autrefois ornaient le parc de l'ancien hôpital.

Le terrain sur lequel avait été édifié en 1901 l'hôpital Bretonneau avait fait partie auparavant du cimetière Montmartre. Pour cette raison, lorsque les travaux commencèrent en 1997, les engins de terrassement mirent à jour de vieux ossements. Cet argument fut utilisé par certains riverains pour tenter d'arrêter le chantier, et réussit effectivement à le retarder.

L'ouverture fut d'abord fixée à décembre 1999, puis au début 2001, mais tout arrive...et le Bretonneau nouveau a accueilli en juillet 2001 ses premiers malades.

M.P.L.

La vie du 18^e



M. Valentin, secrétaire général de la mairie du 18e, s'en va

Alain Valentin, qui était depuis de longues années le secrétaire général de la mairie du 18e, a quitté ce poste le 1er août dernier, afin d'entrer dans la carrière préfectorale, avec le grade de sous-préfet. Son successeur ne devrait être désigné qu'au début de septembre. Mme Marie-Dominique Aeschlimann, secrétaire générale adjointe, assure l'intérim.

Secrétaire général d'une mairie d'arrondissement, c'est une fonction qui demande des qualités de diplomatie. Le secrétaire général dirige les services administratifs qui travaillent dans la mairie d'arrondissement. Nommé par le maire de Paris, il dépend de lui, comme tous les fonctionnaires municipaux. Le maire d'arrondissement n'a aucun pouvoir sur ces fonctionnaires, et encore moins sur le secrétaire général. Celui-ci doit cependant tenir constamment compte de l'autorité politique de ce maire d'arrondissement.

L'équilibre est encore plus difficile à tenir lorsque le maire de Paris et le maire d'arrondissement sont de tendances politiques opposées. C'est à cette situation qu'Alain Valentin s'est trouvé confronté entre 1995 et 2001, Jean Tiberi étant maire de Paris et Daniel Vaillant maire du 18e. Chacun reconnaît qu'il s'en est tiré à son honneur.

Ce n'était pas seulement son travail qui attachait M. Valentin au 18e. Il était un amoureux de Montmartre et on a pu le voir, dans nombre de manifestations, portant l'écharpe rouge des membres de la République de Montmartre.

Le PCF demande une table ronde sur la scolarisation des enfants handicapés

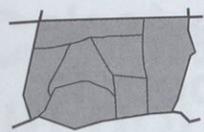
Deux élus communistes, Nicole Borvo, sénatrice et conseillère de Paris, et Sophie Meynaud, conseillère du 18e, ont demandé cet été au ministre de l'Éducation nationale, Jack Lang, d'organiser une table ronde sur l'enseignement et la scolarisation des enfants handicapés dans la capitale.

Elles soulèvent le problème général des difficultés éprouvées pour scolariser des enfants «*pourtant intelligents*». Elles évoquent particulièrement les deux collèges du 18e dont elles dénoncent la fermeture officiellement programmée, alors même qu'il s'agit des seules structures spécialisées en Ile-de-France pour ce type de handicap : le collège Guadeloupe pour handicapés moteurs et le collège Pierre Villey pour amblyopes (mal-voyants).

Depuis plusieurs années, dès que les deux collèges furent dans le collimateur de l'administration, Nicole Borvo a dénoncé régulièrement la volonté de fermeture de structures «*non rentables*», et d'intégration forcée, «*à la hussarde*», en milieu ordinaire des enfants de la Guadeloupe et de Villey. Elle a multiplié les déclarations, les questions écrites et orales ainsi que le soutien actif aux actions menées par les parents d'élèves des deux établissements.

Mais on peut se demander pourquoi Sophie Meynaud et les autres élus communistes du 18e se sont réfugiés dans une "non-participation au vote", lors du conseil d'arrondissement du 25 juin dernier, quand Roxane Decorte y a présenté un vœu demandant le maintien du collège Guadeloupe. Ce vœu a été rejeté, n'ayant obtenu que les voix des élus de droite.

La situation aurait-elle changé radicalement, ou doit-on comprendre qu'il était impensable, pour les élus communistes, de voter pour un texte proposé par une conseillère RPR quel qu'en soit le sujet ?



Divergences dans la majorité de gauche du 18e à propos du logement et de la construction

Les problèmes du logement et de la construction pourraient bien se trouver au premier plan de l'actualité politique du 18e dans les mois qui viennent. La dernière réunion du conseil d'arrondissement, juste avant les vacances¹, a révélé les tensions qui existent à ce sujet au sein de la majorité de gauche.

Quels logements "sociaux" ?

Déjà, lors de la mandature précédente, entre 1995 et 2001, la question du logement a été une des rares sur laquelle on a vu les élus communistes et socialistes voter différemment. A plusieurs reprises, lorsque venaient en discussion des projets de constructions de "logements sociaux" (HLM) sur lesquels la mairie de Paris demandait l'avis du conseil du 18e (comme la loi l'exige), on a vu les socialistes voter pour, et les communistes, eux, choisir l'abstention.

« Nous sommes pour la construction de logements HLM, expliquaient ces derniers, mais la mairie de Paris prévoit une proportion de logements PLA [à loyer réellement modéré, destinés aux ménages à revenus modestes] beaucoup trop faible par rapport aux logements PLI [à loyer "intermédiaire", destinés aux ménages à revenus plus élevés]. »

Les élus socialistes, eux aussi, déclaraient souhaiter davantage de PLA, mais ils n'en faisaient pas, semble-t-il, une priorité aussi forte que les communistes.

Cette divergence réapparaîtra-t-elle maintenant que la gauche contrôle la mairie centrale de Paris ? Cela dépendra de la politique menée en matière de logements sociaux par la nouvelle municipalité, et il est trop tôt pour le savoir. Mais une nouvelle contradiction vient d'apparaître au sein de la majorité de gauche. Elle oppose maintenant les Verts, nouveaux venus, aux autres élus de gauche. Il s'agit de l'alternative *construction d'immeubles nouveaux ou rénovation des immeubles anciens*.

Château-Rouge, Marx Dormoy

Cette nouvelle divergence s'est manifestée en deux occasions le 25 juin lors du conseil d'arrondissement du 18e. Michel Neyreneuf, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et du logement, avait proposé un vœu attirant l'attention sur l'échec partiel de l'OPAH ("opération programmée de l'amélioration de l'habitat") dans le secteur Château-Rouge : un certain nombre de propriétaires n'y ont pas

effectué les travaux de remise en état des immeubles vétustes (voir l'encadré ci-dessous).

Michel Neyreneuf souhaite donc, pour huit immeubles particulièrement dégradés, une procédure d'expropriation dans le cadre de la loi sur l'insalubrité. Cette expropriation, explique-t-il, devrait aboutir à la démolition de certains de ces bâtiments et la construction d'immeubles neufs à leur place. Pour deux autres immeubles, Michel Neyreneuf préconise l'exécution d'office par la Ville de Paris des travaux de remise en état, aux frais des propriétaires.

Vive opposition des Verts qui ont déploré ce qu'ils appellent « l'hécatombe » des immeubles anciens. Le plan de rénovation du secteur Château-Rouge, ont-ils rappelé, prévoyait déjà la démolition de trente-cinq immeubles vétustes, auxquels les huit en question s'ajouteraient. Les Verts s'y opposent et demandent que les immeubles anciens soient réhabilités et non détruits. En ce qui concerne l'insalubrité, disent-ils, il faut traiter les causes et non les effets, « recourir à un traitement social et non seulement urbanistique ».

En retour, les élus socialistes par-



L'immeuble du 18 rue Marx Dormoy, un de ceux à propos desquels s'est manifestée la divergence entre les Verts et les autres élus du conseil d'arrondissement. En haut de la façade, une pancarte du DAL ("Droit au logement") : « Pas d'expulsion sans relogement ! »

lent de l'urgence à agir, du réel danger encouru par les habitants, de leur honte à laisser des personnes vivre dans de telles conditions.

Michel Neyreneuf explique que les huit immeubles dont il est question sont dans un tel état qu'une réhabili-

tation ne peut guère être envisagée.

Les socialistes, les communistes, ainsi que Michel Neyreneuf (qui n'est d'aucun parti) et une partie des élus de droite, ont voté pour le vœu. Il y a eu une abstention. Les Verts ont refusé de participer au vote.

On a retrouvé le même débat, aussi acharné, un peu plus tard à propos d'un autre vœu, concernant cette fois l'immeuble situé 18 rue Marx Dormoy, l'ancien "Hôtel de France", transformé en logements occupés par des familles démunies, taudis insalubres ignorés par la collectivité publique. Michel Neyreneuf, là encore, préconisait une expropriation pour cause d'insalubrité (donc l'acquisition par la Ville). Là aussi, les Verts ont refusé de participer au vote.

Les deux vœux adoptés mettent le préfet (puisque c'est lui qui prend les arrêtés d'insalubrité) et le maire de Paris devant leurs responsabilités.

On risque de voir la même opposition interne à la gauche se manifester à nouveau dans l'avenir.

Les enjeux du débat

Cette orientation, au sein des Verts, n'est pas nouvelle. Dans le passé déjà, on avait vu certains de leurs leaders actuels au Conseil de Paris, tel Jean-François Blet (élu du 19e arrondissement), critiquer durement la rénovation du secteur sud de la Goutte d'Or ; or la quasi-totalité des associations du quartier étaient favorables à cette rénovation, entre autres *Paris-Goutte d'Or* dont Michel Neyreneuf était à l'époque le président.

Si l'on se souvient de l'état affreux d'un grand nombre d'immeubles de la Goutte d'Or-sud à l'époque, ou si l'on prend la peine de visiter les immeubles vétustes du secteur Château Rouge, on se rendra compte aisément qu'en tout cas une réhabilitation supposerait des travaux extrêmement coûteux. Car tout est à reprendre dans certains bâtiments, y compris les fondations et le gros œuvre.

Des réhabilitations de ce type ont eu lieu par exemple dans le quartier du Marais, mais pour des immeubles dont la valeur architecturale était indéniable ; leur loyer, après rénovation, est maintenant très élevé et ils sont habités par des ménages à hauts revenus, les anciens habitants ayant été chassés vers d'autres quartiers moins "chics".

De telles opérations coûtent cher, et il faut vérifier si elles sont compatibles avec l'objectif de création de logements HLM. Il est certes légitime d'exiger que la rénovation respecte le caractère du quartier, mais cela n'est-il pas possible avec la construction d'immeubles neufs ? Tels sont les enjeux du débat.

Noël Monier

Château-Rouge : dix immeubles vétustes qui ont échappé à la remise en état

Le secteur Château-Rouge a été l'objet de deux OPAH ("opérations programmées d'amélioration de l'habitat"). Une OPAH consiste, sur un secteur délimité, à effectuer d'abord une étude détaillée de l'état des immeubles, puis à offrir aux propriétaires des aides financières de l'Etat, subventions ou prêts avantageux, afin qu'ils effectuent les travaux de remise en état.

Dans le périmètre Château-Rouge, délimité *grosso modo* par la rue Doudeauville au nord, le boulevard Barbès à l'ouest, les rues Polonceau et Cavé au sud, la rue Stephenson à l'est, une première OPAH a été menée de 1995 à 1997.

Elle a été suivie d'une "OPAH ciblée", de 1998 à fin 2000, portant sur vingt-huit immeubles particulièrement dégradés. Cette "OPAH ciblée" avait un caractère plus contraignant pour les propriétaires.

Les objectifs étaient : « redresser les copropriétés en difficulté (cause fréquente de l'insuffisance d'entretien des immeubles), lutter contre le saturnisme, développer l'offre de logements à loyer modéré, et remédier aux situations d'insalubrité ».

Un de ces immeubles (45 rue Myrha) a, depuis, été racheté par la Ville et démolit. On doit construire à la place un bâtiment neuf comprenant cinq logements HLM.

Selon le bilan dressé par l'organisme qui en était chargé, dix-sept des immeubles de "l'OPAH ciblée" sont « en voie de redressement » plus ou moins avancé.

Mais pour dix immeubles, les OPAH n'ont eu aucun résultat : les propriétaires n'ont pas effectué les travaux nécessaires. Le conseil d'arrondissement du 18e a donc voté le 25 juin un vœu demandant à la Ville de Paris et au préfet d'intervenir.

1. Ce conseil d'arrondissement a eu lieu le 25 juin, trop tard dans le mois pour que nous ayons pu en rendre compte dans notre numéro de juillet-août.

marche... Elle peut aussi bénéficier d'une hospitalisation de jour, à la demande de son médecin traitant.

Trente lits sont disponibles en gériatrie et en psychogériatrie pour des bilans, des traitements, ou des rééducations ambulatoires.

L'hospitalisation proprement dite comprend des soins de court séjour (il s'agit dans ce cas de «juguler les situations de crise pour un retour rapide au domicile»), des soins dits «de suite et de réadaptation» (on traite des troubles neuro-psychiatriques «qui risquent de se chroniciser»). Egalement bien sûr des soins de longue durée (Bretonneau dispose de cent cinq lits de long séjour) pour le traitement des démences. Et enfin des soins palliatifs (huit lits).

L'hôpital par ailleurs a mis en place trois équipes spécialisées pluridisciplinaires comprenant infirmier, assistante sociale, psychothérapeute et psychologue. Elles interviennent au domicile des patients ou en maison de retraite, sur demande du médecin traitant, pour évaluer et orienter des patients, ou assurer des soins palliatifs.



La "grand' rue" intérieure, très lumineuse, avec ouverture sur diverses activités, café, ateliers d'ergothérapie, crèche des enfants du personnel, salle de spectacle...

Six unités (90 lits) ont ouvert au cours de cet été. «Nous ouvrirons les huit autres avant la fin de l'année», assure Georges Joniaux, au fur et à mesure des recrutements, quelques postes d'infirmières ne sont pas encore pourvus.» En 2002 ouvrira un centre de formation en gérontologie. La boucle sera bouclée vers 2004 avec l'ouverture d'un centre dentaire.

Jean-François Vuillerme

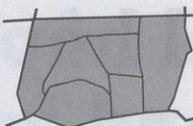
Deuxième partie dans un prochain numéro : *Vivre et travailler à Bretonneau.*



Une des terrasses-jardins.

Photos Francine Bajande (www.chambrenoire.com)

La vie du 18^e



M. Valentin, secrétaire général de la mairie du 18^e, s'en va

Alain Valentin, qui était depuis de longues années le secrétaire général de la mairie du 18^e, a quitté ce poste le 1^{er} août dernier, afin d'entrer dans la carrière préfectorale, avec le grade de sous-préfet. Son successeur ne devrait être désigné qu'au début de septembre. Mme Marie-Dominique Aeschlimann, secrétaire générale adjointe, assure l'intérim.

Secrétaire général d'une mairie d'arrondissement, c'est une fonction qui demande des qualités de diplomatie. Le secrétaire général dirige les services administratifs qui travaillent dans la mairie d'arrondissement. Nommé par le maire de Paris, il dépend de lui, comme tous les fonctionnaires municipaux. Le maire d'arrondissement n'a aucun pouvoir sur ces fonctionnaires, et encore moins sur le secrétaire général. Celui-ci doit cependant tenir constamment compte de l'autorité politique de ce maire d'arrondissement.

L'équilibre est encore plus difficile à tenir lorsque le maire de Paris et le maire d'arrondissement sont de tendances politiques opposées. C'est à cette situation qu'Alain Valentin s'est trouvé confronté entre 1995 et 2001, Jean Tiberi étant maire de Paris et Daniel Vaillant maire du 18^e. Chacun reconnaît qu'il s'en est tiré à son honneur.

Ce n'était pas seulement son travail qui attachait M. Valentin au 18^e. Il était un amoureux de Montmartre et on a pu le voir, dans nombre de manifestations, portant l'écharpe rouge des membres de la République de Montmartre.

Le PCF demande une table ronde sur la scolarisation des enfants handicapés

Deux élus communistes, Nicole Borvo, sénatrice et conseillère de Paris, et Sophie Meynaud, conseillère du 18^e, ont demandé cet été au ministre de l'Éducation nationale, Jack Lang, d'organiser une table ronde sur l'enseignement et la scolarisation des enfants handicapés dans la capitale.

Elles soulèvent le problème général des difficultés éprouvées pour scolariser des enfants «pourtant intelligents». Elles évoquent particulièrement les deux collèges du 18^e dont elles dénoncent la fermeture officiellement programmée, alors même qu'il s'agit des seules structures spécialisées en Ile-de-France pour ce type de handicap : le collège Guadeloupe pour handicapés moteurs et le collège Pierre Villey pour amblyopes (mal-voyants).

Depuis plusieurs années, dès que les deux collèges furent dans le collimateur de l'administration, Nicole Borvo a dénoncé régulièrement la volonté de fermeture de structures «non rentables», et d'intégration forcée, «à la hussarde», en milieu ordinaire des enfants de la Guadeloupe et de Villey. Elle a multiplié les déclarations, les questions écrites et orales ainsi que le soutien actif aux actions menées par les parents d'élèves des deux établissements.

Mais on peut se demander pourquoi Sophie Meynaud et les autres élus communistes du 18^e se sont réfugiés dans une «non-participation au vote», lors du conseil d'arrondissement du 25 juin dernier, quand Roxane Decorte y a présenté un vœu demandant le maintien du collège Guadeloupe. Ce vœu a été rejeté, n'ayant obtenu que les voix des élus de droite.

La situation aurait-elle changé radicalement, ou doit-on comprendre qu'il était impensable, pour les élus communistes, de voter pour un texte proposé par une conseillère RPR quel qu'en soit le sujet ?

Un "Hôpital éphémère" et un chantier retardé

Désaffecté en 1988, l'ancien hôpital Bretonneau a accueilli pendant sept ans, sous le titre *Hôpital éphémère*, des ateliers d'artistes. Puis le chantier de construction du nouvel hôpital, et de l'ensemble de logements qui l'accompagne, a connu quelques mésaventures.

Fondé en 1901, l'hôpital Bretonneau avait été désaffecté en 1988. Dans l'attente d'une décision sur son avenir et afin que les bâtiments ne restent pas vides, l'Assistance publique les a loués en novembre 1990 à l'association *Usines éphémères*, qui y a installé peintres, plasticiens, musiciens et comédiens. Cette association avait été créée en 1987 pour résoudre le problème du manque d'ateliers à des prix abordables pour les artistes ; elle louait avec des baux précaires des bâtiments désaffectés et vides, principalement d'anciennes usines (d'où son nom), et ce jusqu'à leur démolition ou leur transformation.

250 artistes ont donc occupé 15 000 m² d'espace libre dans trois des anciens pavillons de l'hôpital, et en ont fait un lieu de création, d'expositions et de spectacles ouvert sur le quartier.

D'autres pavillons ont été affectés à diverses utilisations de caractère social ; les *Restos du cœur*, notamment, y ont installé un de leurs centres de distribution de vivres.

Cet éphémère dura jusqu'au début de 1997. Cependant, depuis 1994, quand l'AP-HP décida de réhabiliter les lieux et d'y construire un hôpital gériatrique, les beaux jours des artistes étaient comptés.

Il y eut des retards pour démarrer le chantier mais les premières démolitions commencèrent en juin 1996 et l'*Hôpital éphémère* n'eut droit alors qu'à quelques mois de sursis. Fêtes d'adieux, baroud d'honneur de quelques-uns voulant se maintenir contre vents et marées, puis dispersion définitive. Que sont-ils devenus ? Installés pour certains, squatteurs pour d'autres peut-être, mais l'association semble avoir sombré corps et biens.

Inquiétudes des riverains

Quant au chantier, il continua à prendre du retard. L'AP-HP, désireuse de rentabiliser au maximum ses terrains, a affecté environ la moitié de l'espace de l'ancien hôpital à la construction de logements, gérés par l'OPAC et destinés au personnel de l'Assistance

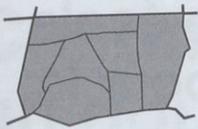
publique (logements habités depuis maintenant plus d'un an), et l'autre moitié au nouvel hôpital de gériatrie.

Mais ce projet suscita l'opposition de riverains inquiets de la «densification» du quartier et, pour ceux qui habitent rue Joseph de Maistre, peu satisfaits de voir s'édifier en face de chez eux des bâtiments au lieu des grands arbres qui autrefois ornaient le parc de l'ancien hôpital.

Le terrain sur lequel avait été édifié en 1901 l'hôpital Bretonneau avait fait partie auparavant du cimetière Montmartre. Pour cette raison, lorsque les travaux commencèrent en 1997, les engins de terrassement mirent à jour de vieux ossements. Cet argument fut utilisé par certains riverains pour tenter d'arrêter le chantier, et réussit effectivement à le retarder.

L'ouverture fut d'abord fixée à décembre 1999, puis au début 2001, mais tout arrive...et le Bretonneau nouveau a accueilli en juillet 2001 ses premiers malades.

M.P.L.



Divergences dans la majorité de gauche du 18e à propos du logement et de la construction

Noël Monier

Les problèmes du logement et de la construction pourraient bien se trouver au premier plan de l'actualité politique du 18e dans les mois qui viennent. La dernière réunion du conseil d'arrondissement, juste avant les vacances¹, a révélé les tensions qui existent à ce sujet au sein de la majorité de gauche.

Quels logements "sociaux" ?

Déjà, lors de la mandature précédente, entre 1995 et 2001, la question du logement a été une des rares sur laquelle on a vu les élus communistes et socialistes voter différemment. A plusieurs reprises, lorsque venaient en discussion des projets de constructions de "logements sociaux" (HLM) sur lesquels la mairie de Paris demandait l'avis du conseil du 18e (comme la loi l'exige), on a vu les socialistes voter pour, et les communistes, eux, choisir l'abstention.

« Nous sommes pour la construction de logements HLM, expliquaient ces derniers, mais la mairie de Paris prévoit une proportion de logements PLA [à loyer réellement modéré, destinés aux ménages à revenus modestes] beaucoup trop faible par rapport aux logements PLI [à loyer "intermédiaire", destinés aux ménages à revenus plus élevés]. »

Les élus socialistes, eux aussi, déclaraient souhaiter davantage de PLA, mais ils n'en faisaient pas, semble-t-il, une priorité aussi forte que les communistes.

Cette divergence réapparaîtra-t-elle maintenant que la gauche contrôle la mairie centrale de Paris ? Cela dépendra de la politique menée en matière de logements sociaux par la nouvelle municipalité, et il est trop tôt pour le savoir. Mais une nouvelle contradiction vient d'apparaître au sein de la majorité de gauche. Elle oppose maintenant les Verts, nouveaux venus, aux autres élus de gauche. Il s'agit de l'alternative construction d'immeubles nouveaux ou rénovation des immeubles anciens.

Château-Rouge, Marx Dormoy

Cette nouvelle divergence s'est manifestée en deux occasions le 25 juin lors du conseil d'arrondissement du 18e. Michel Neyreneuf, adjoint au maire chargé de l'urbanisme et du logement, avait proposé un vœu attirant l'attention sur l'échec partiel de l'OPAH ("opération programmée de l'amélioration de l'habitat") dans le secteur Château-Rouge : un certain nombre de propriétaires n'y ont pas

effectué les travaux de remise en état des immeubles vétustes (voir l'encadré ci-dessous).

Michel Neyreneuf souhaite donc, pour huit immeubles particulièrement dégradés, une procédure d'expropriation dans le cadre de la loi sur l'insalubrité. Cette expropriation, explique-t-il, devrait aboutir à la démolition de certains de ces bâtiments et la construction d'immeubles neufs à leur place. Pour deux autres immeubles, Michel Neyreneuf préconise l'exécution d'office par la Ville de Paris des travaux de remise en état, aux frais des propriétaires.

Vive opposition des Verts qui ont déploré ce qu'ils appellent « l'hécatombe » des immeubles anciens. Le plan de rénovation du secteur Château-Rouge, ont-ils rappelé, prévoyait déjà la démolition de trente-cinq immeubles vétustes, auxquels les huit en question s'ajouteraient. Les Verts s'y opposent et demandent que les immeubles anciens soient réhabilités et non détruits. En ce qui concerne l'insalubrité, disent-ils, il faut traiter les causes et non les effets, « recourir à un traitement social et non seulement urbanistique ».

En retour, les élus socialistes par-



L'immeuble du 18 rue Marx Dormoy, un de ceux à propos desquels s'est manifestée la divergence entre les Verts et les autres élus du conseil d'arrondissement. En haut de la façade, une pancarte du DAL ("Droit au logement") : « Pas d'expulsion sans relogement ! »

lent de l'urgence à agir, du réel danger encouru par les habitants, de leur honte à laisser des personnes vivre dans de telles conditions.

Michel Neyreneuf explique que les huit immeubles dont il est question sont dans un tel état qu'une réhabili-

tation ne peut guère être envisagée.

Les socialistes, les communistes, ainsi que Michel Neyreneuf (qui n'est d'aucun parti) et une partie des élus de droite, ont voté pour le vœu. Il y a eu une abstention. Les Verts ont refusé de participer au vote.

On a retrouvé le même débat, aussi acharné, un peu plus tard à propos d'un autre vœu, concernant cette fois l'immeuble situé 18 rue Marx Dormoy, l'ancien "Hôtel de France", transformé en logements occupés par des familles démunies, taudis insalubres ignorés par la collectivité publique. Michel Neyreneuf, là encore, préconisait une expropriation pour cause d'insalubrité (donc l'acquisition par la Ville). Là aussi, les Verts ont refusé de participer au vote.

Les deux vœux adoptés mettent le préfet (puisque c'est lui qui prend les arrêtés d'insalubrité) et le maire de Paris devant leurs responsabilités.

On risque de voir la même opposition interne à la gauche se manifester à nouveau dans l'avenir.

Les enjeux du débat

Cette orientation, au sein des Verts, n'est pas nouvelle. Dans le passé déjà, on avait vu certains de leurs leaders actuels au Conseil de Paris, tel Jean-François Blet (élu du 19e arrondissement), critiquer durement la rénovation du secteur sud de la Goutte d'Or ; or la quasi-totalité des associations du quartier étaient favorables à cette rénovation, entre autres Paris-Goutte d'Or dont Michel Neyreneuf était à l'époque le président.

Si l'on se souvient de l'état affreux d'un grand nombre d'immeubles de la Goutte d'Or-sud à l'époque, ou si l'on prend la peine de visiter les immeubles vétustes du secteur Château Rouge, on se rendra compte aisément qu'en tout cas une réhabilitation supposerait des travaux extrêmement coûteux. Car tout est à reprendre dans certains bâtiments, y compris les fondations et le gros œuvre.

Des réhabilitations de ce type ont eu lieu par exemple dans le quartier du Marais, mais pour des immeubles dont la valeur architecturale était indéniable ; leur loyer, après rénovation, est maintenant très élevé et ils sont habités par des ménages à hauts revenus, les anciens habitants ayant été chassés vers d'autres quartiers moins "chics".

De telles opérations coûtent cher, et il faut vérifier si elles sont compatibles avec l'objectif de création de logements HLM. Il est certes légitime d'exiger que la rénovation respecte le caractère du quartier, mais cela n'est-il pas possible avec la construction d'immeubles neufs ? Tels sont les enjeux du débat.

Noël Monier

Château-Rouge : dix immeubles vétustes qui ont échappé à la remise en état

Le secteur Château-Rouge a été l'objet de deux OPAH ("opérations programmées d'amélioration de l'habitat"). Une OPAH consiste, sur un secteur délimité, à effectuer d'abord une étude détaillée de l'état des immeubles, puis à offrir aux propriétaires des aides financières de l'Etat, subventions ou prêts avantageux, afin qu'ils effectuent les travaux de remise en état.

Dans le périmètre Château-Rouge, délimité grosso modo par la rue Doudeauville au nord, le boulevard Barbès à l'ouest, les rues Polonceau et Cavé au sud, la rue Stephenson à l'est, une première OPAH a été menée de 1995 à 1997.

Elle a été suivie d'une "OPAH ciblée", de 1998 à fin 2000, portant sur vingt-huit immeubles particulièrement dégradés. Cette "OPAH ciblée" avait un caractère plus contraignant pour les propriétaires.

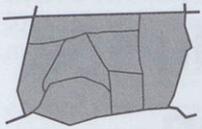
Les objectifs étaient : « redresser les copropriétés en difficulté (cause fréquente de l'insuffisance d'entretien des immeubles), lutter contre le saturnisme, développer l'offre de logements à loyer modéré, et remédier aux situations d'insalubrité ».

Un de ces immeubles (45 rue Myrha) a, depuis, été racheté par la Ville et démolit. On doit construire à la place un bâtiment neuf comprenant cinq logements HLM.

Selon le bilan dressé par l'organisme qui en était chargé, dix-sept des immeubles de "l'OPAH ciblée" sont « en voie de redressement » plus ou moins avancé.

Mais pour dix immeubles, les OPAH n'ont eu aucun résultat : les propriétaires n'ont pas effectué les travaux nécessaires. Le conseil d'arrondissement du 18e a donc voté le 25 juin un vœu demandant à la Ville de Paris et au préfet d'intervenir.

1. Ce conseil d'arrondissement a eu lieu le 25 juin, trop tard dans le mois pour que nous ayons pu en rendre compte dans notre numéro de juillet-août.



Stefanini lâche Séguin

Le député des Vosges paraît de plus en plus isolé au sein de la droite parisienne

Il semble bien que plusieurs leaders du RPR dans le 18^e soient en train de lâcher Philippe Séguin (qui, bien que conseiller de Paris depuis avril dernier, est toujours député des Vosges).

En témoigne un événement annoncé assez discrètement au début des vacances : le 3 juillet a eu lieu l'assemblée constitutive de l'*Union en mouvement Paris*, émanation locale de l'association créée par Alain Juppé pour tenter d'unir les divers courants de droite avant les prochaines élections législatives. Quatre hommes avaient signé ensemble l'invitation à cette réunion : les députés Laurent Dominati (DL), Claude Goasguen (DL), Pierre Lellouche (RPR) et le conseiller régional Patrick Stefanini (RPR).

Le refus des "mis en examen"

Cette liste de noms indique la tonalité de l'opération : elle est en contradiction totale avec la stratégie de Philippe Séguin à Paris.

En effet, celui-ci, lors des municipales du printemps dernier, avait lancé l'anathème contre les "mis en examen", et au premier rang de ceux-ci, outre Tiberi, la famille Dominati : Jacques Dominati, premier adjoint sortant de Tiberi, et ses deux fils Laurent et Jean, tous trois mis en cause dans une affaire de faux électeurs.

Jusqu'au deuxième tour de l'élection, Philippe Séguin avait refusé énergiquement toute alliance avec les tibéristes et les dominatistes. Mais dans le 9^e arrondissement, Pierre Lellouche (RPR) s'était entre les deux tours désolidarisé de cette consigne, et avait fait liste commune avec les tibéristes, provoquant la colère de M. Séguin. Fin juin, Pierre Lellouche déclarait à *Libération* : «*Séguin est politiquement inéligible à Paris. Il n'a pas d'ancrage électoral. Sans Tiberi et lui, il y aurait déjà au Conseil de Paris un groupe fusionné de l'opposition.*»

Des liens anciens avec Juppé

Le fait remarquable, c'est la présence de Patrick Stefanini, leader du RPR dans le 18^e, dans le groupe invitant. Cela n'est probablement pas sans lien avec la rivalité qui, au plan national, a opposé Juppé et Séguin à la tête du RPR. Les liens de M. Stefanini avec Alain Juppé sont anciens : il a été secrétaire général adjoint du RPR lorsque Juppé en était secrétaire général, et membre de son cabinet à Matignon. C'est à ce titre que, lors des élections législatives en 1997, il avait été désigné comme candidat pour le siège de député de Montmartre,

qu'occupait auparavant Alain Juppé.

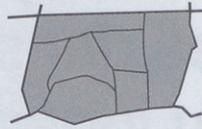
Il a été battu par le socialiste Christophe Caresche. Mais, comprenant que son échec était dû notamment à son "parachutage", il s'est employé depuis 1997 à assurer son emprise sur la circonscription. Il a d'abord pris *au forcing* le contrôle de la section RPR (éliminant Hervé Mécheri et Olivier Régis), puis il a patiemment "labouré le terrain", multipliant les contacts avec les commerçants et les habitants, écoutant les doléances et effectuant des interventions de toutes sortes.

Lors des élections municipales, Patrick Stefanini ne figurait pas sur la liste de Philippe Séguin dans le 18^e - certains s'en étaient étonnés -, mais il était "directeur de campagne" de cette liste. Aujourd'hui la rupture entre les deux hommes semble inévitable.

Pour que les choses soient encore plus claires, Philippe Séguin n'a pas été invité à l'assemblée du 3 juillet. En revanche, Françoise de Panafieu, député de la circonscription *Batignolles - Grandes Carrières nord* (17^e-18^e) et maire du 17^e, l'a été, alors que chacun connaît la rivalité qui l'oppose au député des Vosges pour le leadership du RPR parisien.

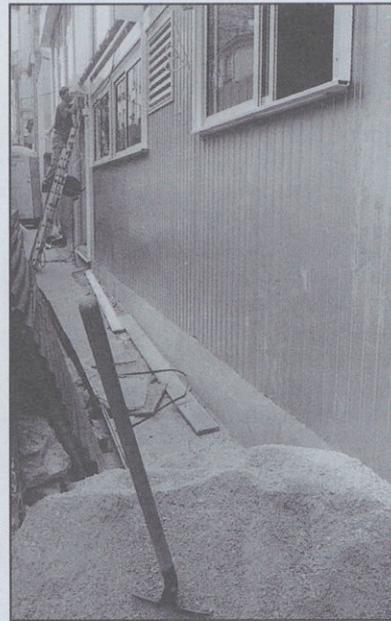
«*Il faut ramener à la politique les électeurs lassés de nos divisions*», a déclaré Patrick Stefanini. Un certain nombre de responsables RPR du 18^e pensent comme lui. Cela prépare-t-il une réconciliation avec Jean-Pierre Pierre-Bloch ? Pour le moment, on n'en est pas encore là. Mais une candidature Séguin aux législatives dans le 18^e paraît de plus en plus improbable.

Noël Monier



Une nouvelle école (provisoire) pour la rentrée 2001

et quatre autres programmées



Noël Monier

Fin août, à dix jours de la rentrée, les ouvriers étaient encore au travail sur la nouvelle école en préfabriqué de la rue Léon. Le chantier a pris du retard. Compte tenu des délais nécessaires pour installer le mobilier, l'école pourra-t-elle ouvrir le 6 septembre ?

Une "nouvelle" école dans le 18^e en cette rentrée, à la Goutte d'Or, rue Léon (en face de l'*Olympic-café*), accueillera quatre classes maternelles. En réalité ce n'est pas une école nouvelle, mais une école provisoire, dite "relais", installée dans un baraquement préfabriqué, pour remplacer celle de la rue Ernestine qui ferme.

Cette dernière a elle-même vécu quelques années dans un préfab avant d'être désaffectée cet été ; le baraquement sera démonté prochainement pour permettre la rénovation

du "secteur Emile Duployé". On construira plus tard, à cet endroit, une vraie nouvelle école, en dur (six classes prévues), qui devrait ouvrir à la rentrée 2003 (si tout va bien).

Par ailleurs, quatre autres projets sont programmés :

- Une école polyvalente (quatre classes maternelles et deux élémentaires) devrait ouvrir 14 rue du Simplon, mais... seulement en 2003.

- Au sud du quartier de La Chapelle, 11 rue Pajol, une école polyvalente (onze classes) est prévue pour 2003, répondant notamment à l'aménagement de l'îlot Caillillé.

- Au nord de La Chapelle, l'école élémentaire de la place Hébert est en cours de construction. Elle doit remplacer les préfabriqués de la rue de Torcy. Elle était annoncée initialement pour 1998, puis 2000, puis 2001. On parle maintenant de la rentrée 2002... (Elle se situera à côté du futur collège de La Chapelle.)

- Depuis plus d'un an on évoque la création d'une école près de la place Clichy, dans les anciens bâtiments du Crédit municipal, 14 rue Forest. Elle répondra aux besoins créés par la construction de nouveaux immeubles dans le quartier des Grandes Carrières. Aucune date n'est prévue.

- Enfin, le programme immobilier en cours entre boulevard Barbès et rue Christiani (dans l'ancienne enceinte de la BNP) nécessitera la construction d'une école. La nouvelle municipalité de Paris a l'intention de la construire, mais pour le moment elle n'est pas programmée.

Renforcement des moyens pour les quartiers en DSU

Une augmentation des moyens dans les quartiers faisant l'objet d'un "contrat de ville" de DSU (développement social urbain) : c'est ce qu'a annoncé la mairie de Paris. Cela concerne, dans le 18^e, les quartiers Goutte d'Or, Porte de Clignancourt-Porte Montmartre, et La Chapelle. Les équipes de terrain devraient y être renforcées.

Trois idées notamment sont au cœur de la réflexion, annonce-t-on :

- des "concierges de rue",
- le soutien à des petits commerces, artisans, associations pour qu'ils puissent occuper les locaux commerciaux en rez-de-chaussée d'immeubles, trop souvent inutilisés,
- des lieux de rencontre ("cafés sociaux" ?) pour les personnes âgées, entre autres pour les immigrants âgés.

Pour la rentrée
qui s'échelonne du 17 septembre au 19 octobre 2001

La femis

recherche pour ses élèves (3 ans 1/2 d'études)
des locations (chambres, studios, deux pièces)
dans le XVIII^e arrondissement.

Merci de faire part de vos propositions en les adressant à :

La femis
6, rue Francœur
75018 Paris

en précisant sur l'enveloppe : LOGEMENT ÉLÈVES
ou en appelant au 01.53.41.21.04

Cantines scolaires : un nouveau contrat, plus exigeant sur la qualité

J eudi 6 septembre, le jour de la rentrée : «*Salade mêlée aux croûtons, escalope de dinde aux olives et pommes noisette, chanteneige, liégeois chocolat*». Menu servi à douze mille enfants et ados fréquentant les 83 cantines scolaires du 18^e. Ce sera aussi le premier à être préparé dans le cadre du nouveau *contrat de délégation de service public* signé avec la société privée Avenance, pour une durée de quatre ans.

Ce contrat va-t-il améliorer le contenu des assiettes ? La lecture du cahier des charges imposé à Avenance le laisse penser. Ses exigences en effet, sur la qualité des produits et les modes de préparation, se sont sensiblement élevées. Des exemples : label rouge pour les ovoproduits et les volailles (avec du «poulet fermier de Loué» !), certification «porc royal» pour le porc, et origine française pour le veau et pour le bœuf (bientôt de retour dans le 18^e).

Produits bio une fois par mois

Plus généralement, toutes les denrées animales utilisées pour les cantines du 18^e devront obéir à de nouvelles spécifications techniques très strictes. Les poissons panés par exemple contiendront moins de matières grasses et plus de poissons : 70 % au minimum, avec deux fois plus de protéines que de lipides dans la portion.

Les enfants consommeront davantage de produits bio. Une fois par mois la première année du contrat, trois fois par mois la deuxième année, trois fois par mois et un menu complet à partir de la troisième année. Mais c'est toujours moins que ce que souhaitaient les élus Verts. La Caisse des écoles espère pouvoir aller au delà, si elle obtient une rallonge financière de la Ville de Paris.

Quant aux entrées chaudes ou froides, souvent critiquées dans le passé, Avenance les préparera dans sa cuisine centrale rue Riquet, étoffée en équipements et agrandie avec un local de préparations froides. Du moins à partir de début 2002, quand les travaux seront terminés. D'ici là, la cuisine centrale du *Syndicat d'agglomération nouvelle de Cergy-Pontoise* fabriquera les repas.

Riquet cuisinera donc davantage «maison» que par le passé. Et les offices s'y mettent aussi, pour cuire les légumes verts au four, à la vapeur. En revanche, Rosny-sous-bois continuera d'élaborer sous vide les viandes rôties et sautées.

De même la technique de la «liaison froide», parfois critiquée pour son altération des saveurs, est conservée. C'est, explique-t-on, une solution fiable en terme de sécurité alimentaire, pour préparer des repas en

Des repas plus équilibrés, des produits de meilleure qualité, et un coût moins élevé pour la collectivité : ce sont les promesses du nouveau contrat pour les cantines du 18^e, négocié par la Caisse des écoles avec la société privée Avenance. Celle-ci continuera donc durant quatre ans à préparer les repas, mais selon un «cahier des charges» plus exigeant.



Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

grand nombre à partir d'une cuisine centrale.

Effort important également sur l'équilibre alimentaire. La composition des menus à *choix dirigé* tiendra compte des nouvelles normes prévues par une circulaire interministérielle publiée le 25 juin dernier. Celles-ci visent à limiter les apports en lipides, et augmenter les apports en fibres et vitamines, ainsi qu'en fer et en calcium. Les progrès supplémentaires proviendront surtout de la qualité des fromages, plus riches en calcium.

Economies pour la collectivité

Côté salles, le réaménagement des selfs va se poursuivre. D'ici 2005, Avenance installera dix-huit nouveaux buffets en accès libre, selon son concept «le self qui fait grandir» qu'elle a commencé d'implanter au cours de son précédent contrat, achevé cet été. Une expérimentation est prévue dans cinq écoles maternelles.

Pas de calendrier encore pour la modernisation des salles de restaurant, qui n'est pas du ressort de la Caisse des écoles. Un audit commandé par la Caisse des écoles a souligné l'état insatisfaisant de beaucoup d'entre elles. «*Nous espérons obtenir de la Ville de Paris un plan pluriannuel de rénovation*», assure Eric Arnaud, conseiller d'arrondissement délégué à la Caisse des écoles.

7,5 millions de francs (1,14 M €) par an ! C'est le montant théorique

de l'économie pour la collectivité générée par ce nouveau contrat. Le prix unitaire de repas scolaire (prix moyen pondéré) qu'Avenance facture à la Caisse des écoles passe de 37,37 F (5,7 €) à 33,03 F (5,03 €). Il diminue ainsi de 11,6 %.

«*Cette économie, explique Eric Arnaud, nous l'avons obtenue surtout par une mise en concurrence, cela n'avait pas été le cas en 1994, lors de passation du premier contrat de délégation en affermage, lorsque M. Chinaud était maire du 18^e. Et par les négociations menées avec Sogeres et Avenance (les deux sociétés finalistes). Enfin, l'actuel mécanisme de révision des prix nous pénalise moins que celui du précédent contrat.*»

La FCPE est contre

Au vu des dernières propositions faites par les sociétés Avenance et Sogeres, courant mai, à l'issue de deux réunions de négociation, Annick Lepetit, maire et présidente de la Caisse des écoles, a proposé le choix d'Avenance, dans son rapport de présentation. «*Elle offre sur la qualité globale du service et sur le prix (moins disant) un avantage certain, expose-t-elle. Il s'agit des deux premiers des trois critères de sélection fixés au règlement de consultation.*» Le 29 juin, le conseil de gestion de la Caisse des écoles adoptait sa proposition : 15 voix pour, 5 contre (trois

élus Verts, et deux parents membres de la FCPE), et 1 abstention.

Le principe de déléguer le service public de restauration pour quatre ans et le cahier des charges ont donc fait l'objet de votes majoritaires. Les Verts et l'union locale de la FCPE ont toutefois exprimé des choix opposés : en l'occurrence, une remunicipalisation de la restauration, en considérant le caractère profondément «social» de ce service public. Et la réinstallation de cuisines sur une grande partie des écoles.

La concertation engagée à partir de 1999 a permis d'aboutir malgré tout à un certain consensus autour des solutions considérées comme les plus réalistes. «*Ce nouveau contrat est l'aboutissement de deux ans de discussions avec tous les partenaires, parents d'élèves et directeurs des écoles, affirme Eric Arnaud. Tous les aspects ont été abordés avec eux. Toutes les hypothèses étudiées par les cabinets d'audits que nous avons*

missionnés ont été examinées. Deux groupes de travail sur la qualité et la sécurité des repas, et sur la facturation des repas ont été constitués.»

Prix : la «carence» supprimée

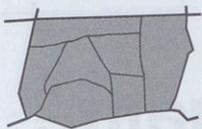
Les familles verront sans doute d'un bon œil la reprise en main de la facturation par la Caisse des écoles. «*Nous allons réaliser la facturation sur la base des pointages des directeurs d'école, indique Laurent Gerboud, directeur de la Caisse des écoles. Mais parce que la réglementation sur la délégation le prévoit, c'est le délégataire qui encaissera les repas. A la Caisse des écoles, et en utilisant notre logiciel.*»

Les prix des repas payés par les familles, qui varient en fonction des revenus et des charges de celles-ci (la collectivité payant la différence avec le prix de revient), sont inchangés pour les quatre premiers niveaux de tarifs. Seul le tarif 5 (quotient familial supérieur ou égal à 3 500 F) subit une légère hausse (1,3 %).

Et la «carence» est supprimée : les familles ne paieront plus les deux premiers jours d'absence non justifiés.

Reste à veiller à la bonne exécution de ce contrat. La Caisse des écoles va renforcer la mission d'un diététicien pour réaliser des contrôles sur site une fois par semaine. Ce sera aussi l'affaire de la commission restauration. Et des parents.

Jean-François Vuillerme



Rue Belliard, une Mission pour aider les jeunes dans leur recherche d'emploi

La "Mission locale pour l'emploi des jeunes", rue Belliard, reçoit des jeunes de 16 à 25 ans, habitant les 8e, 17e et principalement le 18e, pour les aider à lever les obstacles rencontrés sur le chemin de la recherche d'emploi. Reportage.

«**L'**emploi. Notre objectif prioritaire, c'est l'emploi des jeunes, martèle Fabrice Chotard, directeur adjoint de la Mission locale pour l'emploi, située 149 rue Belliard. C'est le même objectif que celui de l'ANPE, mais nous, nous avons la possibilité d'offrir un suivi individualisé au jeune. Celui-ci aura affaire à un même "conseiller référent" tout au long de son parcours avec nous. Il trouvera en ce conseiller un point d'ancrage pour avancer sur tout ce qui freine l'emploi, l'absence de formation bien sûr, mais aussi une situation sociale ou familiale difficile, l'impossibilité, seul, de trouver un logement, le fait d'être dans un état de santé précarisé...» Ou encore tout simplement la difficulté de voir clairement son avenir !

Trouver un emploi, c'est avoir mis toutes les chances, ou au moins beaucoup de chances, de son côté. L'insertion professionnelle va de pair avec l'insertion sociale. Tel est, sommairement résumé, le constat que fit en 1981 Bertrand Schwarz, chargé par le gouvernement Mauroy d'une étude sur l'insertion des jeunes dans la société. Du "rapport Schwarz" sont nées les missions locales pour l'emploi des jeunes - 348 à ce jour en France, dont cinq à Paris - qui ont pour mission de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans. Leur forme juridique est celle d'une association de la loi de 1901 avec la particularité que les administrateurs sont désignés par les financeurs, c'est-à-dire l'Etat, la Région et la Ville.

La Mission locale de la rue Belliard a ouvert ses portes en janvier 1993 sous la présidence, alors, d'Alain Juppé. Elle a compétence pour accueillir les jeunes des 8e, 17e et 18e arrondissements. Ceux du 18e représentent 75 % des 1 336 "premiers accueils" réalisés en 2000. Premiers accueils suivis de beaucoup d'autres : 15 000 heures de consultation dispensées auprès des quelques 3 000 jeunes qui ont fréquenté "Belliard" l'an dernier.

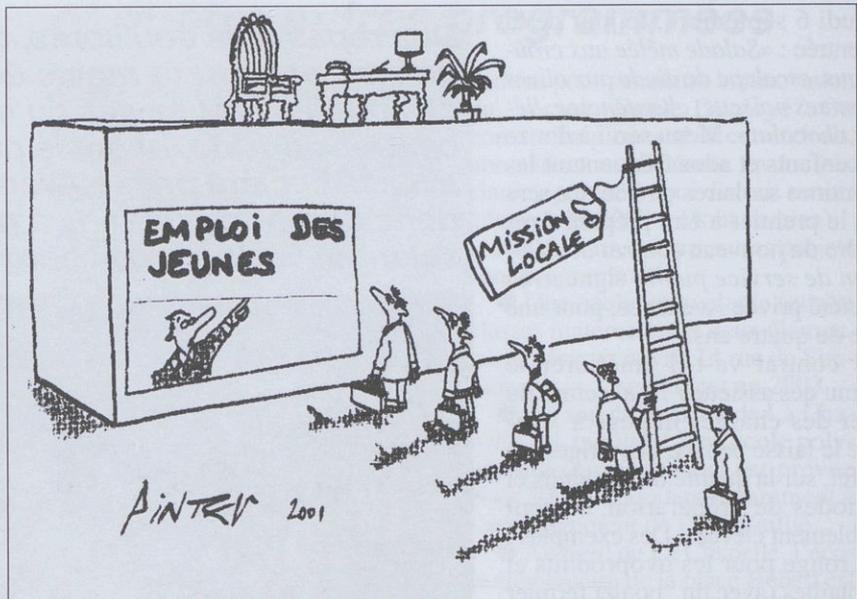
Conjugaison d'efforts

«Le cœur de notre métier, c'est le suivi, reprend Fabrice Chotard. Mais bien entendu il nous faut un point de départ, c'est le diagnostic sur les difficultés rencontrées par le jeune, et donc sur ses besoins, et puis il faut une idée de parcours. L'on démarre, par exemple, en aidant le jeune à régler ses problèmes de couverture sociale et puis on bâtit avec lui un chemin

menant à une formation ou une formation-emploi. En un mot, on définit ensemble des objectifs menant à un projet professionnel.»

Il s'agit donc d'un travail individuel à deux, si l'on peut dire : le jeune avec l'un des huit conseillers de la mission de la rue Belliard, qui est son conseiller référent. Il s'agit également d'un travail collectif : la Mission locale pour l'emploi met en œuvre ce qu'elle appelle le réseau, c'est-à-dire tout le dispositif de droit commun ouvert à tous mais pas forcément accessible par manque d'information, comme les aides, allocations, programmes de formation spécifiques, accès aux administrations.

Et puis la Mission offre un soutien logistique et humain. «Ainsi, l'accès au logement est plus facile pour un jeune accompagné d'un "parrain", d'un bénévole qui travaille avec nous. La première rencontre avec le bailleur se passera mieux, car la preuve est là que le jeune peut avoir de bons rapports avec des adultes. De même le travail fait en commun avec un médecin de l'Hôtel-Dieu. Ne pas se soigner procède de l'exclusion et l'on rencontre à Paris trop de jeunes en diffi-



cultés qui ne veulent pas se rendre dans les services fréquentés par des adultes en état de précarité.»

Mais avant tout, ce jeune qui quitte le monde scolaire, avec ou sans bagage, doit apprendre à entrer dans le monde du travail. Ainsi, la formation que le jeune décidera éventuellement de suivre dans le cadre de la Mission est une formation "professionnelle" visant l'entrée dans la vie active. La Mission est un lieu où les jeunes viennent librement ; un sas collectif, l'accueil. Un travail personnalisé avec un référent. Et tout au long de cette période d'accompagnement, muni des

bases techniques modernes informatisées, le jeune pourra fréquenter l'atelier de découverte des métiers ou celui de recherche d'emploi qui fonctionne tous les matins dans les locaux de la rue Roberval dans le 17e (une annexe, car la Mission n'a pu repousser ses murs), ou encore le "cyber-emplois", espace dédié à la recherche d'emploi sur Internet.

Brigitte Bâtonnier
avec Céline Bouttier et Ludovic Maire

□ Mission locale pour l'emploi des jeunes, 149 rue Belliard (métro Guy Môquet, ou bus 31 arrêt Vauvargues). Tél. 01 44 85 01 18.

Trois parcours de jeunes rencontrés à la Mission locale pour l'emploi

● **Najib** est heureux... et un peu inquiet. Il est à la veille de partir pour un stage de six mois en Irlande dans le cadre d'un programme Trace ("trajectoire d'accès à l'emploi") qui est un dispositif d'accompagnement personnalisé vers l'emploi.

Un CAP de vente en poche, Najib, 19 ans, a fait des petits boulots de manutention, pour se faire de l'argent, comme il dit. Mais il cherche autre chose et fréquente régulièrement la Mission locale depuis un an.

«Une association qui s'occupe de jeunes près de chez moi, rue des Epinettes, m'a parlé de la Mission. Je vais à l'atelier de découverte des métiers trois fois par semaine, et une fois par mois je vois mon conseiller principal pour faire le point, déclare Najib. Je pars pour apprendre l'anglais et faire de la vente... mais pas forcément pour continuer toute ma vie dans la vente. Ce stage, ça va me permettre de savoir ce que je veux faire. On est trois garçons et six filles à partir pour ce stage et c'est la première fois que je quitte Paris !»

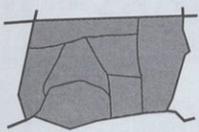
● **Stéphanie**, 24 ans, a quitté l'école en 1995 avec un niveau bac. Petits boulots dans l'accueil et le commerce, Stéphanie poursuit un rêve : devenir hôtesses de l'air. C'est l'ANPE qui vient de la diriger sur la Mission locale afin de l'aider dans son projet professionnel et d'envisager avec elle la possibilité d'un contrat d'apprentissage chez Air-France. «Je me sens bien ici, déclare Stéphanie, on est beaucoup moins un numéro qu'à l'ANPE.»

Sur les conseils de la Mission, Stéphanie a rencontré un steward puis un agent d'escale qui accueille les passagers au sol, enregistre les bagages... «Le mieux pour moi sera peut-être de rentrer à Air-France pour d'abord travailler au sol, puis "grimper" dans l'entreprise pour devenir hôtesses de l'air.» Pour l'heure, Stéphanie fait des démarches pour un contrat d'apprentissage.

Parallèlement, avec le chéquierlangues remis par la Mission, elle entreprend une mise à niveau de son anglais.

● «**Ma seule passion, enfant, c'était un petit caniche**», raconte Jean-Michel, 20 ans. Cette passion des animaux a conduit le jeune Sarcellois, plutôt solitaire, à se mettre en relation dès l'âge de 12 ans avec un vétérinaire pour faire à ses côtés un travail d'assistant bénévole. «Chaque semaine, je me rendais à Paris chez ce véto. J'ai tellement aimé ce travail, et mon patron avait une telle confiance en moi que je procédais au recrutement des assistants "en titre", car je sentais bien ceux qui s'occuperaient le mieux des animaux.»

Jean-Michel a quitté l'école à 16 ans. Depuis deux ans, il travaille comme AVS (auxiliaire de santé vétérinaire) chez "son" vétérinaire. Et fait en même temps une formation de comportementaliste et nutritionniste des animaux. Le SMIC qu'il touche ne lui permet pas de trouver un appartement. Il fréquente régulièrement la Mission locale pour trouver l'appui nécessaire à sa recherche d'appartement. Pour l'instant : rien. Pourquoi ne pas lancer un appel à nos lecteurs ?



Pique-nique PUMA dimanche 16 septembre rue Marcadet

PUMA 18 (Pour une maison des associations dans le 18e) invite les associations de l'arrondissement à un pique-nique dimanche 16 septembre pour débattre ensemble du projet de création d'un tel lieu. Rendez-vous à midi, 75 rue Marcadet, sur le terrain faisant face à l'hôtel Mathagon, ce bâtiment vide et désaffecté qui pourrait justement devenir maison des associations. Venez avec vos sandwichs et vos idées.

Fête des jardins, 22-23 septembre : animations dans six lieux du 18e

La traditionnelle Fête des jardins organisée par la Ville de Paris à l'automne aura lieu cette année samedi 22 et dimanche 23 septembre avec une centaine d'espaces verts à découvrir ou redécouvrir (visites guidées, animations, ateliers...), et le 18e y figure en bonne place.

Ainsi, des animations spéciales auront lieu dans le parc de la Turlure et au square Léon-Serpollet. Une visite-promenade est prévue à l'Évangile, parcours vert reliant le jardin de la Madone au jardin de l'Évangile, le square Paul-Robin et le square Rachmaninov. Enfin, seront ouverts exceptionnellement pendant tout ce week-end le jardin sauvage Saint-Vincent, le jardin des Abbesses et même, cette année, le cimetière du Calvaire, ce lieu secret accolé à l'église Saint-Pierre qui d'habitude n'ouvre qu'un seul jour par an, celui de la Toussaint.

Les sans-papiers à Saint-Bernard cinq ans après

Il y a cinq ans, le 12 août 1996 à l'aube, des effectifs de police considérables évacuaient par la force les 316 immigrés africains sans papiers qui occupaient depuis le 28 juin l'église Saint Bernard à la Goutte d'Or, pour obtenir régularisation et titre de séjour.

Après l'arrivée du gouvernement de gauche en 1997, la plupart des "Saint-Bernard" ont été régularisés. La question générale des sans-papiers n'est pas réglée pour autant.

Pour commémorer l'événement et poser à nouveau la revendication, comme chaque année, environ un millier de personnes, Français et immigrés ont défilé le 25 août dans Paris, jusqu'à l'église Saint-Bernard.

Les associations du 18e discutent de leurs moyens d'agir

Création d'une "maison des associations" et d'équipements de quartier (locaux entre autres), modification du fonctionnement des CICA, naissance de "conseils de quartier" : ce sont quelques-unes des annonces faites lors d'un CICA qui réunissait la municipalité du 18e avec les représentants des associations. Les responsables associatifs y ont exposé leurs problèmes.

Deux cents représentants d'associations réunis le 28 juin dernier, lors du Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA). Objet : discuter – autour du centenaire de la loi de 1901 – du destin des associations en général et de celles du 18e en particulier. Face à une tribune composée d'une douzaine d'élus, toujours aussi solennellement assis dans la salle des mariages de la mairie du 18e, les participants ont d'abord écouté les intervenants.

Pour la dernière fois peut-être... au moins sous cette forme, puisque Martine Timsit, chargée de la vie associative et de la démocratie locale au sein de la municipalité du 18e, a promis, en saluant l'assistance, d'inventer d'autres modes de travail un peu moins guindés, et de créer un comité d'organisation des CICA.

28 et 29 septembre : des "assises de la vie associative"

Annick Lepetit, la maire du 18e, a développé les projets en préparation : celui de la création d'une mai-

La loi de 1901 a cent ans

C'est la loi du 2 juillet 1901 qui, en France, a définitivement établi la liberté d'association, et défini le cadre juridique des associations afin qu'elles puissent avoir une existence légale (pouvoir ouvrir un compte bancaire, agir en justice, recevoir des dons ou des subventions, etc.).

Avant cette loi, les associations avaient été la plupart du temps soumises à autorisation, dotées de capacités d'action restreintes, voire à certaines périodes carrément interdites.

Si quelques précisions ont été apportées depuis sur des points particuliers (régime fiscal par exemple), la loi de 1901 elle-même n'a pas été remise en question et reste une des bases des libertés civiles.

De nombreuses manifestations, réunions et colloques marquent en France cette année son anniversaire.

son des associations tout en travaillant à l'obtention d'équipements de quartier. Elle a également annoncé la tenue les 28 et 29 septembre prochain d'assises de la vie associative où un travail sur la relation avec les élus et les relations entre associations préparera les États généraux de la vie associative qui se réuniront pour l'ensemble de Paris au début de l'année 2002.

Dans son intervention consacrée à l'approfondissement de la démocratie locale, Daniel Vaillant a mis l'accent sur la création, obligatoire dès que sera promulguée la loi sur la démocratie participative de proximité, de conseils de quartier pour les villes de plus de 50 000 habitants.

Cette même loi, actuellement en débat devant les Assemblées, modifiera la loi dite loi PML qui, pour Paris, Marseille et Lyon, répartit notamment les compétences entre mairie centrale et mairies d'arrondissement. Ces dernières devraient dans un proche avenir décider du programme d'implantation de tous les équipements de proximité et des conditions générales d'utilisation de ces équipements.

Comment travailler en toute indépendance ?

Ces propos comme ceux d'Annick Lepetit ont suscité les réactions du public. Quel type de maison des associations souhaitez-vous ? pour développer quels projets ? Comment aura-t-elle les moyens de travailler en toute indépendance ?

Un autre souci souvent exprimé : cette maison ne devrait pas se créer au détriment des équipements de quartier.

Sur les conseils de quartier, le représentant d'une association de quartier est entré dans le vif du sujet en demandant comment seront fixés les périmètres des quartiers, comment établir la représentativité des membres de ces conseils (élus, représentants d'associations, et représen-



tants n'appartenant pas à une association), concluant ses propos d'une mise en garde : «Les conseils de quartier ne peuvent être l'expression d'une génération spontanée.»

Quelles conditions pour utiliser l'espace public ?

Pragmatiques, les participants ont exprimé leurs difficultés quotidiennes – et d'abord le manque de locaux, préjudiciable au développement de projets, quand ce n'est pas synonyme d'arrêt des activités. La difficulté d'utiliser l'espace public, ensuite, pour favoriser l'expression de la vie locale. Difficulté pouvant se résumer ainsi : comment faciliter l'occupation légale de l'espace public pour des fêtes et manifestations ?

Autre sujet de préoccupation, exprimé notamment par des femmes, celui de la reconnaissance du travail bénévole. C'est toute la question du statut des bénévoles.

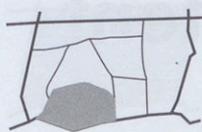
Enfin, la difficulté pour les associations, malgré l'existence dans l'arrondissement d'un journal associatif (le 18e du mois) et d'une télévision associative, de «faire savoir» ce qu'elles savent faire.

Marie-Pierre de la Gontrie, adjointe de Bertrand Delanoë à la mairie de Paris, a présenté la délégation à la vie associative et démocratie locale à Paris, dont elle a la charge. Elle a annoncé entre autres la création d'un bureau dont l'objet sera, en liaison avec l'OPAC et autres organismes de logement et de construction, de «dénicher» des locaux vacants et d'aider à leur répartition auprès des associations.

En outre, la création d'espaces d'affichage destinés aux associations est, pour l'adjointe parisienne, «un chantier prioritaire».

Brigitte Bâtonnier





«Testing» chez Segafredo : SOS Racisme débouté

Le tribunal vient de débouter SOS Racisme de son action en discrimination raciale à l'encontre d'un café de la place des Abbesses, Segafredo. L'affaire remonte au 10 février 2000. Ce jour-là, dans le cadre de ses «testings», SOS avait fait constater, par huissier, le refus de servir deux jeunes gens, l'un d'origine malienne, l'autre d'origine algérienne.

L'affaire cependant était moins patente que dans d'autres testings, car un contentieux opposait depuis des mois le personnel du café et des jeunes du quartier (voir *le 18e du mois* de mars 2000). Un des «discriminés» figurait d'ailleurs parmi ceux qui avaient eu maille à partir tant avec les riverains qu'avec les gens du café. Maladresse de SOS Racisme, peut-être mal informé ou même manipulé.

Le tribunal, dans son délibéré du 6 juillet 2001, explique sa décision au motif que «l'intention délictueuse du café n'était pas ressortie». Interrogé par nous, l'avocat de SOS Racisme a précisé que «même si la Justice a reconnu le testing comme moyen de preuve, il est difficile de prouver qu'au moment précis de l'acte de servir, l'intention coupable, c'est à dire l'intention discriminatoire, est bien existante, et cela même si un véritable faisceau d'indices est bien constitué».

Segafredo est donc exonéré du délit de racisme. Grand bien lui fasse... le café a fermé depuis près d'un an.

Des trous, des p'tits trous...

Non, ce n'est pas drôle, pas drôle du tout : le trou de la rue des Martyrs, une crevasse de 8 mètres de long et 5 mètres de profondeur creusée tout à coup dans la chaussée le 1er mars dernier, n'avait toujours pas été comblé fin août. On a déversé du sable et installé des barrières et basta. Que la rue ressemble à un chantier abandonné, que les riverains et notamment les commerçants s'en plaignent, et que les immeubles risquent de se fissurer, qu'importe !

Autre lieu, autre trou : à la mi-mai, quand on a voulu planter le chapiteau d'*Attitude 18* en bas du square Willette, le sol s'est effondré (une conduite d'eau souterraine pétée, suite probablement à un affaissement de terrain). Là également, on a recouvert le trou de sable et posé des barrières autour. Fin août, le tas de sable nargue toujours les promeneurs.

Montmartre, c'est un vrai gruyère, dit-on. Pense-t-on qu'une visite guidée des trous attirera les touristes en mal de sensations ?

La Fête des Vendanges, samedi 6 octobre : un retour à la tradition

La Fête des Vendanges de Montmartre a lieu chaque année le premier samedi d'octobre : cette année, samedi 6 octobre. Le Comité des fêtes du 18e semble avoir privilégié, cette fois, le retour à une conception traditionnelle : il n'y aura qu'un cortège (et non deux comme ce fut le cas ces dernières années), qui partira à 14 h de la mairie au son de l'accordéon, pour arriver à la vigne vers 16 h, et la vedette reviendra aux confréries vineuses, aux associations folkloriques montmartroises et autres. A signaler toutefois la présence de conteurs en plusieurs points du parcours.

La cuvée 2000 du célèbre vin du Clos Montmartre (avec le raisin récolté l'an dernier), sera en vente (au profit des œuvres du Comité des fêtes) samedi et dimanche, à la mairie et au stand situé tout en haut de la Butte, devant l'église St-Pierre.

Elle est baptisée *cuvée Lapin agile*. Ceux qui l'ont goûtée assurent que c'est un bon cru.

Les ateliers portes ouvertes

Comme chaque année, à l'occasion de la Fête des Vendanges, une soixantaine d'artistes participeront à des **Journées ateliers portes ouvertes**, le vendredi 5 octobre de 18 h à 20 h, le samedi 6 et le dimanche 7 de 14 h à 20 h.

Pour tous renseignements, téléphoner au 01 46 06 00 32 et, le jour venu, s'adresser aux deux points d'accueil, l'espace *UVA-Grand Montmartre*, 9 rue Duc, et la galerie de la *Fondation Boris Vian*, 6 bis cité Véron (derrière le Moulin Rouge) ; on y trouvera une documentation photographique et des plans permettant de s'orienter et de situer les vingt-huit lieux d'exposition.

Foire aux associations : réunion le 25 septembre

La traditionnelle **Foire aux associations**, organisée par UVA, aura lieu dimanche 7 octobre sur la place des Abbesses, de 13 h à 19 h.

Les associations du 18e qui souhaitent y tenir un stand doivent prendre contact avec UVA, 9 rue Duc, 01 42 64 67 64. La participation des espaces pour les stands, etc. est gratuite.

Pour la préparation pratique, une réunion aura lieu mardi 25 septembre à 19 h à UVA ; la présence des associations participantes est indispensable. On y déterminera le programme précis de l'après-midi, la répartition des espaces pour les stands, etc.

Cette Foire aux associations est indiscutablement un lieu de rencontre fructueux, permettant aux associations de se faire connaître du public, et de mieux se connaître entre elles.

«Allovisit», restez «mobile» et baladez-vous à la carte dans Montmartre

Tourister dans Montmartre sans en avoir l'air, bien dégagé, sans ce guide vert déployé qui vous dénonce aux indigènes, loin des troupeaux qui suivent les conférencières et leurs petits drapeaux, mais néanmoins informé, «guidé» dans votre balade, c'est possible depuis le 18 août grâce à «Allovisit», un concept original jouant sur la mobilité et le téléphone mobile.

«Allovisit» a été créé par «Voxinzebox», une jeune société marseillaise qui a d'ailleurs inauguré en juillet l'idée dans la cité phocéenne autour de Notre-Dame-de-la-Garde avant de se lancer à l'assaut de la Butte.

Pour en profiter, il suffit de figurer parmi les trente millions d'utilisateurs du mobile en France, d'acheter une petite carte jaune vif au Syndicat d'initiative de Montmartre, partenaire de l'opération, ou bien dans quelques boutiques avoisinantes, et de gratter (comme au *Millionnaire*) pour découvrir un numéro de code.

Alors, vous téléphonez à «Allovisit», vous leur communiquez ce code, ils enregistrent et c'est parti. Pendant vingt-quatre heures, vous avez droit à l'écoute d'une visite audio-guidée de Montmartre : quinze minutes au total de commentaire qu'on peut à volonté interrompre, reprendre, faire repartir en avant et en arrière. Liberté totale à condition cependant de vouloir écorner un peu son forfait (les frais de communication ne sont pas

compris dans l'achat de la carte, faut pas rêver !).

«Allovisit» propose un circuit type dans Montmartre-village (trente minutes de balade à pied) en sept étapes. Cela démarre place du Tertre, devant le Syndicat d'initiative, pour mener devant l'église Saint-Pierre, puis le musée de Montmartre, la vigne, la place Dalida, la place Marcel Aymé et enfin redescendre au pied du *Bateau-lavoir*. En route, une voix vous explique l'itinéraire et vous chuchote les meilleurs raccourcis ou les

Sacré-Cœur est imprenable, on évoque sa construction controversée et l'histoire de la Commune par la même occasion. Place Marcel Aymé, place à un écrivain fantaisiste et à un comédien-sculpteur.

Rue d'Orchampt, c'est une célèbre chanteuse qui tient la vedette et devant le *Bateau-lavoir*, toute une bohème avec la naissance de l'art moderne.

Rien de didactique, le parcours (qu'on peut prendre à l'envers ou se donner le temps de musarder, sauter une étape...) se veut ludique et convivial. Le commentaire s'entrecoupe de bruits de la rue

d'antan, d'extraits de chansons, d'airs d'accordéon ou de limonaire, de reconstitutions historiques dites par des comédiens et périodiquement, une sorte de trublion, de titi parisien prénommé Aristide, s'interpose et livre des anecdotes savoureuses : les facéties des familiers du *Lapin*, les trouvailles de ceux du *Bateau*... La visite cependant est soigneusement documentée, des experts

ont été mis à contribution dont André Roussard qui a non seulement supervisé et relu le texte mais qui raconte lui-même l'histoire du *Bateau-lavoir*.

Si vous voulez vous faire plaisir ou faire plaisir à la cousine de province, n'hésitez pas. Quant à l'oncle d'Amérique ou Tonton Cristobal, ils devront attendre 2002 où des versions anglaise et éventuellement espagnole sont prévues.

Marie-Pierre Larrivé



détours les plus pittoresques. A chaque «station», on vous raconte l'histoire du vieux Montmartre et des Montmartrois les plus célèbres qui l'ont hanté et le hantent encore. On parle des impressionnistes mais aussi de Suzanne Valadon et de Maurice Utrillo devant le musée. Devant la vigne, on vendange mais on se retourne également vers le *Lapin agile* et l'ombre de Bruant, Max Jacob, André Gill... Place Dalida, où la vue sur le

LES NOMS DES RUES

L'origine des noms de rues dans le 18^e arrondissement

Gens de théâtre aux Abbesses

Charles Dullin au Théâtre de l'Atelier, dans un de ses rôles les plus célèbres, celui de Volpone, dans une pièce de l'Anglais Ben Hecht, contemporain de Shakespeare.



• Rue Dancourt : les mœurs parisiennes

Florent Carton, sieur d'Ancourt ou Dancourt (1661-1725), né de parents de très petite noblesse, tomba amoureux d'une jeune actrice, fille d'un comédien de la troupe de Molière, l'épousa en 1680 et abandonna la profession d'avocat pour devenir comédien. Après cinq ans dans une troupe de province, il entra avec sa femme à la Comédie Française où il fut non seulement acteur, mais aussi auteur, jusqu'à sa retraite en 1718. Il se retira alors en Berry, dans un château acheté fort cher et où il joua au seigneur jusqu'à sa mort - pieuse.

Beaucoup se demandèrent d'où lui venait l'argent, car durant sa carrière de comédien il avait la plupart du temps tiré le diable par la queue. On le soupçonna d'avoir eu, en marge du théâtre, des activités lucratives quoique réprouvées par la morale. On disait qu'il tirait profit, auprès de grands seigneurs, de sa complaisance de mari et de père (il avait deux filles, également comédiennes), et il avait été condamné en 1692 dans une affaire de mœurs.

Il a écrit une soixantaine de pièces de théâtre, quelques-unes longues, en vers et médiocres, mais la plupart courtes et brillantes, qui eurent beaucoup de succès. Il peint les mœurs dissolues de la société parisienne à la fin du règne de Louis XIV, dans des pochades drôles et cyniques qui étaient souvent jouées en complément de programme. Il est, d'une certaine façon, l'inventeur du "théâtre de boulevard".

Dans cette rubrique, nous avons parlé déjà des quartiers Moskova (n° 46), Porte de Clignancourt (47), cités Porte Montmartre (49) et Charles Hermite (50), Simplon (53), Grandes Carrières nord et centre (54, 58), Clignancourt centre (55, 65), Goutte d'Or (59, 62), Evangile (64), avenue de Clichy (66, 67, 68), Lepic-Abbesses (70, 72, 75).

• Rue Seveste : le Théâtre de Montmartre

En 1817, l'acteur Pierre-Jacques Seveste, du Vaudeville, obtint du roi Louis XVIII la direction des théâtres de banlieue. Il dirigea trois salles, à Montparnasse, à Grenelle et la troisième qu'il fit construire à Montmartre par l'architecte Haudebourg, et qui fut inaugurée en 1822 sous le nom de Théâtre d'élèves. Cette salle, qui s'appela ensuite Théâtre de Montmartre, est devenue l'actuel Théâtre de l'Atelier, mais la décoration intérieure a été entièrement refaite au XIX^e siècle.

• Rue André Antoine : le naturalisme au théâtre

Le jeune André Antoine (1858-1943) ouvrit en 1887 son Théâtre libre au 37 de la rue qui porte maintenant son nom et qui s'appelait alors rue de l'Elysée-des-Beaux-Arts (nom qu'elle garda jusqu'en 1951).

Il admirait Emile Zola et ses théories "naturalistes". Son projet était de reproduire au théâtre la "vérité" de la vie quotidienne dans ses détails. Mais ce qui peut être une richesse dans un roman n'est pas automatiquement adaptable à la scène ; Antoine se trouva pris dans de vives polémiques. Et le retentissement de ses idées ne l'empêcha pas de vivre constamment dans la précarité financière.

C'est contre le "réalisme" d'André Antoine que réagirent des hommes comme Paul Fort et Lugné Poë avec leur Théâtre d'art, ou plus tard Guillaume Apollinaire avec sa pièce «surréaliste» *Les mamelles de Tiré-*

sias (créée en 1917 dans le théâtre qui est aujourd'hui le Montmartre-Galabru).

Mais à cette date, Antoine avait déjà lui-même renoncé à ce "réalisme" systématique. Il avait pris en 1896 la direction du Théâtre des Menus Plaisirs, boulevard de Strasbourg, qui devint (et qui est toujours) le Théâtre Antoine, puis en 1906 la direction de l'Odéon, où il montait des mises en scène fastueuses de Shakespeare et de Molière...

• Place Charles Dullin : l'art de la mise en scène

Dullin (1885-1949) avait débuté en récitant des poèmes au *Lapin agile*. A 28 ans, en 1913, il rejoignit la troupe de Jacques Copeau, un des rénovateurs du théâtre en France, au *Vieux-Colombier*. Et en 1922 il ouvrit sa propre salle, dans le Théâtre de Montmartre qu'il rebaptisa l'Atelier.

Charles Dullin a créé, avec Louis Jouvet, Gaston Baty et Georges Pitoëff, le groupe du *Cartel*, qui renouvela l'art de la mise en scène théâtrale, aussi bien en ce qui concerne la direction d'acteurs que pour les décors et les éclairages, et dont l'influence fut sensible pendant plus d'un demi-siècle. Les pièces qu'il monta à l'Atelier allaient du théâtre antique (Aristophane) aux auteurs du XX^e siècle (Salacrou, Marcel Achard), en passant par Shakespeare, Molière, etc.

Après 1940, Charles Dullin a dirigé le Théâtre Sarah-Bernhardt, place du Châtelet, qui est aujourd'hui le Théâtre de la Ville.

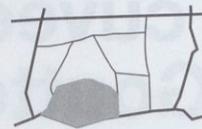
Il joua souvent au cinéma, entre autres dans *Volpone* (1938), dans *Les Misérables* de Raymond Bernard (1933) où il jouait Thénardier, dans *Quai des Orfèvres* de Georges Clouzot (1947)...

• Rue André Barsacq

André Barsacq (1909-1973), après avoir travaillé comme décorateur et comme assistant de Jacques Copeau et de Charles Dullin, a succédé à ce dernier en 1940 comme directeur et metteur en scène au Théâtre de l'Atelier. Il a contribué à faire connaître le théâtre de Jean Anouilh, de Marcel Aymé, de Félicien Marceau. Un de ses auteurs préférés fut aussi Tchekhov.

La vie des quartiers

Montmartre



Bob le flambeur au clair de lune à Montmartre le soir

Lundi 20 août : on n'avait jamais vu autant de monde massé sur le parvis du Sacré-Cœur depuis le jour de l'éclipse du soleil, mais cette fois c'était le soir au clair de lune. A 21 h 30, nous étions bien huit cents (350 futés installés sur des chaises rouges car arrivés avec trois quarts d'heure d'avance, et les autres assis par terre un peu partout) pour assister à la projection sur grand écran de *Bob le flambeur*, le film de Jean-Pierre Melville.

La séance s'intégrait à l'opération "cinéma au clair de lune" organisée par la mairie de Paris et celle de Rome : dix-huit films français et italiens, ayant Paris pour cadre, depuis *A bout de souffle* jusqu'à *Casque d'or*, projetés du 10 au 28 août en plein air (séances gratuites) dans les quartiers où l'action se déroule.

Le 20 août, c'était le tour du 18^e et le public eut droit, avec ce film, à une reconstitution du Pigalle des années 50, celles où le milieu tenait le haut du pavé et où on flambait jusqu'au bout de la nuit. Histoire de Bob, truant rangé mais flambeur invétéré qui se lance dans un dernier coup. Mécanisme de précision comme dans presque tous les films de Melville mais qui s'enraye car les femmes... car le destin...

Plus de huit cents personnes applaudissant ce film en noir et blanc de 1956, huit cents cinéphiles, pour la plupart nés bien après, dont ce gamin de 14 ans qui eut le mot de la fin : «*Ces vieux films, c'était pas moral. On tremblait tout du long avec les gangsters pour que leur coup réussisse. Maintenant, ça explose de partout, on sait que les méchants seront éclatés et on s'en fout.*»

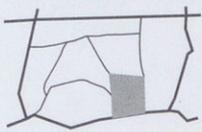
M.P.L.



Une scène de *Bob le flambeur*. Tourné en 1955, ce film était sorti en août 1956 au cinéma Palais Rochecouart, situé alors au 56 boulevard Rochechouart, pas très loin des lieux où se situe l'action.

Le métro Blanche fermé jusqu'au 26 octobre

Dans le cadre de son programme de rénovation des stations, la RATP va entreprendre, à partir du 3 septembre, des travaux à la station Blanche : modernisation de l'éclairage, réfection des carrelages des parois, etc. «*Afin de ne pas allonger les délais et de limiter les coûts, nous avons décidé de fermer totalement la station du 3 septembre au 26 octobre 2001*», explique la RATP.



La cuvée 2001 du "Tableau de bord de la Goutte d'Or" est arrivée

La cinquième édition du "Tableau de bord de la vie sociale à la Goutte d'Or" vient de paraître, avec toutes sortes de renseignements sur le logement, l'emploi, la santé, etc., dans le quartier. Mais il permet aussi de constater les difficultés et les insuffisances des systèmes actuels de collecte des statistiques et des informations sociales.

Le tableau de bord nouveau (cinquième édition) est arrivé... Initié il y a maintenant cinq ans, ce recueil de données statistiques sur la vie sociale de la Goutte d'Or est un outil très envié par les équipes de développement local de France et de Navarre.

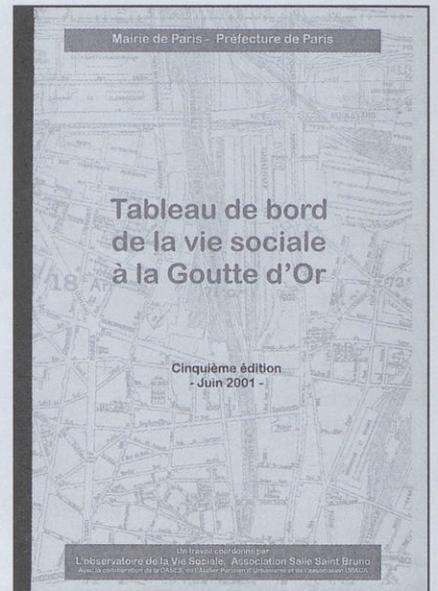
Le recueil est composé autour de six thèmes : la population, le logement et la rénovation, l'activité économique et l'emploi, les ressources et la précarité, la santé, et enfin, l'enfance, la scolarité et les loisirs. La construction de ce document a été coordonnée par l'Observatoire de la vie sociale de la Goutte d'Or (salle Saint Bruno), en

collaboration avec la DASES (Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé de la Ville de Paris), l'Atelier parisien d'urbanisme (Apur) et l'association Uraca.

On peut entre autres y trouver les premiers résultats du recensement de la population de 1999, la répartition des logements dans le quartier, l'évolution du nombre de propriétaires, la taille des résidences principales, les logements neufs livrés sur les périmètres de rénovation, le nombre de relogements, le loyer moyen au mètre carré des une-pièce et deux-pièces dans le parc privé, l'activité économique, le nombre de demandeurs

d'emploi, le nombre des ménages allocataires du RMI, le nombre de foyers imposables. Cet outil permet «de mesurer combien les problématiques de l'emploi, du logement, des revenus ou de la scolarité se rejoignent», explique-t-on à l'Observatoire de la vie sociale.

Il y a cinq ans, ce document avait été imaginé pour toutes les associations et les institutions travaillant sur la Goutte d'Or. Aujourd'hui, il est plus largement diffusé et intéresse des mairies de province, des centres documentaires sur la politique de la ville, des sociologues et des travailleurs sociaux. «Ce n'est pas un ouvrage qui



se lit de A à Z. Au sein d'une même association, et en fonction des missions de chacun, il peut être utilisé de différentes manières.»

Un certain nombre de correspondants ont envoyé leurs statistiques, de l'ANPE à l'Apur, en passant par la Caisse d'allocations familiales, la Caisse des écoles, le centre des impôts, la Chambre des notaires de Paris, l'OPAC, l'INSEE, EDF-GDF.

Pas le même périmètre

Outre les données statistiques pures, ce document révèle aussi combien il est difficile d'obtenir une vision claire de l'évolution sociale du quartier. «L'idée initiale était de partir sur un périmètre fixe et de regarder les évolutions à l'intérieur», mais... l'Observatoire s'est vite rendu compte que les différents correspondants n'avaient pas le même périmètre statistique.

Ainsi, pour l'Apur, le quartier de la Goutte d'Or s'étend de Barbès à Marcadet-Poissonniers mais ne comprend pas la parcelle de logements de la rue Stephenson qui jouxte la voie ferrée du réseau Nord. Pour la Direction des affaires scolaires de la Ville de Paris, une partie du quartier Chapelle a été intégrée. Pour le centre des impôts et la Chambre des notaires, le secteur remonte jusqu'à la porte de Clignancourt. Ce qui peut transformer le maniement des chiffres en exercice de haute voltige.

Les concepteurs du "tableau de bord" préviennent le lecteur dès l'introduction : «Parce qu'il est apparemment simple, mais en réalité parfaitement complexe, le maniement des chiffres peut donner lieu à toutes les confusions, à tous les abus... Ce document, outil de travail et de réflexion, n'a de sens que pris dans sa globalité. Nous attirons votre attention sur le risque qu'il pourrait y avoir à exploiter des indicateurs sans tenir compte des objectifs des organismes qui les ont fabriqués, et des éléments qui ont servi à leur calcul.»

Car la difficulté provient aussi du

La bibliothèque de la Goutte d'Or "délocalisée" au square Léon cet été

La bibliothèque de la Goutte d'Or s'est "délocalisée" pendant les vacances, prenant tous les mardis après-midi de juillet et d'août ses quartiers d'été square Léon.

Elle a participé cette année à une opération inaugurée l'an dernier par la Ville (deux arrondissements concernés en 2000 et cinq en 2001) intitulée "Lectures d'été, bibliothèques hors les murs", consistant à aller à la rencontre des enfants sur leurs lieux de jeux avec des livres. Ainsi, à 16 h, on installe sur un chevalet une grande affiche disant «Venez lire, écouter, raconter des histoires avec nous», on plante un grand parasol blanc, on étend sur les pelouses des tapis de sol bleus jonchés de livres multicolores et, jusqu'à 18 h, on laisse venir les petits enfants, qu'ils aient 4, 6, 8 ans, ou plus – il y en a pour tous les âges. Les mamans avec ou sans bébé sont également bienvenues.

Jérôme Barthélémy, le conservateur de la bibliothèque, et son équipe se sont relayés ainsi tous les mardis d'été, assistés de lectrices, Hélène, Violaine, Katia, Sidonie, Audrey..., emplois-jeunes salariées de l'association "Lire à Paris" et employées par la Ville pour travailler autour de la culture auprès des jeunes enfants dans les crèches, les haltes-garderies, les centres de PMI et les bibliothèques.

Les gamins viennent, une trentaine à chaque séance, certains fidèles



Tous les mardis d'été, les enfants du square Léon ont pu y lire des livres de la bibliothèque, ou se les faire lire par des lectrices (photo ci-dessus).

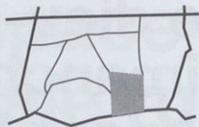
habités d'un mardi à l'autre, d'autres nouveaux venus. Ils papillonnent parmi les livres (albums, BD, documentaires sur les éléphants, la danse, le sport, les étoiles, les monstres, les dinosaures... pas de romans, ce serait trop long à dévorer au soleil). Ils se posent et commencent la lecture. Certains lisent seuls ou à deux, le plus grand montrant au plus petit. D'autres préfèrent la chaleur de l'adulte et se font lire leur livre à haute voix, pour eux seuls blottis auprès de la lectrice, ou à plusieurs. «Même les grands qui savent bien lire aiment qu'on leur lise

une histoire», dit Hélène montrant une longue fillette d'au moins 12 ans, à plat ventre dans l'herbe, écoutant ravie Audrey qui, rien que pour elle, chantonne une comptine.

«Nous ne forçons personne, nous n'allons pas chercher les enfants, nous offrons à ceux qui le souhaitent un temps de plaisir», ajoute Hélène, qui souligne que cette opération d'été «est également une façon de faire savoir que la bibliothèque leur est ouverte, que c'est gratuit et qu'ils y sont chez eux». Dernière séance au square Léon : 4 septembre. ■

La vie des quartiers

Goutte d'or



fait que le mode de recueil des données a évolué dans le temps, ce qui rend difficilement comparables les statistiques 2001 avec celles des années précédentes. «*Les institutions, les structures qui alimentent le "tableau de bord" sont en perpétuel mouvement : changement des hommes, des périmètres, des catégories, des procédures. Toutes ces évolutions rendent fragiles les indicateurs bâtis et rendent surtout fragile leur interprétation.*»

Trois ans pour le recensement

Pour contrecarrer ces difficultés, les concepteurs n'ont pas perdu de vue les questions de méthode et surtout d'éthique. Instrument de mesure de l'évolution du quartier, il est davantage une photographie ponctuelle de la Goutte d'Or qui révèle des tendances qu'un recueil de données à utiliser avec prudence.

Le "tableau de bord" est aussi un révélateur de ce qu'il ne peut pas traiter. Par exemple, on peut se demander pourquoi les chiffres de l'ANPE, et particulièrement l'évolution du nombre des demandeurs d'emploi, s'arrêtent à 1998 alors que le ministère de l'Emploi sort des statistiques mensuelles ? (Il est vrai que ces statistiques mensuelles ne sont pas détaillées par arrondissement à Paris.) D'autres données sensibles au niveau politique ne seront pas disponibles avant 2002, notamment l'évolution de la répartition de la population en catégories socio-professionnelles.

Tout cela qui pose la question de l'efficacité du recensement qui, réalisé en avril 1999, met trois années à sortir ses analyses, surtout dans un quartier en pleine mutation comme la Goutte d'Or. En l'attente de ces données qu'il n'a donc pas pu utiliser pour le "tableau de bord" de cette année, l'Observatoire de la vie sociale de la Goutte d'Or sortira cet automne un document sur les premiers résultats du recensement.

Nadia Djabali

Réouverture de la crèche rue Affre

La crèche de la rue Affre devrait rouvrir lundi 10 septembre. Elle était fermée depuis juin 1998. L'association qui gérait cette crèche privée (70 enfants accueillis), en faillite, avait été mise en liquidation judiciaire. Parallèlement, les locaux nécessitaient une remise en état. Les travaux, assurés par la Ville de Paris, ont duré, duré, mais vont enfin être terminés.

La crèche va donc rouvrir, sous la direction d'une autre association, Mowgli, qui gère déjà d'autres crèches ailleurs. Elle a été sélectionnée sur candidatures par la mairie et agréée par "convention de service public et de mise à disposition des locaux". Une subvention de fonctionnement de 340 000 francs lui a été accordée.

La "Ruée Léon", deuxième édition, du 12 au 15 septembre

Dan Aucante (www.chambrenoire.com)



Les fanfares qui défilent dans les rues sont une des caractéristiques de la Ruée Léon.

(Ici, l'an dernier, dans le square Léon.)

"Ruée Léon", deuxième édition, du 12 au 15 septembre : le festival d'automne à la Goutte d'Or, inauguré l'an dernier par Hervé Breuil autour de l'Olympic café et du Lavoir moderne parisien, recommence cette année avec musique, théâtre, convivialité et toutes ces sortes de choses.

Mercredi 12, pour commencer, **repas de quartier** en plein air et en musique dans la rue Léon à 19 h 30, suivi d'un récital de **chansons d'Agnès Bihl** au LMP à 21 h pour bien digérer.

Jeudi 13, les **Tobrogoï**, fanfare "tziganafricaine" à mobylette, se produisent square Léon à 19 h. On les retrouve en concert à 21 h 30 à l'Olympic. Entre temps, à 20 h, le LMP propose le **chanteur Nicolas Jules** et ses provocations douces, et la fanfare **Jasmine bande**.

Vendredi 14, **concerts de rue** à 18 h, puis **danse** au LMP à 20 h,

par la compagnie **Graines de soleil**, bien connue dans le 18e, suivi de la représentation de **Louise Michel, la vierge rouge** au LMP à 21 h 30. Et, à l'Olympic à 20 h, **musique** avec le groupe de "free musette" **Achille Blick** et la **Compagnie des musiques à ouïr**.

Samedi 15, dès 10 h du matin, **marché africain** (commerce équitable) dans la rue Léon et concert avec **Guy Konkot**. Le soir, pour

terminer la fête, **Fara K** (acid-jazz oriental danse) au LMP à 20 h et les rythmes afro-cubains de **Babacar** à l'Olympic à partir de 21 h 30.

La rue est libre et gratuite, tandis que les spectacles en salles coûtent... 10 francs («minimum», ceux qui veulent payer plus le peuvent). On peut donc se ruer rue Léon.

□ **Lavoir moderne parisien**, 35 rue Léon, 01 42 52 09 14. **L'Olympic café**, 20 rue Léon, 01 42 52 42 66.

L'incendie de la rue Doudeauville : deux morts, cinquante sans abri et une certaine indifférence

Un incendie dramatique – un de plus – a ravagé le 4 août le 54 de la rue Doudeauville. Deux enfants sont morts dans les flammes. A la fin août, les habitants de l'immeuble ne sont pas relogés.

Oussama et Souyla ne rentreront pas en classe. Ce petit garçon de 8 ans, cette adolescente de 13 ans sont morts samedi 4 août dans l'incendie qui a ravagé leur immeuble, au 54 rue Doudeauville.

C'était en début d'après-midi. Tout d'un coup le feu a pris dans les poubelles au pied de l'escalier, il est monté d'un coup. La cage d'escalier s'est embrasée jusqu'au cinquième étage.

Dans le bâtiment abritant au total une cinquantaine de personnes, peu de monde à cette heure-là : un homme qui dormait chez lui au quatrième, sauvé par sa porte fermée à clef. Il s'est brûlé la main en voulant ouvrir, a reculé, s'est réfugié sur son balcon et a pu être évacué par les pompiers. Une femme enceinte de huit mois, au second, a voulu sauter, elle est tombée mais elle est indemne et son bébé aussi. Un enfant handicapé n'a pas été blessé mais, très choqué, il a dû être hospitalisé. Deux autres personnes, habitant sur l'arrière, ont également été sauvées sans dommage.

Mais au troisième, le feu est passé par la porte, sans doute entrouverte, d'un appartement et Oussama

et Souyla y sont morts carbonisés.

Comment le feu a-t-il pris ? Un suspect a été arrêté sur les lieux et mis en examen. A-t-il allumé l'incendie ? Peut-être. Volontairement ou accidentellement ? On ne sait encore mais comment le feu s'est-il propagé si vite ? Si le propriétaire du 54 n'avait pas logé un couple dans le local à poubelles, si donc les poubelles n'avaient pas été installées au pied de l'escalier, si tout un matériel pour travaux, dont du *white spirit*, n'avait pas traîné par terre à côté... se disent les rescapés.

La police débordée

Aïda Mekkas, une jeune femme de 22 ans, permanente à l'association *Dialogue et orientation scolaire* (ADOS) et responsable de l'animation des 6-12 ans, qui habitait l'immeuble, raconte cela. Elle raconte aussi l'incendie et ses suites, la galère des sinistrés de l'immeuble, la solidarité des voisins et une certaine indifférence du côté des autorités.

«A 15 h 30, on m'a prévenue sur mon mobile. Je suis arrivée à 16 h. Les pompiers venaient seulement d'arriver, retenus par les embou-

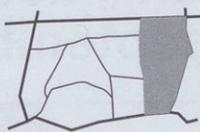
teillages. La police était là. Je m'élançais paniquée. Je me fais bousculer, tutoyer par un policier. Je comprends bien que, pour raisons de sécurité, ils empêchent de passer mais pourquoi être si agressifs alors qu'ils auraient dû au minimum nous rassurer ? Ils étaient débordés mais c'est leur métier de se maîtriser.

«Et puis, la pauvre maman des deux enfants qui était partie faire des courses et qui revenait. On l'a presque envoyé balader, on lui a assuré qu'il n'y avait plus personne dans l'immeuble, que ses enfants ne figuraient pas sur la liste des gens évacués. Elle est repartie, elle a passé l'après-midi à les chercher dans tout le quartier. Je ne sais pas quand on lui a annoncé la nouvelle. Moi, je l'ai su par hasard à 11 heures du soir.

«Nous n'avons jamais revu la maman, son mari et leur grande fille de 16 ans. On nous a dit à la mairie qu'ils avaient été pris en charge, ajoute Aïda. Nous étions tous sur place, dans la rue, les habitants, quand l'élue de permanence de la mairie est venue. C'était Anne Le Strat. Nouvelle élue à la mairie, elle ne savait

(Suite page 14)

Chapelle



(Suite de la page 13)

pas trop quoi faire. Elle nous a simplement proposé de nous faire loger pour le week-end dans un foyer à Tolbiac, dans le 13^e arrondissement. On a tous refusé.

Sans argent, sans papiers

«Nous étions là, sans argent, sans papiers pour certains, ni même un ticket de métro et elle n'avait rien pour nous dépanner. Je ne lui en veux pas, elle n'y est pour rien mais ce que nous n'avons pas avalé, c'est que l'incompétence ou l'indifférence ont continué.

«Le lundi, on a bien eu, grâce à la mairie, une aide allouée par la Caisse d'action sociale (2 500 F pour une semaine) mais après, débrouillez-vous. On a appris par hasard, le mardi, qu'on pourrait récupérer nos affaires, on a demandé à la mairie un camion de déménagement et un box pour les entreposer. On nous a fait lanterner jusqu'au vendredi pour nous dire finalement que ce n'était pas de son ressort. Alors on a déménagé nos affaires nous-mêmes, les descendant par l'escalier aux trous béants.

«Près d'un mois plus tard, personne n'a été relogé alors que nous avons déposé nos dossiers immédiatement. Enfin, quand nous avons demandé un conseiller juridique, celui que la mairie nous a fourni nous a conseillé de ne pas porter plainte avec constitution de partie civile alors que c'est le seul moyen d'avoir accès au dossier, je ne comprends pas.»

La solidarité des voisins

Il y aura plaintes cependant. Les rescapés ont créé une association soutenue par Droit au logement, «Comité DAL 54 rue Doudeauville» afin de porter plainte ensemble et d'exiger un relogement. Une manif est déjà prévue le 4 septembre à la mairie du 18^e à cet effet, rendez-vous à 18 h devant l'immeuble.

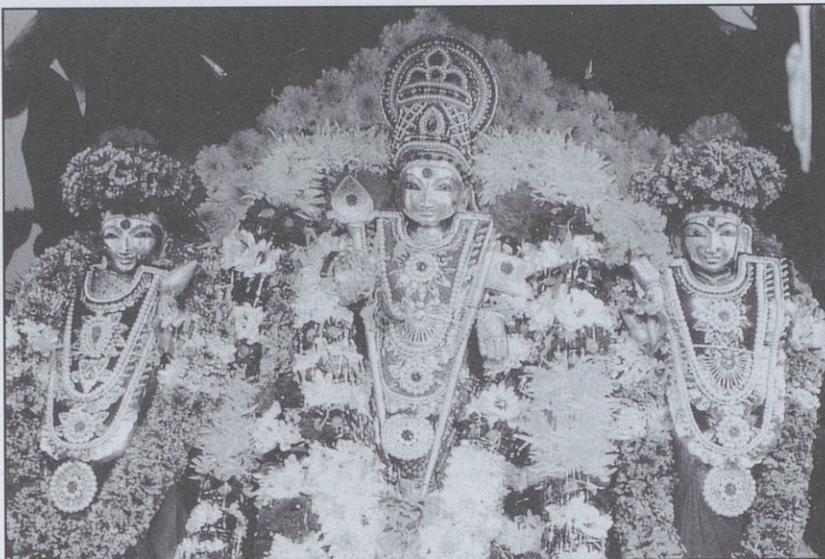
Aïda et les autres soulignent en revanche la solidarité des voisins : «Dès le début, ils ont aidé. Des jeunes du quartier ont déplacé les voitures garées pour permettre l'accès des pompiers. Ce sont eux aussi qui ont tenté d'aider la dame enceinte s'ils n'ont pu l'empêcher de tomber.

«Ce sont également les voisins qui nous ont, cette après-midi-là, donné des sous, prêté des pulls, qui ont téléphoné pour nous aux amis qui pourraient nous héberger, qui ont même hébergé certains chez eux. Les jours suivants, ils ont collecté des vivres, des vêtements qu'ils ont apportés pour nous au café d'en face. Et quand le blessé est revenu de l'hôpital, à peine habillé, pieds nus, c'est la boulangère qui lui a donné un pantalon, des chaussures. Il y a eu une vraie mobilisation. Ça réchauffe le cœur.»

Marie-Pierre Larrivé

Ganesha, le dieu-éléphant, de sortie dimanche 2 septembre avec le Seigneur Murugan

D.R.



Depuis l'an dernier, un deuxième char s'est ajouté à celui du dieu-éléphant Ganesha. Il s'agit du char du Seigneur Murugan et ses épouses.

Le dieu Ganesha, le dieu à tête d'éléphant, est de sortie dans le 18^e, comme chaque année, au quatrième jour du mois de *bhābrapada* (le 2 septembre), à l'occasion de la traditionnelle procession célébrant cette divinité tutélaire, destructrice des obstacles, dispensatrice des dons, celle qu'invoque tout Hindou avant chaque entreprise.

Pour la sixième année, les fidèles se réunissent au temple Sri Manika Vinayakar, rue Philippe de Girard dans le quartier de La Chapelle. A 11 h, le départ du défilé est donné,

descendant vers la rue du Faubourg Saint-Denis dans le 10^e, pour remonter ensuite par les rues Marx-Dormoy, Ordener et Marcadet, le boulevard Barbès, la rue Labat puis reprendre Ordener et regagner le temple.

(L'an dernier, le défilé avait été cantonné dans le 18^e, le maire du 10^e ayant refusé le passage sur le Faubourg-Saint-Denis, où pourtant les magasins tamouls sont nombreux. Ce refus faisait suite à des incidents en juillet 2000 ayant impliqué des Tamouls, incidents qui

n'avaient pourtant rien à voir avec la procession ou le temple. Mais cette année, l'incursion habituelle dans le 10^e est à nouveau programmée.)

Couleurs et senteurs

Couleurs et senteurs tout au long, chaussée lavée avant le passage de la procession, participants purifiés avec de l'eau de rose et du safran, chatoiement des saris des jeunes femmes portant sur la tête des pots de cuivre et de terre emplis de camphre enflammé, ou offrant des spécialités indiennes, blancheur des vêtements des hommes disposant de petits autels tout le long du parcours ou brisant des noix de coco pour s'assurer la prospérité, musique des flûtes et tambours ouvrant la marche et, surtout, défilé majestueux des chars rutilants, celui de Ganesha mais aussi, depuis l'an dernier, celui d'un autre dieu, le seigneur Murugan entouré de ses épouses.

Certains participants viennent de loin : la région parisienne compte 50 000 Tamouls, fidèles de la religion hindouiste, et le temple de la rue Philippe de Girard (d'ailleurs minuscule) est un des deux ou trois seulement existant en Ile-de-France. Ils sont, avec des habitants du quartier, des curieux, voire des touristes, des milliers en tout à se presser à ce défilé, incontournable maintenant du calendrier des festivités du 18^e. ■

Controverse et volte-face au Conseil de Paris à propos des locomotives diesel

La pollution atmosphérique par les locomotives diesel partant de la gare de l'Est n'en finit pas de faire parler d'elle. Elle a été au centre d'un débat agité en juillet au Conseil de Paris.

La contestation de cette pollution, on s'en souvient, est née dans le quartier de La Chapelle. L'école de la rue de Torcy et les rues voisines subissaient régulièrement des pics de pollution dûs au "préchauffage" des grosses motrices diesel de la ligne Paris-Bâle. Sous la pression des riverains, et notamment de l'association *Gare aux pollutions*, des mesures ont été prises : les opérations de préchauffage se font maintenant ailleurs, dans une zone éloignée des habitations.

Mais cela n'a pas supprimé totalement les pollutions, qui concernent en fait tous les quartiers proches des voies, depuis la gare de l'Est.

La vraie solution, c'est l'électri-

fication complète de la ligne Paris-Bâle. Mais celle-ci, pour des raisons techniques et financières, ne sera pas réalisée avant 2010. *Gare aux pollutions* et nombre d'autres associations demandent qu'en attendant, les trains partant de la gare de l'Est soient tirés par des motrices électriques, et qu'un décrochage ait lieu à Gretz-Armainvilliers, à 40 km de Paris, où les motrices diesel prendraient le relais.

Pour six millions

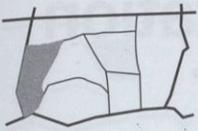
Sur le terrain politique, cette revendication était soutenue énergiquement par les Verts. Le Conseil de Paris avait pris position, à l'unanimité, pour ce décrochage, le 22 juin 1998. Le 23 avril 2001, il avait même voté un vœu souhaitant que Paris participe au financement de la plateforme de décrochage.

Or, lors du vote du budget, pas un franc n'était prévu pour cela.

Roxane Decorte et le groupe RPR ont alors présenté, en juillet, un nouveau vœu préconisant l'inscription immédiate de 6 millions de francs pour cela. Surprise : la municipalité s'y est opposée, et c'est un Vert, Denis Baupin, adjoint chargé des transports, qui a combattu le vœu. «Ce décrochage n'a pas que des avantages, a-t-il expliqué. La SNCF s'y oppose, parce que la plateforme de décrochage coûterait 120 millions de francs, et parce que cela allongerait le trajet Paris-Bâle d'une quinzaine de minutes.»

Le vœu a été rejeté. Les Verts (sauf un) ont voté contre, comme le reste de la majorité de gauche. Mais le malaise parmi eux était évident.

A noter : en janvier dernier, plusieurs députés Verts (dont Yves Cochet) avaient déposé à l'Assemblée une proposition de loi qui, dans l'exposé des motifs, préconisait clairement le décrochage à Gretz ! ■



Un espace de médiation familiale rue Marcadet

Aider à résoudre les conflits au sein de la famille – séparations de couples, successions, relations parents-enfants... – avant tout recours à la justice : telle est la raison d'être du Centre de médiation familiale.

Implanté depuis 1995 à l'extrême ouest de la rue Marcadet, le CERAF-Médiation¹ propose un service de médiation familiale aux couples, enfants et toute personne concernée par une situation conflictuelle au sein de la cellule familiale. Douze "médiateurs familiaux", professionnels, accueillent et suivent les couples sur des cycles de six à dix séances de deux heures.

La médiation familiale peut apporter un soutien à toutes sortes de difficultés personnelles et/ou familiales (succession, relations parents-enfants, etc.), mais dans les faits ce sont en majorité des couples en instance de divorce ou de séparation qui y ont recours.

Le terme de "médiation" est très en vogue ces dernières années dans des milieux aussi variés que la justice, les relations avec les administrations ("médiateur de la République"), la sécurité ("agents de médiation"), le social ("médiation sociale"), et il n'est pas toujours très simple à saisir.

Parfois banal, il est souvent un terme fourre tout. Le principe commun à toute forme de médiation est bien toutefois l'intervention d'un tiers pour la régulation d'un conflit avéré ou la prévention d'un conflit potentiel.

Recrudescence des divorces, émergence du "droit des pères"

C'est sur ce principe, devant la recrudescence du nombre de divorces au début des années 80 et l'émergence de l'idée d'un "droit des pères", que s'est développée la médiation familiale. Plus de dix années après l'apparition de cette discipline, son exercice et son organisation, telle que l'illustre le CERAF-Médiation, est solidement structurée.

La médiation familiale se fonde sur les principes suivants :

- le consentement de chacun des participants,
- la loyauté des personnes et la transparence des informations nécessaires,
- la participation active dans un

esprit de respect mutuel sans violence ni menace,

- la nécessité de suspendre les procédures contentieuses.

Les médiateurs familiaux sont des professionnels d'origines diverses (travailleurs sociaux, juristes, professionnels associatifs, etc.) qui ont

retrouver un dialogue constructif parce que dégagé des enjeux affectifs, dans le respect de soi et de l'autre.

Les cycles de médiation s'organisent autour d'une approche très pragmatique et ont pour objectif de dégager des solutions concrètes qui permettent d'apaiser le conflit : tous les sujets de la vie quotidienne sont abordés (argent, organisation des vacances, des gardes alternées, etc.). Ces solutions doivent être discutées et acceptées par chacune des deux parties.

Les médiateurs familiaux ne sont pas des "divorceurs", dans la mesure où ils interviennent après une décision du couple, mais leur aide permet de retrouver le bon sens qui disparaît dans les moments de tension, tout en protégeant les enfants.

Le CERAF-Médiation de la rue Marcadet accueille le public sur rendez-vous de 9 h à 18 h du lundi au samedi. Il propose également des séances gratuites d'information sur la médiation familiale ouvertes à tous (prochaines séances d'information mardis 11 et 25 septembre de 19 h à 20 h 30), ainsi que des groupes de paroles enfants, adolescents et adultes sur inscription. Association conventionnée, les tarifs pratiqués sont fonction des ressources : le prix d'une séance peut varier de 0 à 500 F.

Sandra Hueber

☐ Contact : CERAF-Médiation, 236 rue Marcadet (métro Guy Môquet). Tél. 01 42 63 05 00. Fax 01 42 63 05 44. E-mail : ceraff@europost.org

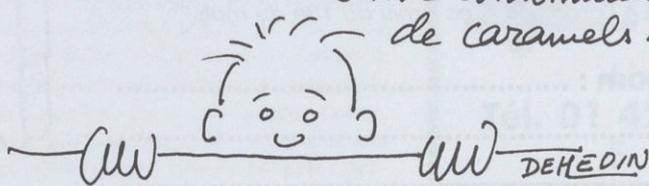


suivi une formation spécifique de médiation familiale, articulée autour de la sociologie, l'économie, la psychologie, le droit et la communication. Cette formation, dispensée dans quelques universités et instituts privés, est cadrée par une charte de formation à la médiation familiale.

Retrouver un dialogue dégagé des enjeux affectifs

Au cours des séances, qui se tiennent dans des salons volontairement intimistes, le médiateur va travailler avec le couple pour trouver des solutions mutuellement acceptables au conflit qu'il traverse. Il s'agit de

*Je viens solliciter
votre entremise
pour une intervention
d'arbitrage entre mes
parents et moi rapport
à ma consommation
de caramels mous*



Môm'artre, pour les enfants après l'école

L'association Môm'artre ouvre ses portes rue de la Barrière Blanche, et propose garde et activités artistiques après la classe pour les enfants de 6 à 11 ans.

Comment concilier les horaires de ses enfants (fermeture de l'école à 18 h) et un emploi souvent prenant ? Voilà la question que se posent de nombreux parents. Si l'on souhaite en plus que ces heures passées sans leurs géniteurs soient pour les enfants une source d'épanouissement, la gageure est grande.

Chantal Mainguené, 34 ans et deux enfants, ne voulait rien de moins. Aussi depuis six ans a-t-elle cherché une solution. Celle-ci est aujourd'hui effective, puisque Môm'artre, son projet, vient d'aboutir : un espace de 130 m² à l'angle de la rue de la Barrière Blanche et de la rue Joseph de Maistre ouvre ses portes pour la rentrée. Réservé la journée à trois artistes aux talents complémentaires, puisque la première est auteure et peintre, la seconde comédienne et sculptrice et le troisième peintre et graphiste, le lieu devient dès 16 h 30 (et jusqu'à 20 h) celui des enfants, qui, après avoir goûté puis fait leurs devoirs sous l'œil attentif de retraités bénévoles, s'adonnent à l'art.

Les artistes animent des ateliers

Chantal Mainguené, elle-même bénévole, a en effet conçu son partenariat avec les artistes comme un échange de services : ils peuvent installer leur atelier dans le local, en échange de quoi ils animent six heures par semaine des ateliers artistiques pour les enfants.

Le but n'est pas d'être une agence de baby-sitting, mais plutôt d'«apporter aux enfants autre chose que ce qu'ils ont à la fois chez eux et à l'école». Et cela à beaucoup d'enfants et pas seulement aux plus aisés, puisque la cotisation annuelle est de 200 francs, et le tarif horaire entre 15 et 35 francs.

Mais les travaux et l'investissement de départ sont lourds, et la dépense mensuelle de l'association est de près de 11 000 francs. Aussi plusieurs coups de pouce ont-ils été bien accueillis. Des fondations privées ont fourni 190 000 francs, tandis que la CAF et l'OPAC ont apporté une aide pour les travaux et le loyer. Les comptes sont équilibrés, l'année s'annonce bien.

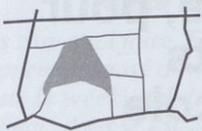
Claire Friedel

☐ Môm'artre, 2 rue de la Barrière Blanche, ouverture le 10 septembre. 01.42.58.54.52. (La rue de la Barrière Blanche est le nouveau nom d'une portion de la rue Etex, entre la rue Joseph de Maistre et la rue Carpeaux.)

1. CERAF = Centre d'études et de recherches pour l'accompagnement familial par la médiation.

La vie des quartiers

Clignancourt



“Wanted”, école primaire pouvant servir de support de pub



“Wanted”, dit cette publicité affichée sur le mur de l'école, à l'angle des rues Hermel et Ramey. L'entrée de l'école, il est vrai, se trouve assez loin (à droite sur la photo : emplacement marqué par un drapeau).

“Wanted”, école primaire pouvant servir de support de pub... Ne cherchez plus, on a trouvé, trouvé le mur de l'école élémentaire du 20 rue Hermel. Depuis cet été, elle s'orne d'un grand panneau d'affichage publicitaire – que la Ville a loué en concession à la société Dauphin par convention de mars 2000 – vantant une marque de biscuit très «wanted» (demandés) comme proclame la pub en grosses lettres noires. C'est un panneau dit “défilant” et il y aura d'autres promotions !

Utiliser un mur d'école pour afficher de la publicité, n'est-ce pas faire quelque peu entorse aux principes de laïcité et de service public loin de toutes préoccupations commerciales ?

En tout cas, ce n'est pas illégal. Les responsables municipaux font état d'une loi de 1979 autorisant les

collectivités publiques à exploiter ainsi, “valoriser” leur patrimoine grâce à de la pub apposée sur des bâtiments municipaux.

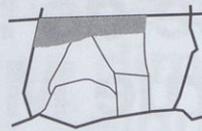
Pour les écoles, il suffit de répondre à certains critères : avoir l'autorisation du directeur et de la communauté éducative qu'il a au préalable consultée (ce serait le cas rue Hermel comme dans trois autres écoles parisiennes), ne pas porter atteinte à la morale, la décence ou l'ordre public, ne pas être visible enfin ni de la porte d'entrée de l'école ni de la cour de récréation.

Rue Hermel, le panneau est en effet posé sur un pan de mur étroit, perpendiculaire à la façade, à l'angle de la rue Ramey.

Tout va bien donc. A quand la pub sur deux autres bâtiments tout proches appartenant également à la Ville : la mairie du 18e et l'église Notre-Dame de Clignancourt ? ■

La vie des quartiers

Porte Montmartre



La concertation sur le futur tramway : déception et contestation

Engagée en mai, la concertation publique sur la future ligne de tramway parisien en rocade autour de la capitale s'est terminée fin juillet et déjà elle suscite une déception des riverains, et même des mouvements de contestation.

La concertation n'a été lancée que dans trois arrondissements du sud, les 13e, 14e et 15e. Cela peut paraître normal car il s'agissait de se prononcer sur un projet déjà décidé dans le cadre du plan Etat-Région 2000-2006 : relier la porte d'Ivry à la porte de Versailles. Mais il est évident qu'une fois ce tronçon construit sur un site choisi, une prolongation éventuelle de la ligne pour cerner tout Paris devra logiquement emprunter un parcours dans la continuité. Si le premier tronçon est construit sur les boulevards des Maréchaux, nécessairement ce sera le site pour tout le tour de Paris.

Or, il n'a pas été demandé aux habitants des trois arrondissements du sud de se prononcer sur l'alternative tramway en surface sur les boulevards des Maréchaux ou bien tramway en tranchée sur la voie ferrée de Petite Ceinture. Le choix était déjà fait, et on a seulement consulté les gens sur l'implantation des rails sur les Maréchaux : au milieu de la chaussée ou sur le côté.

L'affaire semble donc bien “bouclée” : même si la nouvelle municipalité avait affirmé «sa volonté de tenir compte de l'avis du public», le tramway sera implanté sur les Maréchaux, point final. C'est ce que préconisait la muni-

cipalité Tiberi, et la municipalité Delanoë a fait le même choix, en accord avec tous les partis politiques, de droite comme de gauche et y compris les Verts. Ils ont des arguments, notamment le fait que le site des Maréchaux permettra mieux l'interconnexion avec les lignes de métro.

Les associations concernées (riverains des boulevards ou de la Petite Ceinture, ou associations de défense de l'environnement) cependant ne sont pas toutes de cet avis. Majoritairement, elles préféreraient une implantation sur les rails de la Petite Ceinture (voir *le 18e du mois* mai 2001). Elles estiment avoir été «piégées», comme le déclare SOS Paris ; et l'association Petite Ceinture Grand Paris déclare : «Le tramway sur les boulevards des maréchaux aura-t-il pour effet de “requalifier” les abords de ces boulevards, aura-t-il cet effet magique que la gauche plurielle lui attribue, ou ne sera-t-il qu'un placebo coûteux et impopulaire ?»

Les associations demandent un grand débat populaire sur l'environnement et sur les transports parisiens et elles envisagent des actions pour la rentrée.

Affaire donc à suivre, notamment dans le 18e où ceux qui habitent entre boulevard Ney et périphérique craignent qu'un tramway sur le boulevard ne constitue une nouvelle barrière les enclavant plus que jamais et où d'autres se demandent si l'abandon de la voie de la Petite Ceinture ne signifierait pas à terme risque de coulée de béton immobilière plutôt que coulée verte. ■

Soutenez votre journal

Je m'abonne pour un an (onze numéros) 130 F (19,82 €)

Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 230 F (35 €) (130 F abonnement + 100 F cotisation)

Abonnement à l'étranger 150 F (22,87 €)

Je me réabonne pour un an (11 numéros) 130 F (19,82 €)

Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 230 F (35 €) (130 F abonnement + 100 F cotisation)

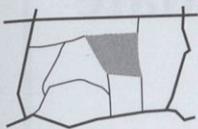
Je souscris un abonnement de soutien, un an 500 F (76,23 €)

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de “Les Amis du 18e du mois” 57, rue de Clignancourt, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :





Virgin : les travaux ont commencé

C'est en juillet que les bulldozers ont commencé la démolition des bâtiments RATP situés 118-126 rue du Mont-Cenis. Le groupe Virgin France (édition de disques) avait acquis la parcelle afin d'y installer son siège social. La réception du chantier est prévue pour fin 2002. Confié à l'agence d'architecture Renzo Piano Building Workshop, le projet comprenait, dixit Virgin, «la démolition partielle des existants, mais la conservation des deux pavillons rue du Mont-Cenis». En fait de "démolition partielle", on peut parler de démolition quasi totale avec seulement la conservation des deux pavillons. Six bâtiments et un transformateur ont été rasés. «Disparus la grande bâtisse en briques saumon et blanches et les ateliers de ver-

re et métal... quand j'ai vu le massacre, ça m'a donné envie de pleurer, explique une riveraine. Tout ce qui nous reste, c'est l'espoir que les nouvelles constructions soient de qualité.»

Le projet prévoit la construction de quatre bâtiments d'une hauteur maximum de 12 mètres destinés aux bureaux et au parking (64 places) avec l'aménagement d'équipements collectifs privés (un espace polyvalent de diffusion et un restaurant).

L'implantation du siège social de Virgin France prévoit un volet "animation" en direction des jeunes du quartier. Un Village Virgin comprendra un Net Community Center d'une capacité de trois cents places permettant d'organiser des réceptions, réunions, conférences, projections,



Nicolas Gallon

Les riverains espéraient que l'on conserverait au moins la façade des bâtiments, qui donnaient au quartier son caractère. Mais les architectes ont tout démoli, ne gardant que les deux pavillons sur le côté.

concerts, et des diffusions sur internet, et un hall d'exposition. La Ville de Paris a décidé d'« accompagner » ce projet, il reste à savoir à combien s'élève cet « accompagnement » ?

Un problème demeure : la ville ne

pouvant pas accorder de subventions à une société privée, Virgin devrait acquérir une licence d'entrepreneur de spectacles, ce qui permettrait à la municipalité de verser des subventions liées à la programmation de cet espace. ■

Simplon, le plan de circulation (suite mais pas fin)

Environ 1 500, c'est le nombre de signatures que la pétition lancée par l'association le Village Simplon aurait recueillies. «Avant de lancer la pétition, on se disait que si on collectait 500 signatures ça serait génial, on ne s'attendait pas à cela. On n'est pas des militants, c'est le nouveau plan de circulation qui nous a incités à réagir», expliquent les membres du Village Simplon. Il faut dire que la nouvelle organisation des déplacements dans le quartier Simplon a suscité des réactions très vives¹.

Le prolongement du 302

Le nouveau plan de circulation établi par la préfecture depuis le 31 mai résulte de deux décisions : le prolongement de la ligne de bus 302 jusqu'à la gare du Nord, et la poursuite de la mise en place du "quartier tranquille".

Pour signaler les inconvénients générés par ces changements, le Village a envoyé des dossiers tous azimuts, à Annick Lepetit (mairie du 18e) à Dominique Lamy (adjoint au maire du 18e chargé de la voirie), à Daniel Vaillant, à Christophe Caresche (député du secteur), à Bertrand Delanoë, à Denis Baupin (adjoint à la voirie à la mairie centrale), au préfet de police.

«C'est quand les gens subissent des nuisances qu'ils commencent à bouger», explique M. Malphettes, un des créateurs de Village Simplon. Nous ne sommes pas contre le passage d'un bus dans la rue des Poissonniers. Nous sommes conscients que pour diminuer la pollution il faut que les automobilistes acceptent de prendre les trans-

ports en commun. Mais il faut que parallèlement, les aménagements soient pensés correctement. Depuis le changement du plan de circulation, il est devenu impossible de circuler dans le quartier, y compris pour les bus. Le 302 et le 60 sont pris dans les embouteillages. Cela n'incitera pas les automobilistes à changer leurs habitudes.»

Le quartier tranquille

L'association Mieux vivre au Simplon, elle, est associée depuis trois ans à la réflexion sur l'aménagement du quartier tranquille, qui a pour priorités la sécurité des piétons et la lutte contre la pollution atmosphérique et les nuisances sonores. MVS reconnaît que des choses restent à améliorer : «On pouvait craindre en effet – et cela s'est confirmé – un report massif de la circulation, avec son cortège de nuisances sonores et polluantes, sur le seul axe de pénétration désormais ouvert dans le quartier, en dehors du boulevard Ornano : la rue des Poissonniers.»

Du côté de la mairie

Du côté de la mairie du 18e, Dominique Lamy prépare une réunion qui aura lieu en septembre afin de mettre à plat les problèmes, afin aussi que les personnes qui ne se sont pas estimées consultées puissent être présentes.

«Des améliorations sont possibles rapidement, notamment la modification du réglage des feux au carrefour Ordener-Poissonniers et rue des Portes Blanches. Il est peut-être aussi nécessaire de changer le sens de la circulation dans certaines rues», explique l'adjoint à la voirie. Car ces transformations ont eu un effet pervers : des automobilistes utilisent

maintenant la minuscule rue du Nord et les passages Kracher et Duhesme comme "itinéraire malin".

Cependant, à la mairie, on apprécie de manière très mitigée la polémique et surtout les conditions d'élaboration de la pétition. «Dans ce genre de cas, ne réagissent que les gens qui sont hostiles... Le "quartier tranquille" a été mis en place par la précédente municipalité de Paris, et nous l'avons approuvé, parce que les riverains disaient qu'ils en avaient marre que leur quartier soit traversé par des automobilistes qui prennent la rue des Poissonniers et la rue de Clignancourt pour des autoroutes», explique Dominique Lamy. En matière de concertation, il y a eu une dizaine de réunions organisées, tout le monde pouvait venir. Maintenant il faut laisser le temps au dispositif de se mettre en place, et s'il y a des modifications à fai-

re, cela reste à décider ensemble.»

Au Village Simplon, on a le sentiment que la mise en place du "quartier tranquille" a privilégié l'intérieur du secteur mais que les bords n'ont pas été étudiés. «Le nouveau plan fait qu'une partie du quartier est sur-occupée par les voitures. On ne veut pas que le quartier soit divisé en zones où on dort et zones où on ne dort pas.»

Toutes ces difficultés laissent entendre qu'il apparaît désormais nécessaire de réfléchir sur les dispositifs à mettre en place pour que le plus grand nombre d'habitants puisse donner son avis. Il reste aussi à imaginer les modalités d'arbitrage et de gestion des intérêts contradictoires qui ne manqueront pas de s'exprimer, d'autant plus que le quartier Simplon est aujourd'hui l'objet d'une grosse opération de rénovation.

Nadia Djabali

Impression Diffusion Graphique

L'imprimerie coopérative

au service de votre

communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents,
un service complet
pour répondre à vos besoins.

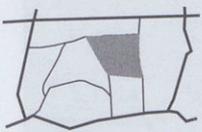
4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

E-mail : idg.scop@wanadoo.fr



1. Voir notre dernier numéro. Voir aussi, en page 2 ce mois-ci, le courrier de Thierry Laigle, directeur de l'école du 7 rue Championnet.



Une brochure sur le patrimoine du quartier Simplon

Pour les Journées du patrimoine, qui cette année ont lieu les 15 et 16 septembre, un appel à initiatives avait été lancé par la mairie de Paris aux associations parisiennes. *Mieux vivre au Simplon* a décidé d'y répondre en élaborant une petite brochure sur l'histoire et le patrimoine de son quartier, tant sur le plan architectural qu'humain.

Aux dernières nouvelles (fin août), un certain nombre d'articles avaient été rassemblés, et les animateurs du projet s'attaquaient à la mise en forme. Initiative à imiter. Nous tiendrons nos lecteurs au courant.

22 septembre : repas de quartier au Simplon

L'association *Simplon en fêtes* convie, samedi 22 septembre, les habitants du quartier Simplon («*et autres*») à son troisième repas de quartier. Il aura lieu au square Henri Sauvage, rue Boïnod. Pour y assister, trois conditions :

1. concocter un ou plusieurs plats de son choix,
2. prendre sa chaise sous son bras,
3. apporter sa bonne humeur et son désir de rencontrer ses voisins de quartier.

Contact : 01 42 23 32 76.

Une mise au point de l'Association Poissonniers

À la suite d'un article paru dans notre n° 72 (avril 2001) et consacré à l'association *Aider agir 18e*, nous avons été contactés par l'Association *Poissonniers*, citée dans un passage de l'article, dont le président, Dominique Chapier, nous a demandé de publier cette mise au point :

«*Lors de cette parution, des faits inexacts ont été rapportés.*

Nous partageons un local avec d'autres associations, dans lequel nous avons fait installer un téléphone qui n'a jamais été cadenassé. Nous avons mis à disposition un photocopieur pour lequel nous avons proposé une participation aux coûts de fonctionnement (20 centimes par photocopie). L'association Aider agir 18e nous a signalé que l'utilisation du photocopieur ne les intéressait pas.

Il a été évoqué aussi une expulsion de locataires. Celle-ci était consécutive à de très importants arriérés de loyers et justifiée par une procédure légale.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée et vous rappelons que nous avons plus que jamais besoin de bénévoles.»

Télé-Montmartre pourrait être candidate à une fréquence sur la future "télévision numérique hertzienne"

Le lancement de la *télévision numérique hertzienne* ou *terrestre* est prévu pour la Noël 2002 ou le début de 2003. A cette date, les téléspectateurs pourront choisir entre trente-trois chaînes (télévisions ou services interactifs), en plus bien sûr des chaînes du satellite et du câble. Trente-trois seulement, car le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) veut, pour garantir la qualité maximum de transmission, éviter de sursaturer les canaux.

Le CSA a lancé le 24 juillet un appel à candidatures. Les chaînes de télévision existantes et les nouveaux prétendants ont jusqu'au 29 novembre pour déposer leur dossier. Les créateurs de *Télé-Montmartre* (le Centre d'animation des

Abbesses) ont depuis plusieurs mois annoncé leur intention d'être candidats. Seront-ils en mesure de concrétiser cette ambition, et avec des arguments suffisants pour que leur candidature soit retenue ? Les vacances ne nous ont pas permis de connaître avec précision leurs décisions à ce sujet.

En décembre, le CSA devrait publier la liste des candidatures recevables, en mars 2002 aura lieu la pré-sélection des projets, en fonction entre autres de critères économiques permettant de garantir leur viabilité. Et au quatrième trimestre 2002, le CSA procédera à la sélection définitive et l'attribution des autorisations d'émettre.

Il y aura six "multiplex", offrant en tout trente-trois chaînes. Deux

multiplex seront réservés au service public de télévision, qui ne devrait utiliser pour lui-même, sur ces deux multiplex, que huit chaînes sur onze possibles ; trois programmes resteront donc à attribuer à des télévisions locales. En plus, à Paris, il y aura un septième "multiplex" destiné spécialement à des chaînes numériques hertziennes locales ou de proximité. C'est sur ce canal que *Télé-Montmartre* pourrait être candidate.

Le CSA envisage une répartition "équilibrée" entre chaînes gratuites et chaînes à péage. Mais la grande question, sur laquelle il n'a pas donné d'indications, c'est : les critères de sélection feront-ils place à des télévisions de caractère associatif, non commerciales ?

18^e

CULTURE

«Pour avoir des subventions, faites connaître vos projets culturels», annonce la mairie du 18e

Lors du CICA de la fin juin (voir page 7), Danielle Fournier, maire adjointe du 18e chargée de la culture, a lancé un appel à projets dans le cadre des deux dotations attribuées par le nouveau Conseil de Paris, (5 F et 7 F par habitant), l'une au titre de la démocratie locale, l'autre pour l'animation culturelle de proximité.

Dans le 18e arrondissement, un "comité de pilotage" est instauré pour que l'attribution se fasse dans la concertation. Un dossier (simple) appelé "Dotation à l'animation culturelle de proximité" est à retirer à la mairie aux heures d'ouverture et

à retourner impérativement avant le 28 octobre par tout porteur de projets (personne physique, représentant d'association) répondant à l'un ou l'autre des deux critères d'attribution de la dotation :

- soit des actions favorisant, en milieu scolaire et périscolaire, l'accès à l'art et à la culture et les pratiques artistiques et culturelles,
- soit le soutien à une politique culturelle de proximité. Il s'agit là d'encourager les initiatives locales, comme les fêtes et événements de quartier, mais aussi les projets d'artistes travaillant dans les quartiers en contact avec les habitants.

Il s'agit également de favoriser l'existence de lieux de diffusion artistique et culturelle de proximité appelés à travailler en réseau.

Les montants attribués seront rendus publics.

Ateliers musicaux pour enfants à la Halle Saint-Pierre

La Halle Saint-Pierre inaugure cet automne un atelier musical pour enfants de 4 et 5 ans. Il ne s'agit pas de "dresser" des virtuoses mais de développer l'imaginaire en même temps que l'oreille musicale, associer les sons à des couleurs et des textures, le geste musical à celui du plasticien, transformer la partition en tableau et inversement.

Journée portes ouvertes samedi 29 septembre, lancement des ateliers en octobre, tous les samedis (sauf vacances scolaires) de 10 h à 11 h et de 11 h à 12 h. Tarif annuel : 1 200 F.

☐ Halle Saint-Pierre, 2 rue Ronsard. Contact : 01 42 59 69 70.

Une signature d'Henri Gougoud

■ La librairie de la Halle Saint-Pierre invite, le 15 septembre (15 à 17 h), à la signature du livre *Contes d'Asie* (Seuil jeunesse) par l'auteur Henri Gougoud et l'illustrateur Olivier Besson, et présente du 6 au 30 septembre une exposition des gravures d'Olivier Besson.



PARIS18.NET

La vie de votre quartier sur Internet



Rendez-vous sur

www.paris18.net

Louise Michel la rebelle

Louise Michel ne quitte pas l'actualité : après plusieurs livres sur elle (voir notre numéro 65), une pièce de théâtre lui est consacrée (au LMP ce mois-ci, voir page 22). Héroïne de la Commune, romantique, généreuse, puis, après son retour de déportation, devenue une des grandes figures du mouvement anarchiste, c'est à Montmartre que Louise Michel a commencé à connaître la célébrité.



ce fut pour elle lorsque son "père" épousa une autre que sa mère, qui pourtant continuait de vivre au château. Et encore plus lorsque son "père" lui expliqua qu'il était en fait son frère, et que celui qui avait séduit la jeune domestique Marianne Michel, c'était le vieux chef de famille...

Le drame intime qu'elle raconte là, elle ne l'avouera probablement à personne d'autre. Pendant près de trente ans, elle continuera d'écrire fidèlement au Grand Poète (majuscules obligatoires). Sa dernière lettre à Victor Hugo date de mai 1879. De Nouvelle-Calédonie où elle a été déportée après la défaite de la Commune, elle envoie encore des vers au "Cher Maître".

Elle a rencontré Hugo trois fois : en 1851 lors d'un voyage à Paris où sa mère l'avait accompagnée – elle ne dira rien de ce qui se passa là –, puis deux fois en 1870, après la chute de l'Empire et le retour d'exil de l'écrivain. Hugo a cette année-là 68 ans, mais c'est encore un grand séducteur. Louise Michel en a 40.

Dans un de ses *Carnets*, Hugo écrit, en date du 13 septembre 1870 : « Vu Enjolras (L. Michel) n » et le 18 septembre : « Vu Enjolras (une heure de voiture, 2F,50) ». Que signifie la mystérieuse lettre n, que l'on trouve souvent dans les carnets de Hugo suivant des noms de femmes ? Selon certains de ses biographes, cela signifie nue, selon d'autres cela signifie non. Dans le cas de Louise Michel, cette deuxième interprétation est la plus probable, car elle lui écrit peu après : « Maître, êtes-vous bien fâché contre moi ? »

On ne trouve dans la vie de Louise Michel aucune trace d'une relation amoureuse avec un homme, si l'on excepte son sentiment platonique pour le "communard" Théophile Ferré. Elle se vantera de n'avoir « jamais été le potage d'un homme » et c'est probablement à juste titre qu'on l'a surnommée *la Vierge rouge*.

Le tyran Dioclétien

En 1851, après la mort de sa "grand-mère", les héritiers Demahis font sentir à Louise sa bâtardise. Dans *l'Echo de la Haute-Marne*, elle a publié quelques vers sous la signature Louise Demahis : elle avait l'habitude d'être appelée par ce nom. La veuve de Laurent Demahis, son

"père", lui fait pour cela une scène violente. Désormais, elle ne sera plus que Louise Michel.

Elle quitte bientôt le château, vendu par les héritiers, et travaille comme institutrice dans plusieurs villages de Haute-Marne. Elle s'y fait remarquer pour ses opinions de gauche. Le préfet la convoque un jour pour qu'elle s'explique sur un article d'elle paru dans le journal local, et consacré à l'empereur romain Dioclétien présenté comme un tyran ; le préfet y a vu des allusions à Napoléon III et Louise lui confirme qu'il ne se trompe pas.

L'école de la rue Houdon

En 1856 elle vient à Paris. Elle s'installe avec sa mère à Montmartre, à la fois pour suivre son rêve d'une carrière littéraire et pour se trouver plus proche des mouvements d'opposition à l'Empire, car dès ce moment, elle a des idées politiques et sociales très avancées.

Elle publie des recueils de vers, *Lueurs dans l'ombre*, *Plus d'idiots plus de fous*. Elle est un temps secrétaire bénévole de l'*Union des poètes*, puis de la *Société démocratique de moralisation* qui s'occupe de procurer un emploi aux jeunes filles seules afin qu'elles échappent à la prostitution. Elle a d'abord acheté un externat, 5 rue des Cloÿs, puis ouvert une école 24 rue Houdon, où avec l'aide de sa mère et d'une institutrice assistante elle reçoit deux cents fillettes, la plupart de familles très pauvres.

Elle commence à écrire dans les journaux d'opposition à l'Empire, utilisant le pseudonyme masculin d'Enjolras, nom d'un des personnages du roman *les Misérables* publié en 1862.

Une médecin nommé Clémenceau

Elle rencontre les journalistes Rochefort, Jules Vallès, l'ouvrier relieur Varlin, leader de l'*Association internationale des travailleurs*, et Théophile Ferré, un jeune révolutionnaire, frère d'une de ses amies, Marie Ferré. Tous ces hommes seront en 1871 membres de la Commune.

Elle fait aussi la connaissance d'un médecin du quartier, Georges Clémenceau, qui a son cabinet rue Forest et soigne les familles de ses élèves. Clémenceau, républicain mais pas révolutionnaire, sera élu en décembre 1870 maire du 18^e.

(Suite page 20)

En août 1850, Victor Hugo reçoit une lettre en vers d'une jeune fille inconnue. Elle a 20 ans, elle signe Louise Michel-Demahis.

Les soixante-dix vers sont d'un romantisme très conventionnel – « Je suis triste ô poète / et sous ton vert laurier / je viens poser ma tête / pour rêver et prier... » –, elle écrit qu'elle aime « les torrents / les forêts, la tempête »... Hugo ne semble pas avoir répondu. Elle lui écrit à nouveau.

Au printemps 1851, il répond enfin. On ignore le contenu de cette réponse : les lettres de Louise Michel, comme la plupart de celles que recevait le grand homme, ont été conservées par la famille Hugo, mais Louise n'avait pas le même souci d'archiver ses documents. Probablement s'agissait-il d'un message assez bref, mais cela suffit à exalter la jeune fille, qui adresse alors à Hugo une lettre incroyablement longue, d'une écriture difficilement lisible, sans aucun signe de ponctuation, où elle épanche son cœur.

La "bâtarde"

Louise Michel est née au château de Vroncourt-la-Côte, en Haute-Marne, de Marianne Michel, domestique, et "de père inconnu". C'est une *bâtarde*, mot infamant à l'époque. Le château où elle a passé son enfance est délabré, glacial ; les propriétaires, des petits nobles ruinés, les de Mahis, se font appeler Demahis car ils sont républicains. Louise nommait le châtelain (mort en 1844 et qu'elle aimait beaucoup) "grand-père", son épouse "grand-mère" et son fils (mort à son tour en 1847) "mon père" : on lui avait toujours dit que le "père inconnu", c'était lui. Les Demahis ont fait donner à la petite fille une solide instruction, elle a appris à jouer du piano comme une demoiselle.

Elle raconte à Victor Hugo quel déchirement

A 20 ans, elle envoie ses poèmes à Victor Hugo. Elle lui écrira pendant 29 ans.



Marianne Michel



Clémenceau



Théophile Ferré



Victorine Louvet

(Suite de la page 19)

Une relation d'estime réciproque se noue entre eux, qui durera jusqu'à la mort de Louise malgré leurs positions politiques de plus en plus divergentes. Durant la déportation de Louise en Nouvelle-Calédonie, Clémenceau effectuera des démarches pour la faire libérer – mais elle refusera toute grâce individuelle. Plus tard, elle écrira souvent à Clémenceau pour lui demander des secours ou des interventions en faveur de personnes en difficulté qu'elle aura prises sous sa protection.

«La vieille robe trouée...»

Georges Clémenceau décrit dans ses Souvenirs l'école de la rue Houdon, les enfants «piaillant, criant, se pendant à la vieille robe trouée (de Louise), l'adorant, en étant adorées». «Je ne puis dire que cette école était absolument correcte au sens où on l'entend à la Sorbonne. Cela tenait un peu de l'école du roi Pétaud. On y enseignait à tort et à travers des méthodes inconnues, mais en somme on y enseignait.»

Parmi ses élèves il y a la belle Victorine Louvet, qui plus tard épousera Eudes, un des chefs militaires de la Commune. Une autre élève, Mathilde de Fleurville, épousera en août 1870, à la mairie du 18e, Paul Verlaine ; Louise sera de la noce et dédiera un poème à la jeune mariée.

Elle consacre beaucoup d'énergie à aider des familles pauvres à trouver des solutions à leurs problèmes. Elle le fera toute sa vie. Elle milite dans l'Association pour le Droit des Femmes qu'elle a fondée en avril 1870 avec Maria Deraisme, la journaliste Louise Champseix dite André Léo, et Paule Mink, une autre institutrice montmartroise, ex-princesse polonaise, révolutionnaire, réfugiée en France, amie de Louise.

En 1870, c'est la guerre, le terrible siège de Paris. Après la proclamation de la République le 4 septembre, Louise Michel s'engage à fond dans l'action révolutionnaire. Partout naissent des clubs où l'on discute à perte de vue. Des «comités de vigilance» populaires se forment dans tous les arrondissements.

«A Montmartre, racontera Louise Michel, il y en avait deux, celui des hommes et celui des femmes. Je trouvais moyen d'être aux deux, puisque celui des femmes, rue de la Chapelle, à la justice de paix (l'emplacement de l'actuel collège Marx Dormoy) s'ouvrait en premier. Nous pouvions ainsi assister après à la moitié de la séance de la salle Pérot (41 rue de Clignancourt). On s'envolait chaque soir de la chaussée Clignancourt vers Paris pour souffler la révolution. (...) Les comités de vigilance ne laissaient personne sans asile, personne sans pain. On y dînait avec un hareng pour quatre ou cinq, mais pour ceux qui en avaient besoin on n'épargnait pas les ressources de la mairie ni les moyens des réquisitions.»

A l'aube du 18 mars

Jamais, écrira-t-elle, elle ne vit «intelligences si droites, si simples et si hautes, jamais individualités plus nettes». C'est là qu'elle se prend d'amour pour Théophile Ferré. Amour platonique. Elle a 41 ans, c'est une grande femme maigre, à la bouche large et ferme, aux yeux extraordinairement clairs. Lui, 24 ans, plutôt petit, avec un nez démesurément long surmonté d'un lorgnon, mais doté d'une éloquence exaltée, impétueuse. Il ne semble pas que Ferré ait éprouvé pour Louise autre chose qu'une grande amitié : son seul amour à lui, féroce, implacable, c'est la révolution. Il sera, dans quelques mois, le chef de la police de la Commune.

La guerre prend fin en janvier 1871. L'agita-



Louise Michel pendant la Commune avec ses amies Marie Ferré (assise, à gauche) et Paule Mink.

tion sociale et politique continue. A l'aube du 18 mars, à Montmartre, éclate l'insurrection qui va aboutir à la Commune : les troupes envoyées par le gouvernement Thiers tentent de reprendre les canons que les gardes nationaux populaires ont parqués en haut de la Butte. L'opération échoue.

Sur la Butte, devant le garde national tué, elle lance l'alarme. C'est le début de l'insurrection.

Un garde national est tué. Les coups de feu ont attiré des gens, parmi lesquels Louise Michel, qui crie, lance l'alarme. La population s'assemble, s'oppose au départ des canons. Les officiers ordonnent aux soldats de tirer. Les soldats refusent... On connaît la suite.

Les deux mois que dure la Commune sont pour Louise Michel une période d'activité harassante. Elle est l'une des oratrices les plus ardentes du club Bernard, dans l'église Saint-Bernard réquisitionnée. Elle porte fréquemment l'uniforme des soldats de la Commune, sert comme ambulancière. Lors de la Semaine sanglante, elle fait le coup de feu sur la barricade de la place Blanche, puis elle réussit à se cacher, échappe au massacre. Mais elle apprend que sa vieille mère a été arrêtée. Pour la faire libérer, elle se livre.

Lettres de prison

Elle est enfermée au camp de Satory avec des centaines d'autres femmes. Grâce à l'aumônier du camp, elle parvient à échanger des lettres avec Théophile Ferré, emprisonné à Versailles. Celles de Louise sont tendres : «Frère, est-ce que nous nous reverrons ? Est-ce que nous reverrons nos amis ? Qu'importe... Au revoir, ou dans la vie ou par delà...»

Ferré est condamné à mort. Avant d'être fusillé, il envoie ses dernières lettres à sa sœur et à Louise. «Six heures du matin. Chère citoyenne, je vais bientôt quitter toutes les personnes qui m'ont été chères et qui m'ont montré de l'affection. Je serais un ingrat si je ne vous manifestais pas à ce moment toute l'estime que je ressens pour votre caractère et votre bon cœur. Plus heureuse que moi, vous verrez luire des jours meilleurs et les idées auxquelles j'ai tout sacrifié deviendront triomphantes...»

Louise écrit au général Appert, elle demande à être fusillée elle aussi, comme tant de ses amis. Quinze ans après, elle écrira : «On ne voulut pas m'envoyer au poteau de Satory... Personne ne sait, parmi ceux qui n'ont point éprouvé ce vide immense, quel courage il faut pour vivre.»

En août 1873, après deux ans de prison, Louise Michel, condamnée à la réclusion à perpétui-

té, embarque avec cent quarante-sept autres détenus sur un navire qui les emporte au bagne de Nouvelle-Calédonie.

Après une période d'enfermement, le régime des déportés, en 1875, se libéralise. On les laisse sortir, travailler à l'extérieur. Louise rencontre des Canaques, lie amitié avec plusieurs d'entre eux, se fait expliquer leurs coutumes, raconter leurs légendes. Elle découvre une autre forme d'oppression. Depuis la prise de possession par la France en 1853, les Canaques sont dépouillés de leurs terres, refoulés dans la montagne ou sur les côtes inhospitalières, astreints aux travaux forcés, privés de tout droit. En 1878 éclate dans l'île une grande révolte sous la conduite du chef Ataï. La répression est épouvantable, semblable à celle qui marqua la fin de la Commune.

Etrangement, très rares sont les communards déportés qui prennent position pour les révoltés. Louise est de ceux-là. Mais la plupart considèrent les Canaques comme des «sauvages» qui doivent être soumis par la force. Bon nombre d'entre eux même proposent de s'enrôler sous les ordres de l'armée pour combattre les insurgés.

Plus tard, après son retour en France, elle publiera un recueil de *Légendes et chants de gestes canaques* et des articles sur le même sujet. C'est une ethnologue naïve, ses raisonnements feraient sourire les spécialistes d'aujourd'hui. Elle compte néanmoins parmi les premiers à tenter de comprendre cette autre culture.

Elle choisit l'anarchie

En juillet 1880, l'Assemblée vote l'amnistie pour tous les communards. A son arrivée le 9 novembre à la gare Saint-Lazare, Louise Michel est accueillie par une foule en liesse. Elle n'a pas l'intention de se reposer. Le 21 novembre, à l'Élysée-Montmartre, elle donne une conférence publique, première de centaines d'autres. Le 4 janvier 1881, elle prolonge l'éloge funèbre de Blanqui à l'enterrement de celui-ci. En juillet 1881, elle assiste à Londres au congrès anarchiste.

Dès lors, et jusqu'à sa mort, elle poursuit, inlassable, malgré une santé chancelante et une pauvreté persistante, son action de conférencière, d'éditorialiste et d'écrivain, ponctuée d'arrestations : en 1882 pour outrages à agents, en 1883 pour sa participation à une manifestation de chômeurs (condamnée à six ans de réclusion, elle en fait trois), et encore en 1886 pour un discours dans un meeting (condamnée à quatre mois), en 1890 encore, et en 1897 (arrêtée en Belgique et expulsée vers la France).

En 1888, pendant une conférence, un exalté tire deux coups de revolver sur elle. Blessée, elle prend cependant la défense de son agresseur.

Quand la rupture entre les socialistes et les anarchistes est définitivement consommée en 1896, elle choisit l'anarchie, dont elle est une des plus grandes figures. Elle ne prône pas la violence (c'est l'époque des attentats anarchistes), mais refuse de condamner ceux qui s'y livrent.

Elle meurt d'épuisement en 1905. Cent vingt mille personnes assistent à son enterrement.

Noël Monier



Louise Michel à la fin de sa vie.

Usée par la fatigue et la pauvreté...

18^e

CULTURE

Les deux nouvelles grandes expositions de la Halle Saint-Pierre

Aux frontières de l'art brut, II

Sept extraordinaires artistes autodidactes, avec pour certains une carrière étonnante : un cantonnier qui a dessiné clandestinement toute sa vie sans jamais montrer ses œuvres à personne, un ancien footballeur professionnel, une femme qui a commencé à peindre à 68 ans et qui a travaillé douze heures par jour pendant six mois à une série d'autoportraits, un prêtre, un commis-voyageur qui fut aussi éducateur d'enfants délinquants, etc...

À u printemps 1988, une première exposition intitulée *Aux frontières de l'art brut* avait présenté sept artistes, tous autodidactes et inclassables. Martine Lusardy et Laurent Danchin, commissaires de l'exposition, en présentent sept autres, tout aussi fascinants.

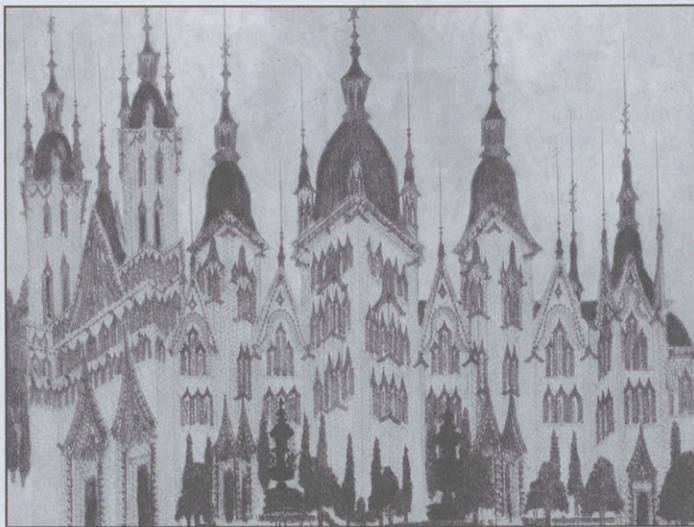
■ **Marcel Storr**, né en 1911, enfant abandonné, placé dans des fermes, enfant battu que les coups ont rendu presque sourd, puis mineur, débardeur aux Halles, cantonnier à la Ville de Paris, avec dans sa biographie quelques trous correspondant probablement à des internements psychiatriques, a confié à la fin de sa vie à M. et Mme Kempf, devenus en quelque sorte ses protecteurs, un extraordinaire ensemble de dessins qu'il avait réalisés toute sa vie, clandestinement, sans les avoir jamais montrés à qui que ce soit, «pour répondre à une sorte d'appel ou devoir», dit Mme Kempf.

Ce sont des églises, des basiliques, des architectures sacrées qui ressemblent parfois à des palais exotiques, à des bouquets ou des forêts de champignons géants, dessinées d'abord de façon naïve, et prenant peu à peu des allures foisonnantes, quelquefois terrifiantes. «Architectures totalitaires comme la plupart des rêves de science-fiction, les églises et les villes de Marcel Storr, sur chacune desquelles il avait dû besogner des heures entières, prenaient pour lui un caractère de réalité», écrit Laurent Danchin.

■ **Bernard Coutant** est prêtre catholique, et pas un prêtre de routine : vicaire et curé dans plusieurs paroisses, il a aussi fait partie à Lyon de la communauté du Prado, une sorte de vivier de prêtres-ouvriers, et a travaillé à Emmaüs avec l'abbé Pierre. En même temps il a toujours peint. Peu avant d'être ordonné prêtre en 1949, il avait organisé une exposition d'artistes autodidactes ; il avait connu à cette occasion Gaston Chaissac, devenu célèbre depuis, avec qui il a entretenu pendant des années une correspondance, publiée l'an dernier.

Depuis sa retraite, l'abbé Coutant se consacre entièrement à la peinture : des formes colorées, parfois fluides, parfois géométriques, évoquant souvent l'art de Séraphine (un des grands noms de la peinture autodidacte) ou parfois les peintures africaines ou océaniques – qui passionnent Bernard Coutant.

■ **Elisabeth Layton** a découvert sa vocation artistique dans un cours de dessin à l'âge de 68 ans. Le moniteur proposait une méthode «à l'aveugle», l'artiste devant dessiner en regardant



Une des architectures foisonnantes de Marcel Storr

continuellement le modèle et pas du tout le dessin lui-même. D'abord des objets, puis des autoportraits. Elisabeth Layton s'est prise au jeu ; pendant six mois, elle a passé douze heures par jour un miroir dans une main, un crayon dans l'autre.

Images de son corps vieillissant, reflets de sa détresse morale après la mort de son fils, réflexions sur son rôle de femme et de mère, ou sur des problèmes sociaux, droits de la femme, censure, SIDA, tout cela se retrouve dans son œuvre. Se dessinant elle-même, elle retrouve l'universalité.

■ **Frank Lundangi**, d'origine angolaise, élevé au Zaïre, a d'abord été footballeur professionnel avant de découvrir la peinture, après sa venue en France et sa rencontre avec son épouse dans une communauté d'artistes des environs de Paris. Il

présente des dessins d'une extrême élégance, des silhouettes stylisées évoquant une Afrique rêvée et méditative.

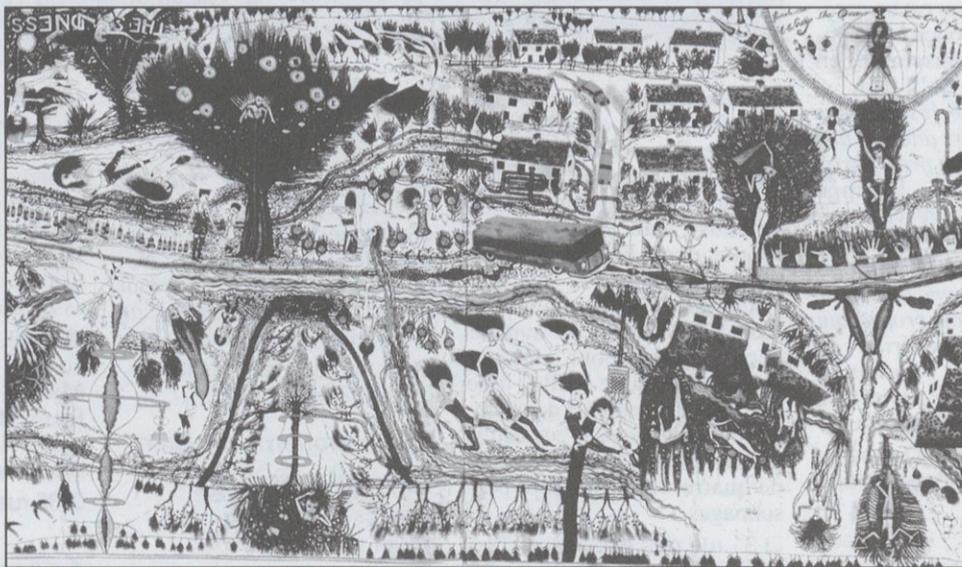
■ **Jacques Trovic**, fils d'un plâtrier et d'une brodeuse, n'a fréquenté l'école qu'une seule année, handicapé par le diabète et l'épilepsie. Sa sœur aînée a veillé sur lui. Il a toujours aimé coudre et broder, comme sa mère, et réalise des tapisseries évoquant de façon naïve la vie ancienne des mineurs. Ses œuvres ont été exposées dans tous les musées du Nord où Trovic est une figure célèbre. Un gâteau, le *trovic d'Anzin*, porte son nom.

■ **Pierre Carbonel** a été militaire, éducateur d'enfants délinquants, commis-voyageur, statisticien agricole, etc. Mais surtout, depuis les années 60, il peint. «J'ai fait des travaux d'encre qui ressemblaient à ceux de Dubuffet, raconte-t-il. J'ai essayé le dripping et forcément j'ai fait du Pollock. J'ai essayé une technique de colle et d'encre, des petits personnages qui dansaient... jusqu'au jour où je me suis aperçu que Michaux avait une démarche parallèle. Il fallait trouver autre chose.»

Pour ses figures étranges, il utilise maintenant de l'huile, huile de cuisine ou de vidange, mêlée à des encres, pour des dessins «réalisés avec comme outil graphique des nappes liquides en mouvement», sur des surfaces lisses (bristol).

■ **Josette Rispal** enfin, à qui est consacré l'espace central de l'exposition pour une étonnante installation de verre et de lumière, est une artiste de renommée internationale. «Je sculpte la lumière», dit-elle. Verre ou bronze, terre ou plastiques, bois mort, ferrailles, tout est bon à cette «chiffonnière de génie» pour créer.

Noir sur blanc, mondes intérieurs



Fragment d'un des rouleaux dessinés de Chris Hipkiss, représentant une vue de son village, Doddington, dans un futur un peu fantastique et peuplé de créatures étranges.

Huit artistes aux styles et aux histoires très diverses – deux Anglais, deux Américains, deux Français, deux Australiens – mais qui tous ont ramené de l'exploration de leurs mondes intérieurs des images obsessionnelles, parfois visionnaires, à la charge émotive forte. Les œuvres présentées dans cette exposition sont toutes exécutées en noir sur blanc.

Pour n'évoquer que l'un d'eux, Chris Hipkiss, installé dans un petit village du Kent, Doddington, y dessine, le plus souvent au crayon noir avec

quelques rehauts d'encre or et argent, sur de longs rouleaux de papier, des paysages minutieux, peuplés de créatures androgynes au caractère féminin dominant. Certaines de ses œuvres atteignent six mètres de long. Pour les voir en entier il doit les afficher sur les murs extérieurs de sa maison.

■ **Des ateliers sont proposés pour les enfants à partir de 6 ans.**

□ 2 rue Ronsard. Tous les jours de 10 h à 18 h. Tél. 01 42 58 72 89.

Théâtre

Salle de l'Indépendance

L'or des images

par le Théâtre de la Brèche
Du 5 au 29 septembre

Ils sont six comédiens et un metteur en scène, ils ont entre 30 et 35 ans, et le premier spectacle qu'ils présentent ensemble, sous le nom collectif de *Théâtre de la Brèche*, a pour thème le grand âge. *L'or des images* met en scène trois femmes et deux hommes qui vivent mal leur vieillesse, et qui croisent la mort. Comment vont-ils réagir ?

«C'est peut-être gonflé d'aborder ce thème-là à notre âge, dit Philippe Macaigne, le metteur en scène. Le vieillissement est un thème tabou dans notre société, mais pourquoi ce thème serait-il plus difficile que le crime, l'amour ?»

Ils se sont connus au Conservatoire ou au cours Florent au début des années 90. Ils ont vécu ensuite diverses aventures d'acteurs, notamment au théâtre avec Daniel Mesguich, Jean-Pierre Vincent, Stuart Seide, Jean Jourdeuil, etc. Ils se sont réunis en 1999 pour expérimenter une autre façon de travailler que dans les grosses structures qui font aujourd'hui l'essentiel du théâtre en France. Une manière plus collective, où les acteurs auraient la priorité avant le metteur en scène. *L'or des images* est un spectacle qu'ils ont conçu et préparé eux-mêmes, ensemble, en prenant le temps qu'il faut.

«On a dressé les acteurs pour n'ouvrir leurs ailes qu'une fois entrés dans un projet existant, dit encore Philippe Macaigne. Ils n'interviennent qu'après... C'est une mutilation. Ils n'ont pas l'habitude qu'on les considère comme des artistes ayant une parole propre, qui puisse être le matériau de départ d'un projet. Pourtant ce serait une façon de réinsuffler de l'oxygène dans le théâtre...»

□ 48 rue Duhesme. Du lun. au sam. 20 h 30. Réservations 01 45 35 43 41.

Théâtre des Abbesses

Madame Ka

de Noëlle Renaude
Du 25 septembre au 13 oct.

Madame Ka porte une robe bouffante de fillette, elle déambule dans une sorte de chantier en désordre. Elle ne sait pas ou ne veut pas savoir qui elle est vraiment. Elle s'affaire, s'affole, s'amuse,

A l'Atelier La ménagerie de verre, de Tennessee Williams

● A partir du 4 septembre. Mise en scène Irina Brook, avec Romane Bohringer, Josiane Stoleru, Serge Avedikian, Samuel Jouy.

Les grandes firmes d'Hollywood, dans les années 40, cherchent à embaucher les meilleurs écrivains comme scénaristes. Faulkner, Steinbeck, Scott Fitzgerald travaillent pour elles. En mai 1943, la MGM engage le jeune Tennessee Williams, peu connu mais considéré comme un talent prometteur pour quelques nouvelles et pièces courtes qu'il a publiées.

La MGM lui demande d'adapter pour Lana Turner un roman à succès du moment, mais il se découvre incapable d'écrire sur un sujet qui ne l'intéresse pas. Il propose un scénario dont il est l'auteur, *The gentleman caller*, dont l'action se situe dans le Sud, à Saint-Louis, Missouri – la ville où Tennessee Williams a passé son enfance. La MGM le refuse ; elle a produit pu de temps avant *Autant en emporte le vent* et ne veut pas, dit-elle, s'enfermer dans des sujets "sudistes".

Tennessee Williams n'écrit rien d'autre pour la MGM et est renvoyé. Mais il transforme *The gentleman caller* en une pièce de théâtre, jouée à New York en décembre 1944 sous le titre *La ménagerie de verre*, et qui connaît un énorme succès. Grâce à cette pièce il devient célèbre.

Tennessee Williams a alors 33 ans. Dans son enfance il a eu des rapports très compliqués avec son père, avec sa sœur Rose ; très jeune il a fui sa famille. Dans une Amérique étouffée par le puritanisme, il vit difficilement son homosexualité. Au théâtre, il admire Strindberg, avec qui il partage une attirance pour les complications psychologiques, une fascination pour les femmes castratrices. On retrouvera ce contexte psychologique dans son théâtre, qui peint la plupart du temps le Sud des Etats-Unis, un Sud torride, brûlant d'une sensualité mal refoulée.



Tennessee Williams

La ménagerie de verre met en scène quatre personnages, dans un climat où affleure parfois la folie : une femme, Amanda, exubérante, sa fille, Laura, murée dans sa timidité (inspirée visiblement de Rose, sœur de l'auteur), son fils, Tom, qui ne pense qu'à fuir, – et Jim, un ami de celui-ci, qui débarque un jour. Laura tombe amoureuse de Jim.

La maison est étouffante, habitée par une collection d'animaux en verre, parmi lesquels une licorne, que Jim casse par maladresse – et avec elle le rêve se brise. La licorne n'est plus, sans corne, qu'un cheval banal. Jim, au dernier moment, se rappelle qu'il est fiancé avec une autre. Tom s'enfuit.

Cela se passe dans une Amérique très bien située, dans un quartier grouillant de monde, où la société de consommation a déjà entamé sa marche triomphante, et où les inégalités sociales sont criantes. L'électricité s'éteint au milieu du dîner parce qu'on n'a pas payé la note. Amanda, la mère, vend par téléphone des abonnements aux journaux, et se fait continuellement raccrocher au nez. Etc.

Après *La ménagerie de verre* il y aura une douzaine d'autres chefs d'œuvre, dont plusieurs, adaptés pour le cinéma, deviendront des films célèbres : *Un tramway nommé désir*, *La rose tatouée*, *La chatte sur un toit brûlant*, *Soudain l'été dernier*, *Baby Doll*, *La nuit de l'iguane*...

Un film a été tiré aussi de *La ménagerie de verre*, mais Tennessee Williams (mort en 1983) le détestait, à cause notamment du *happy end* ridicule que le scénariste y avait ajouté, à cause aussi de l'actrice principale Jane Wyman. Celle-ci était alors l'épouse du jeune premier Ronald Reagan, que Tennessee Williams haïssait comme acteur, et qu'il haïra plus tard comme président. N.M.

□ 1 place Charles Dullin. 01 46 06 49 24. Mar. à sam. 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h 30.

échauffe des plans insensés, transforme le quotidien en absurde. Entre conte et cauchemar, c'est l'histoire d'une femme qui rêve d'être une enfant heureuse mais en a perdu la recette, une Alice qui se serait trompée de miroir.

Florence Giorgetti a mis en scène cette fantaisie à l'humour décalé, écrite pour elle par Noëlle Renaude. Elle joue Madame Ka entourée de quatre autres comédiens. A eux seuls, ils interprètent toute une foule de quatre-vingt-dix-sept personnages.

□ 31 rue des Abbesses. Tlj à 20 h 30, dim. 7 oct. 15 h. Réservations 01 42 74 22 77.

Sudden Théâtre

Road movie

De Godfrey Hamilton

Été 94, Joël, New-Yorkais de 35 ans, plaque tout et part retrouver Scott, son amant, à San Francisco. Traversée des Etats-Unis, rencontres... Joël, d'étape en étape, découvre des

vérités simples sur lui, sur la vie. A partir du 18 septembre, du mardi au samedi à 22 h.

■ **Egalement au Sudden Théâtre**, reprise de *Excès Uomo* de Samuel Cauby, pièce déjà jouée les mois précédents, histoire d'un comédien d'âge mûr en mal d'amour mâle. Jusqu'au 10 novembre, mar. à sam. 20 h.

□ 14 bis rue Sainte Isaure. 01 42 62 35 00.

Lavoir moderne parisien

L'herbe rouge

d'après Boris Vian
Jusqu'au 10 septembre

L'herbe rouge est un des quatre grands romans de Boris Vian. On y trouve, comme dans *L'écume des jours*, *L'arrache-cœur*, *L'automne à Pékin*, ce mélange de fantaisie, de loufoquerie et de pathétique, si caractéristique de Vian.

Porter à la scène l'histoire de cette invraisemblable machine que l'on construit au milieu d'un tapis d'herbe rouge, l'histoire d'amour de Folavril, qui

«cache ses yeux derrière une grille de cheveux jaunes» et de Saphir Lazuli, le mécanicien qui apprend à parler le *brenouillou*, c'est une gageure. Peut-être y a-t-il dans la mise en scène de Dominique Nimsgern un peu trop de folie et pas tout à fait assez de tendresse...

■ **Egalement au LMP**, du 18 au 29 septembre, **Louise Michel la Vierge rouge**, de Pierre Humbert, par la compagnie *Mise en acte*. Tlj à 21 h sauf dim.

□ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14.

Arènes de Montmartre

Scaramouche

commedia dell'arte, *Compagnie du Mystère-Bouffe*. Et *Sovversioni*, par le *Teatrovivo*. Du 11 au 16 septembre

Arlequin revient à Montmartre, avec toute la farandole de la *commedia dell'arte*, pour deux spectacles écrits et mis en scène par Carlo Boso, dans le cadre des Arènes qui se

prête à merveille à ce théâtre de tréteaux. Durant l'été 1999, le premier festival de *commedia dell'arte* avait attiré plus de sept mille spectateurs en ce lieu.

Comédie, danse, pantomime, improvisation, musique, chants, combats, machineries... venu de la nuit des temps, ce théâtre populaire a traversé les époques. Carlo Boso (qui habite Montmartre), formé au *Piccolo teatro* de Milan par Giorgio Strehler, en est un grand spécialiste.

Scaramouche, capitaine fanfaron au cœur tendre, est de retour dans son village dirigé par un juge riche et corrompu. Il entraîne les habitants dans un tourbillon d'arnaques, de sérénades, d'amours, de bagarres et de rêves. Ce spectacle a connu un franc succès cet été à Avignon (festival off).

□ Entrée par la rue Chappe (près de la station du haut du funiculaire). *Sovversioni* à 17 h, *Scaramouche* à 19 h.



Carlo Boso

Musique

MUSIQUES TRADITIONNELLES

■ **The Voice of freedom**, negro-spirituals et gospel, dimanche 9 sept. 17 h à l'église *Saint-Pierre-de-Montmartre* (près de la place du Tertre). (Réservations : 01 42 64 83 16.)

■ **Coro canta latino-america** : *Missa criolla*, et des chants et musiques traditionnelles, dimanche 30 septembre 17 h à *Saint-Pierre-de-Montmartre*.

JAZZ

■ **Au Studio des Islettes** (10 rue des Islettes) : **Concerts** à 21 h 30. Les 7 et 8 sept., Valentin Nassonov (trompette) en quartet. Les 14 et 15, Sonny Simmons (saxo) en quartet. Les 21 et 22, Spanyi Emil (piano) en trio. Les 28 et 29, Emmanuel Bex (orgue) en trio. **Jam-sessions** à 21 h 30 tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis.

■ **A l'Olympic café** (20 rue Léon) : 14 sept. 21 h, la **Compagnie des musiques à ouïr** (dans le cadre de la *Ruée Léon*, voir page 13). Le 19, Benoît Blue Boy. Le 20, Thôt + Benoît Delbeck au piano. Le 21, le Cube, Dr Knock.

Chanson, etc.

Théâtre de Dix heures

Les Mouettes

Du 18 septembre au 6 octobre

Trois jeunes femmes, Véronique, Cécile et Sylvie ont créé ce trio vocal, *Les Mouettes*, révélé au public lors des Molières de mai 2000. Oiseaux fantasques, elles ont picoré dans le patrimoine de la chanson et se posent au Théâtre de Dix heures. Voix fraîches et justes, climat de joyeuse légèreté.

□ 36 bd de Clichy. Mar. à sam. 20 h 30. 01 46 06 10 17.

Au Divan du monde

Kalyi Jag

Du 13 au 22 septembre à 20 h

Pionniers du renouveau de la musique et de la danse tzigane de Hongrie, ce groupe de quatre musiciens et chanteurs et deux danseurs a conquis un large public à travers l'Europe.

□ 75 rue des Martyrs. Autres programmes : 01 44 92 77 66.

■ *A la Cigale* (01 42 23 15 15), à partir du 18 sept. : **Stomp**.

■ *A l'Olympic-café* (20 rue Léon, 01 42 52 29 93), concert tous les soirs à 20 h 30, du mardi au samedi. A noter : Le 25, **Nada, one man slam** (cet art explosif du slam, l'opposé du "poétiquement correct"). Le 28, **Terra del Fuego** (tango-jazz).

Expositions

A la Halle St-Pierre

Marie Morel

Du 17 au 30 septembre

Dans l'espace d'accueil de la Halle, on pourra voir des tableaux et assemblages de Marie Morel. Son œuvre est drôle, sensuelle et enfantine. Louis Pons (dont on a admiré il y a quelques mois la grande exposition en ce lieu) écrit : «*Nous vivons tous dans une prison. Mais elle, c'est à l'intérieur d'une cage de branchages et de fleurs qu'elle habite.*»

Egalement à la Halle St-Pierre, jusqu'au 16 septembre, des encres de Chine de **Guylaine**.

□ Entrée libre. 2 rue Ronsard. Tlj de 10 à 18 h

■ La galerie Françoise Guillou, 98 rue Lepic, a changé cet été de propriétaire, et donc de nom. Elle s'appelle désormais **galerie Vire-Vent** et présente, pour son inauguration, des peintures de **Miguel Anibal** sur le thème du tango. (01 42 58 58 61)

A la Mascotte

Guy Jouary

"Montmartre, dépayages"

Du 26 septembre au 10 oct.

Les toiles de jute des sacs de moules du poissonnier de la rue Lepic ont une seconde vie : Guy Jouary s'est aperçu qu'elles offrent un beau support pour sa peinture. C'est souvent bleu, très mat et si doux qu'on a envie de les toucher.

Ses toiles portent des noms de rues de Montmartre. Dans son cheminement du figuratif à l'abstrait, Guy Jouary est imprégné de ses impressions du quartier, un moment de la lumière, la couleur d'un mur, le mouvement des passants...

□ Restaurant La Mascotte. 52 rue des Abbesses.

A la galerie RAM

Barbe

et ses jolies filles

Du 19 sept. au 31 oct.

La galerie *Rencontres Arts Montmartre* (RAM) expose une quarantaine d'originaux d'André Barbe, dessinateur d'humour et d'amour. Il s'agit de dessins de sa célèbre série *Cinéma* qui fit les beaux jours de *Charlie mensuel*, et d'une sélection d'originaux de son dernier album, *Modèles déposés*, paru chez Glénat.

L'œil pétillant, barbe de faune poivre et sel (mais oui, Barbe est barbu), André est l'auteur de centaines, de milliers de dessins parus dans la presse française et internationale, et de plusieurs albums. Dessin fin et épuré, plume acérée mais hu-



Les rendez-vous du Petit Ney

Le café littéraire du Petit Ney nous donne une série de rendez-vous :

● Rencontres littéraires "en marge"

Une série de rendez-vous avec les éditions *Agone* et leur collection *Marginale*. «*On se souvient du jour où l'on s'est réveillé avec le désir de changer le monde parce qu'il ne nous convenait pas. On s'est souvenu de tous les livres qui avaient nourri nos désirs et nos pensées... La marge, c'est celle des cahiers d'écolier où le professeur annote, corrige. Ecrire en marge, c'est corriger le monde et y être acteur.*» Ainsi les éditeurs de cette collection définissent-ils leur ambition.

Premier rendez-vous samedi 15 septembre à 18 h. Des textes seront lus. Quatre rendez-vous suivront, le 20

octobre pour *Lire en fête*, puis en janvier, avril et juin. «*Vous êtes invités à apporter vos textes s'ils vous paraissent proches de cette démarche.*»

● La musique me monte au Ney, le troisième vendredi de chaque mois.

Le 21 septembre à 20 h 30, premier rendez-vous avec plusieurs musiciens, Jean-Claude Asselin avec ses histoires et sa mandoline-jazz, Perry Léopard avec sa guitare et ses chansons, Claudie et Larry...

(Et aussi : Samedi 22 septembre, 20 h 30, Flor de tango, par Isabel Juanpera.)

● **Scène ouverte**, le dernier vendredi de chaque mois. Soirée de partage. Le 28 septembre à 20 h, amateurs et professionnels sont invités à se présenter, et les autres à venir faire goûter une spécialité culinaire.

● **L'apéro-conte** tous les derniers samedis du mois. Le 29 septembre à 18 h 30 et à 20 h 30.

● Dès octobre, **café chantant** tous les seconds dimanches à 15 h précises.

● **Initiation et perfectionnement à la langue arabe**, tous les mardis, avec May.

● **Atelier de stylisme** tous les mardis, mercredis et vendredis, avec Dorota.

● **Pour les femmes**, pour toutes les questions sur l'emploi, la santé, la contraception, l'aide sociale, les problèmes de violence, etc., **l'association MD'Elles** vous accueille chaque dernier jeudi du mois de 18 h à 19 h 30.

□ 10, av. de la Porte Montmartre. Renseignements : 01 42 62 00 00.

mour tout en douceur, Barbe aime déshabiller de jolies nanas. C'est coquin, érotique, sans jamais tomber dans le porno.

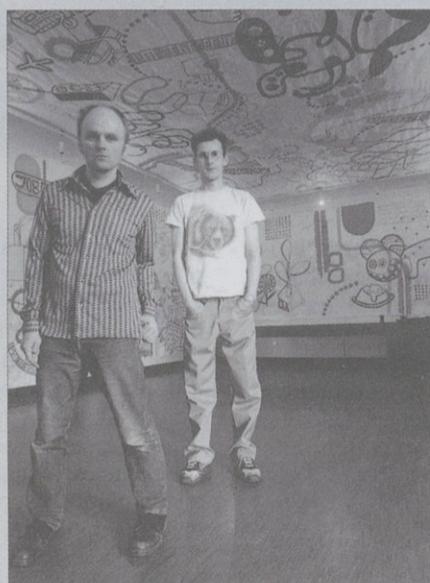
Ouverte en mai dernier, la galerie RAM en est à sa troisième exposition : le photographe Jean-Philippe Jourdrin l'inaugure, suivi par le peintre Troy. Avec l'expo Barbe, Jacques Le Pesteur, maître des lieux, se lance dans ce qui doit faire l'originalité de sa galerie : promouvoir le dessin d'humour.

□ 29 rue Germain Pilon. Tél. 01 42 57 22 58.

■ *A la galerie d'Orsel* (47 bis rue d'Orsel, 01 42 29 13 00), du 12 septembre au 2 octobre, exposition d'**Anne Lyser** sous le titre "*L'énergie des couleurs*".

■ *La galerie Black & Kausel* (45 rue Lepic, 01 42 54 12 16), spécialisée dans les bijoux d'art, présente sous le titre "*Et pourquoi pas ?*" des **bijoux masculins** inusités, parfois classiques et parfois extravagants, créés par une quinzaine d'artistes français, anglais, suisses, et croates.

«Best of Art's Factory», pour les cinq ans de la galerie



Jim Avignon et Dag, deux des artistes de la galerie Art's Factory

Du 16 septembre au 7 octobre la galerie *Art's Factory* présente son *Best of*, une exposition rassemblant les familiers de la galerie afin de célébrer en grande pompe un anniversaire, cinq ans déjà.

Il y a cinq ans exactement en effet, en

septembre 1996, s'ouvrait, rue d'Orsel, juste en face du théâtre de l'Atelier, cette galerie d'art originale. Styliste de formation, Effi Mild, une jeune Allemande alors en France depuis huit ans, se donnait comme objectif d'y exposer de jeunes artistes trop souvent ignorés par les galeries traditionnelles, de faire connaître toute une production graphique contemporaine et de vendre des œuvres d'art originales à petits prix, à partir de 100 F (mais oui !) et dépassant rarement les 4 000 ou 5 000 F.

Dessins, sculptures, gravures, peintures sur papier et sur toile, bibelots et joujoux, mobilier... les œuvres exposées sont diverses mais avec une constante dans cet éclectisme apparent : la gaieté et l'esprit ludique. En prime, le sourire d'Effi et son accueil chaleureux autorisent à pousser la porte sans craindre d'être regardé de haut ou de devoir prendre un air compassé.

Elle a profité de ses relations dans la jeune scène artistique berlinoise pour mettre en valeur certains de ses acteurs (Jim Avignon, Dag, Atak, Evelin...) mais *Art's Factory* est également ouverte aux artistes de tous pays y compris les plus proches de nous, témoin en 1998 cette expo clin d'oeil en rose et blanc pour

célébrer les cinquante ans de Tati, ou encore la présentation des drôles de meubles en carton conçus dans l'atelier voisin de *Jus de réglisse* (rue Duhesme).

La galerie, enfin, privilégie les illustrateurs de presse comme Sophie Dutertre, Killoffer, Guillaume Dégé, Thierry Guitard ou Willem et est même devenue lieu d'exposition permanent pour des éditeurs indépendants produisant des livres d'art à tirages limités (*Amok, Le dernier cri, Les 4 mers, CBO éditions, Editions fais-le toi-même si t'es pas content...*)

Bilan largement positif : en cinq ans, *Art's Factory* a connu cinquante vernissages et événements artistiques, exposé deux cents artistes et vendu plus de dix mille œuvres originales et cela continue. Pour le *Best of* anniversaire, Effi Mild s'est entourée de douze fidèles, peintres et sculpteurs parmi les plus représentatifs de l'aventure : Atak, Jim Avignon, Danielle le Bricquier, Freddy Cats, Dag, Diez, Evelin, Jarry, Lasco, Psyko Tryklo, RV Ringer et Sivan.

M.P.L.

□ *Art's Factory*, 48 rue d'Orsel. Mardi à vendredi 13 h à 19 h 30, samedi 13 h à 19 h 30, dimanche 14 h à 19 h. Tél. 01 53 28 13 50.

Elles ont de 6 à 15 ans, des tuniques blanches galonnées rouge et or, des gambettes agiles : ce sont les Comètes, la compagnie de majorettes de la cité Charles Hermite.

Les Comètes sont des étoiles filantes

Assise sur un chaise en plastique au fond du local inter-associatif, boulevard Ney, Claudine Copin est intarissable sur les petites étoiles de la cité Charles Hermite, la troupe de majorettes *les Comètes* qu'elle a fondée en septembre 1999. Les trois majorettes des débuts ont vite fait des émules et la troupe compte aujourd'hui une vingtaine de petites et de jeunes filles âgées de 6 à 15 ans. Habitantes de la cité Charles Hermite et des environs, les premières adeptes ont entraîné leurs voisines, leurs copines d'écoles et leurs petites sœurs pour former un groupe coloré de petites, de grandes, de maigrelettes et de rondelettes.

Tous les mardis soirs, à 18 h 30 en sortant de l'école, les "filles" de Claudine Copin se retrouvent pour une répétition d'une heure dans la grande salle sous l'église de la cité, là où les associations organisent leurs fêtes. Pas question d'être en retard ou d'oublier d'avaler son chewing-gum : Claudine Copin et Sonia Poirier, la nouvelle entraîneuse, veillent à la discipline de la troupe. Quel boulot que celui de majorette ! Il ne suffit pas de manier le bâton en enchaînant "le huit", "la mayonnaise" et "le lancé", il faut aussi partir du bon pied, au coup de sifflet de la capitaine, Lindsay, relever la tête, regarder bien droit devant et surtout ne pas oublier de sourire.

Melissa, Cindy, Jessica, Myriam et toutes les autres recommencent encore et encore la chorégraphie et les mouvements d'ensemble. Alignées de la plus petite à la plus grande, elles avancent d'un pas décidé, deux par deux ou trois par trois, en dessinant des lignes, des "S" et des ronds. Et dans cette unité durement acquise, on perçoit pourtant un peu de la personnalité de chacune : l'une reste raide comme un piquet, l'autre tortille ses hanches de droite à gauche, une autre balance les bras avec vigueur et une dernière fait beaucoup d'efforts pour rentrer son ventre.

Malgré le trac, malgré le bâton rebelle

Et peu à peu, comme par magie, à force de répétitions et de recommencements, tout se met en place, les néons de la salle se transforment en projecteurs, la musique du magnétophone en véritable fanfare et les *Comètes* dansent pour le public des parents qui viennent chercher leurs fillettes à 19 h 30 et admirent en avant-première les petites étoiles du mardi soir.

L'objectif de tant de travail, bien sûr, c'est le défilé, le jour du spectacle où «il y a des gens

qui viennent nous voir» et où «on peut se montrer», disent-elles.

Ce jour-là, malgré le trac, malgré le bâton rebelle qui roule sous une voiture en stationnement, les "filles" dressent le nez avec fierté et démarrent en fanfare pour montrer tout ce qu'elles ont appris et répété. Ce jour-là, une des plus grandes joies des *Comètes* est de revêtir l'uniforme de majorette. L'uniforme est soigneusement gardé toute l'année par Claudine Copin dans le local de l'association ; mais le jour du défilé, il est sorti délicatement des plastiques qui protègent de la poussière.

La robe courte blanche galonnée de rouge et d'or est complétée d'un petit chapeau de fourrure blanche au sommet rouge qu'on pose de travers sur la tête ; bien sûr il ne faut oublier ni le bâton, ni les bottes blanches montant jusqu'au

quartier où les associations ont parfois du mal à mobiliser les habitants. Mais la notoriété des *Comètes*, unique troupe de majorettes à Paris, va bien au delà du boulevard Ney : les majorettes défilent régulièrement dans le 18^e arrondissement, lors de carnivals de quartier, le premier mai, pour la Fête des mères à la cité Guy Môquet ou encore durant la Fête de la musique, et elles espèrent bien être présentes à la Fête des Vendanges.

Les petites attendent leur tour

Claudine Copin gère un budget serré pour faire fonctionner la troupe. En dehors de modiques frais d'inscription, payés par les parents, l'association prend en charge tous les frais, qui sont essentiellement constitués de l'achat des uni-

Photo Noël Monier



Les petites majorettes en répétition dans le local de la cité Charles Hermite

formes (d'ailleurs cousus en partie par une habitante de la cité). Pour financer la troupe ainsi que ses autres activités, l'association Objectif 18 organise régulièrement des brocantes sur le trottoir du boulevard Ney, mais reçoit également une subvention de la préfecture. Claudine Copin n'a pas obtenu de subventions de la mairie de Paris qui se demande s'il faut les subventionner comme une activité sportive ou sociale : les *Comètes* sont des étoiles filantes.

Mais on se débrouille et cette année en février, les *Comètes* ont pu participer au premier rassemblement des majorettes d'Ile-de-France, manifestation organisée par Claudine Copin, qui s'est déroulée dans le stade des Fillettes

et le square Charles Hermite. Huit troupes étaient présentes à cette occasion, essentiellement venues de Seine-et-Marne, accompagnées d'une fanfare de musiciens. Les *Comètes* ont pu découvrir la discipline du *twirling bâton* (le bâton tourbillonnant), discipline plus proche de la gymnastique, qui fait appel à la chorégraphie et à la danse. L'année prochaine, grâce à Sonia Poirier, les *Comètes* se lancent dans l'apprentissage du *twirling*, tout en continuant de répéter les mouvements du défilé.

Et déjà, sous les yeux envieux des trop petites qui attendent leur tour sur le banc, les plus âgées d'entre elles ont créé leur propre chorégraphie pour laquelle la cassette de musique de fanfare offerte par le Musée de la Majorette a été écartée au profit de la chanson d'Alizée : «Moi je m'appelle Lolita».

Christelle Destors

☐ Renseignements : Claudine Copin, association Objectif 18, tél. 01 42 09 50 78.

genoux qui leur donnent si fière allure. Puis, comble de l'élégance et de la fête, les fillettes sont ensuite maquillées par les mains d'une voisine experte.

Parées ainsi, les majorettes de la cité Charles Hermite ressemblent à toutes les petites majorettes de France, y compris celles que chantent Pierre Perret : «Regardez les majorettes passer / Elles z'ont pas un poil de trop sur les gambettes / Elles défilent au pas cadencé / En faisant gonfler leur chemisette / Et puis hop, un p'tit coup de menton / Et puis hop, elles envoient le bâton...»

Les majorettes de la cité sont les astres du quartier, chaque défilé est une fête à laquelle assistent les voisins. Elles sont moteurs dans un

Les Comètes sont l'unique troupe de majorettes existant à Paris.